

## Le FMI n'a pas à faire la charité, dit Regan

# Les pays en difficulté ont vécu au-dessus de leurs moyens

par Michel Vastel

TORONTO — Si tant de pays éprouvent aujourd'hui de sérieuses difficultés économiques et financières, c'est qu'ils ont trop longtemps vécu au-dessus de leurs moyens. Et ils n'ont pas fini de payer le prix de leurs extravagances.

«L'ajustement» — le mot de passe de cette 37e assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale — sera long et pénible, a prévenu le directeur général du Fonds, M. Jacques De Larosière.

D'ailleurs, les 146 États-membres des deux organisations se le sont fait dire par le Secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan: «Le FMI est une banque, pas une institution de charité.» Personne n'a protesté.

Emportés par un vent de conservatisme qui souffle sur tous les édifices de Washington, y compris le siège social du FMI et de la Banque mondiale, les délégués s'apprentent à enterrer un train de



politiques qui représentent autant de mauvaises nouvelles pour les pays pauvres, et aussi pour certains pays «riches» comme le Canada:

■ les pays qui enregistrent d'importants déficits de leur balance des paiements — Mexique, Argentine, Brésil, Pologne, Roumanie, etc — vont devoir «s'ajuster» avant même que le Fonds ne daigne consentir quelque opération de sauve-

tage qui, de toute manière, devra rester temporaire;

■ les banques commerciales, qui ont facilement ouvert de généreuses lignes de crédit aux gouvernements, devront elles aussi faire preuve de plus de discipline; les cotes de crédit — le Canada se classe au cinquième rang dans le monde, seront révisées et les «mauvais risques» paieront beaucoup plus cher pour obtenir des fonds. Autrement dit, les pays pauvres paieront encore plus cher tandis que les pays riches auront accès à des taux davantage «privilegiés».

La réunion du Fonds monétaire international se situe pourtant au moment où on aperçoit les premières lueurs d'espoir dans la conjoncture économique internationale. Outre le Japon et l'Allemagne fédérale — traditionnellement les bons élèves de l'orthodoxie économique — les États-Unis enregistrent aujourd'hui leur meilleure performance: l'administration a éliminé \$380 milliards de déficit pour les trois prochaines années, les taux d'in-

térêt commerciaux ont baissé de 20 à 13,5%. L'inflation est de l'ordre de 5,1%. «Tout est en place, désormais, pour une forte reprise, de l'ordre de 4% par année», a promis le Secrétaire américain, Donald Regan.

Même si le scepticisme à propos des promesses de l'administration américaine a disparu, les dirigeants du FMI ont tout de suite prévenu qu'il n'est pas question de s'arrêter à mi-chemin.

Comme l'a réclâmé M. De Larosière, «les pays où l'inflation a diminué doivent maintenir leur action et ceux dont le taux d'inflation est encore élevé doivent redoubler d'efforts pour progresser de façon décisive».

Faisant écho à cette déclaration, de hauts fonctionnaires canadiens ont déclaré hier qu'il s'y a effectivement un lien entre le taux d'inflation et le niveau des taux d'intérêt au Canada. Ainsi, alors que le taux d'inflation est toujours supérieur à 10%, il ne faut pas s'attendre à des

Voir page 8: Les pays



Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a pris la parole hier à Toronto lors de l'ouverture officielle de la réunion des membres du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. (Photolaser CP)

# Un commando occupe et menace de faire sauter l'ambassade de Pologne à Berne

BERNE (d'après AP, AFP, Reuter et PC) — Un commando anti-communiste a pris 13 personnes en otages hier à l'ambassade de Pologne à Berne, en Suisse, menaçant de faire sauter l'immeuble et tous ceux qui s'y trouvaient si, en moins de 48 heures, le régime «fasciste» de Varsovie ne levait pas la loi martiale.

Les auteurs du coup de main, dont on ignore le nombre exact, réclamaient aussi la libération des prisonniers politiques en Pologne et la suppression des camps d'internement.

Au cours de la soirée, une femme enceinte a été relâchée de l'ambassade et emmenée aussitôt dans une voiture, sans qu'on révèle son identité. Il s'agirait d'une employée de l'ambassade. Par ailleurs, des médicaments ont été déposés devant l'entrée de l'ambassade, en des otages souffrant d'hypertension.

Les membres de «Solidarité» en Europe occidentale ont assuré que le syndi-

cat indépendant n'est pas lié à cette action, ce qui a été confirmé par téléphone par le chef du commando, qui s'est présenté comme le colonel Wysocky, 42 ans, de l'Armée intérieure révolutionnaire polonaise. Toutefois, le commando a utilisé plusieurs autres appellations dans ses communications avec l'extérieur.

Le chef du commando a expliqué au téléphone à l'Associated Press que son groupe disposait de «mitrailleuses lourdes» et de «25 kilos de dynamite», en quantité suffisante pour «faire sauter toute la baraque et tout le monde dedans».

Le premier secrétaire de l'ambassade M. Antoni Dobrowolski ne figure pas parmi les otages. Il se trouve actuellement à Varsovie, a affirmé un responsable commercial de la mission.

Les autorités helvétiques ont reçu hier soir le feu vert du gouvernement de Varsovie pour une intervention de police con-

tre l'ambassade.

Treize heures après leur entrée dans les locaux de la chancellerie polonaise, les membres du commando qui, selon certains rumeurs, seraient au nombre de treize, détenaient toujours environ une douzaine de personnes: il y aurait 12 diplomates et 1 visiteur. Néanmoins, le porte-parole de la ville de Berne, M. Daniel Eckmann, a indiqué que tous les chiffres avancés relevaient de la spéculation.

Après le feu vert des autorités de Pologne, premier pays de l'Est à connaître une prise d'otages dans une de ses missions diplomatiques, la décision est maintenant entre les mains du conseil fédéral (gouvernement helvétique) qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'administration polonaise et l'état-major de crise. Ce dernier, installé au département fédéral (ministère) de Justice et de Police (DFJP), est lui-même en contact avec les occupants de l'ambassade de Pologne, a

indiqué le porte-parole du DFJP, M. Ulrich Hubacher.

En revanche, il n'est plus possible de joindre de l'extérieur la chancellerie par téléphone.

Plusieurs bureaux de Solidarité à l'étranger ont pour leur part condamné la prise d'otages, indiquant d'abord qu'elle était «contraire à l'esprit du syndicat polonais», puis mettant en garde contre «une provocation» orchestrée par le régime polonais lui-même.

À 23 h 00 locales, seuls 10 policiers des forces de l'ordre municipales bernoises montaient la garde devant l'ambassade, où les volets étaient toujours fermés, et où aucun mouvement n'était perceptible de la rue.

Plus tôt à Varsovie, le ministère polonais des Affaires étrangères avait «exigé» des autorités suisses «d'assurer la sécurité du personnel de son ambassade à Berne» et de «rétablir les conditions nor-

males de son fonctionnement», a annoncé l'agence PAP.

Cette exigence a été formulée au cours des «contacts» qui ont été «immédiatement noués» avec l'ambassadeur de Suisse à Varsovie, ainsi qu'avec les autorités helvétiques à Berne, indique l'agence.

Le diplomate helvétique, indique encore PAP, a assuré les autorités polonaises que «face à cet acte terroriste» son gouvernement «prendrait toutes les mesures nécessaires pour rétablir les conditions de travail normales» de l'ambassade.

Les autorités suisses ont mis en place un état-major de crise qui s'est réuni peu après le coup de main qui, selon la police helvétique, s'est produit vers 10h.

Le chef du commando a précisé à l'Associated Press qu'il avait des liens de parenté avec deux héros militaires polonais du siècle dernier: Piotr Wysocky, qui

conduisit la révolte de l'armée contre les Russes en 1830 et contribua à l'«insurrection de novembre» survenue la même année, et le général Jozef Wysocky, qui commanda l'armée polonaise en exil dans le soulèvement hongrois contre l'Autriche en 1849.

Le colonel Wysocky a indiqué que des «coups de semonce» ont été tirés au moment de la prise de contrôle de l'ambassade. Dans la matinée, il avait expliqué à l'Associated Press que «jusqu'ici personne n'a été blessé» et que «l'atmosphère est calme, il n'y a pas de panique».

La police suisse n'a pu confirmer si des coups de feu ont effectivement été tirés. «Nous devons prendre ce groupe au sérieux parce que nous ignorons les moyens dont il dispose», en hommes et en armes, a déclaré un porte-parole, M. Daniel Eckmann.

Le colonel Wysocky affirme être entré

Voir page 8: Ambassade

### AU SOMMAIRE



### Éviter au PQ le conformisme

Le «discours peureux» de l'époque étagiste pré-référendaire n'est plus de mise et le Parti québécois abordera la question nationale avec plus d'agressivité. Cette nouvelle mentalité, souligne le vice-président du Parti québécois, M. Sylvain Simard, est née de la crise qui a secoué le parti en début d'année.

Page 2



### Une bonne saison pour le Manic

À sa deuxième saison dans la Ligue nord-américaine de soccer, le Manic a connu, tout comme fait, une bonne saison même si les assistances au Stade olympique ont diminué légèrement. Francis Millien estime que la direction de l'équipe devra nécessairement repenser la mise en marché du produit et, concurrentiellement, participer activement à la réorganisation administrative de la LNAS pour poursuivre sur sa lancée, l'an prochain. Page 14

## Chrysler, ou l'avantage d'avoir sombré la première

par André Bouthillier

### Le marché de l'automobile — 1

WINDSOR — Le visiteur qui franchit les portes du siège social de Chrysler Canada n'a droit à aucun service d'accueil. Un écriteau, placé près du téléphone du bureau inoccupé de la réception, l'invite tout simplement à composer le numéro «463» pour rejoindre le sujet de son rendez-vous...

«Tous les moyens sont bons pour réduire nos dépenses. De toute façon, nous n'avions pas le choix», s'excuse presque le président de la compagnie, M. M.J. Closs, quelques minutes

plus tard, assis dans sa grande salle de conférence, sur une vieille chaise au cuir déchiré.

Première victime du marasme qui sévit maintenant depuis trois ans dans l'industrie automobile nord-américaine, Chrysler a dû sabrer des frais partout où elle le pouvait pour retrouver le chemin de la rentabilité. Pour ses travailleurs, la note fut éle-

vée: 46.000 mises à pied (sur 130.000) chez Chrysler Corporation aux États-Unis et environ 4.000 (sur 15.000) au Canada depuis trois ans. Cette opération de survie a même touché des employés de réseaux privés de publicité puisque M. Lee A. Tococca, président de la maison-mère de Detroit, et M. Closs annoncent désormais eux-mêmes leurs nouveaux produits au petit écran: «Et ce n'est pas déplaisant», confie M. Closs.

Après quelques années de désespoir, leurs messages semblent finalement produire des effets positifs. De

tous les manufacturiers automobiles du continent, c'est certes Chrysler qui présente actuellement le meilleur dossier, malgré la pire crise de l'industrie automobile domestique depuis 1958.

Acculés à la faillite, incapables de payer leurs comptes il y a à peine 18 mois, Chrysler Corporation et sa filiale canadienne de Windsor enregistrent en effet pour la première fois une croissance soutenue de leurs ventes. «Et nous prévoyons même réaliser un profit consolidé de \$30 à \$40 millions US cette année», indique M. Closs.

Voir page 8: Chrysler

## Ne tirez pas sur le Mexique

La chute vertigineuse du peso mexicain s'est soldée la semaine dernière par un coup de théâtre, pour ne pas dire un coup de poker, dont personne ni à Mexico ni à New York, à Washington ou à Ottawa ne peut encore mesurer les conséquences.

Depuis la première dévaluation du peso le 1er septembre 1976, la rentrée généralement consacrée au bilan annuel du président est devenue un septembre noir au Mexique. Avec la nationalisation des banques et l'instauration d'un contrôle des changes généralisé, deux mesures annoncées il y a six jours par le président Lopez Portillo, le Mexique prend probablement le contrôle de plus de 80 pour cent de son économie, puisque les banques privées mexicaines font généralement partie de vastes groupes financiers dont les ramifications s'étendent dans les plus importants secteurs industriels.

Commentaire d'un économiste mexicain, conseiller auprès d'institutions et de groupes publics et privés canadiens: «Le Mexique vient d'accomplir un grand pas vers le socialisme. La peur va s'installer dans le milieu des affaires.» À la tribune de la nouvelle et luxueuse Chambre des députés qu'il a lui-même inaugurée il y a deux ans, alors que les banquiers et les industriels du monde entier courtoisaient le marché mexicain, M. Lopez Portillo a fustigé les coupables: les banques qu'il a qualifiées de parasites et le gouvernement américain avec sa politique monétaire.

La nationalisation des banques est la plus grave décision qu'ait jamais prise un président mexicain depuis la nationalisa-

tion du pétrole en 1936, ce qui avait valu au Mexique vingt ans de représailles de la part des multinationales pétrolières. Les Mexicains se posent plusieurs questions maintenant: Comment le gouvernement va-t-il administrer son nouvel empire bancaire? Ou trouvera-t-il le personnel compétent pour reprendre le contrôle financier du pays après l'avoir perdu, comme l'affirme le président mexicain, aux mains des banquiers? Comment établir un contrôle des changes sans condamner de vastes zones du Mexique à la stagnation dans un pays qui partage une frontière de 3.000 kilomètres avec son principal marché? Que va-t-il advenir des millions de Mexicains vivant du libre échange instauré depuis plusieurs années dans la zone frontalière?

Ne s'agit-il pas avant tout d'une décision politique pour faire taire l'opposition de droite comme de gauche, qui dénonce de plus en plus violemment la corruption et remet en cause la légitimité d'un parti qui n'a jamais cédé le pouvoir en plus d'un demi-siècle?

Samedi, le gouvernement mexicain a annoncé la création d'un double système de change qui gonfle artificiellement la valeur du peso. Le système fixe à 50 pesos au dollar le système de change pour l'achat de produits essentiels et à 70 pesos

Voir page 8: Mexique



Le président du Mexique, M. Jose Lopez Portillo, a souligné l'ouverture des banques nouvellement nationalisées du Mexique, hier matin, lors d'une brève cérémonie à Mexico. De nombreux clients se sont pressés aux guichets en expliquant qu'après avoir été privés de services bancaires pendant cinq jours, ils avaient besoin d'argent. Les craintes des autorités, qui prévoyaient des retraits massifs, ne se sont pas matérialisées. (Photolaser AP)

## Le plan Reagan en vedette à Fès

(D'après AFP et Reuter) — Alors que le roi Hassan II a ouvert hier soir à Fès (Maroc) les travaux du sommet arabe qui revêt une importance cruciale pour l'avenir du conflit israélo-arabe, le ministre israélien de la Défense, M. Ariel Sharon, a adressé un nouvel avertissement à la Syrie au lendemain de l'enlèvement de huit militaires israéliens au Liban.

Cette année, ce sera le plan Reagan de règlement de la question palestinienne qui, bien que formellement absent de l'ordre du jour de la réunion, devrait avoir la vedette des débats.

Trois mois, jour pour jour, après le début de l'invasion israélienne au Liban, le monde arabe s'est réuni hier à Fès pour tirer les conséquences politiques de la bataille de Beyrouth et de la dispersion des forces militaires de la résistance palestinienne.

L'accueil triomphal réservé au chef de l'O.L.P. M. Yasser Arafat, par les chefs d'État et de délégation qui participent au sommet de Fès souligne avec éclat que la résistance opposée par les Palestiniens aux forces israéliennes est plus que jamais perçue dans le monde arabe comme une victoire morale et politique d'une portée considérable.

Seul le président syrien, M. Hafez al-Assad, n'a pas, selon des indications persistantes mais non confirmées, participé à la cérémonie d'accueil de M. Arafat, aux côtés des rois Fahd d'Arabie saoudite et Hussein de Jordanie et des autres chefs d'État.

En rompan, par des accolades et des chaleureuses poignées de main, l'extrême

Voir page 8: Plan Reagan

Restaurant  
**Butch Bouchard**  
Festival de  
Cuisses de grenouilles  
Repas complet: \$8.95  
midi et soir  
881 de Maisonneuve, Est, tel.: 527-1221

# Sylvain Simard au DEVOIR

## Une injection de santé pour éviter au PQ le conformisme

par Pierre O'Neill

**C**ONFORMISME et facilité menacent le Parti québécois, estime son vice-président, M. Sylvain Simard, qui trouve essentiel que ce parti redevienne le lieu de réflexion et de discussions qu'il fut à ses premières années.

Dans une entrevue au DEVOIR, M. Simard a exprimé en outre la crainte que le parti ne se vide de ses éléments les plus dynamiques, si l'on ne réussit pas «une injection nouvelle de santé».

Pour contourner ces écueils, M. Simard croit que les dirigeants du parti devront tout mettre en œuvre, au cours des prochains mois, pour remobiliser les militants, relancer le débat sur l'argumentation fondamentale de l'option souverainiste et faire en sorte que le PQ redonne à la société québécoise le «goût de se redéfinir et de se réorienter».

Comment administrer ce nouveau souffle au parti? «D'abord se reconqu岸er de nos objectifs», réplique le vice-président du PQ qui observe déjà avec grande satisfaction une métamorphose du discours. Il se félicite de la nouvelle «mentalité» qui inspire l'exécutif qu'il préside et promet que le plan d'action des prochains mois sera entièrement axé vers la promotion de la souveraineté. Un tournant qui sonne le glas du «discours peureux» de l'époque étapnée pré-référendaire et annonce l'entrée en scène d'un discours «plus fort et plus agressif» sur la question nationale. Un changement d'attitude que le vice-président du PQ veut

voir devenir contagieux et qui a déjà commencé à se propager chez les ténors du gouvernement dont le discours sur la souveraineté lui est apparu jusqu'ici quelque peu timoré.

Ce changement de mentalité, M. Sylvain Simard l'attribue avant tout à la prise de conscience issue de la crise qui a secoué le parti en début d'année. Une prise de conscience qui s'est clairement exprimée dans les résolutions adoptées par le congrès de février et qui s'est traduite dans les textes du nouveau programme. Cette conversion de la mentalité péquisté, le vice-président du parti la souhaite permanente. Mandaté par le congrès, le nouvel exécutif s'est employé à bonifier les rapports entre le parti et le gouvernement.

À cet égard, le vice-président du PQ rappelle cette époque où les travaux de l'exécutif national étaient constamment perturbés par la guérilla que se livraient l'aile militante et l'aile gouvernementale. M. Simard note encore avec satisfaction que cette pratique du «croc-en-jambe» est revenue au sein de l'exécutif.

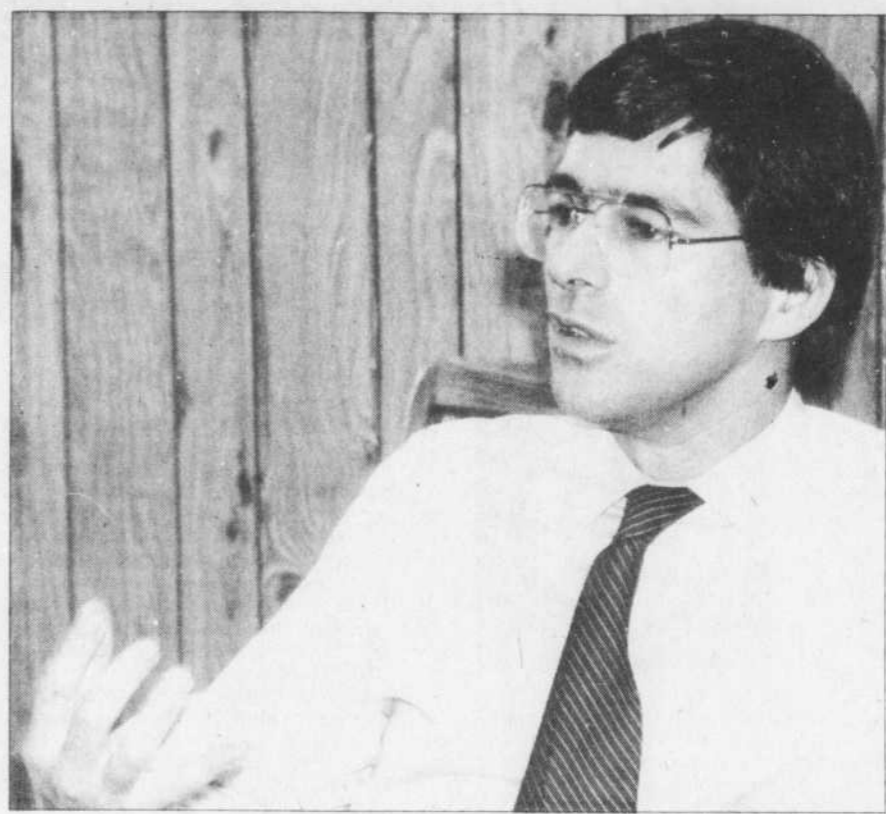
Dans le bilan qu'il fait de ces huit premiers mois à la vice-présidence du PQ, M. Sylvain Simard constate avec fierté que les querelles stériles ont fait place à un dialogue constructif. Le modus vivendi qui régit maintenant les échanges entre l'aile militante et l'aile gouvernementale de l'exécutif national, dit-il, est en train de s'instituer à toutes les instances, de sorte que les rapports entre le gouvernement et le parti sont aujourd'hui sensiblement modifiés. Il porte au crédit de cette nouvelle approche le fait que, plus que jamais auparavant, le gouvernement tienne compte des

**L**es délégués du congrès de décembre dernier venaient à peine de l'élire à la vice-présidence que M. Sylvain Simard s'est trouvé plongé dans la pire crise que le PQ ait connue depuis sa fondation. C'est avec le même étonnement que tous les congressistes qu'il a entendu M. René Lévesque menacer de démissionner de la présidence du parti.

Depuis ces premières heures dramatiques, les tensions internes n'ont jamais cessé et le leadership du nouveau vice-président a constamment été mis à l'épreuve. Ce fut d'abord le déroulement du référendum auprès des membres, l'organisation du congrès de février et successivement les débats sur la participation aux élections fédérales, sur les coupures dans le secteur public et sur la réforme du mode de scrutin.

Natif de Chicoutimi, âgé de 37 ans, M. Sylvain Simard est professeur à l'Université d'Ottawa. Il a été président du groupement régional de l'Outaouais de 1979 à 1981. À travers la crise qui visait particulièrement les éléments radicaux du parti, M. Simard a dû se soumettre à des compromis pour ne pas s'alléner la confiance de son chef. Néanmoins, il est encore aujourd'hui généralement considéré comme un authentique représentant de l'aile indépendantiste de gauche du PQ.

Satisfait du bilan de ces premiers huit mois à la vice-présidence, M. Simard dit toutefois avoir trouvé l'expérience épuisante. Père de famille habitant Gatineau, il croit que la description du candidat idéal aux postes de vice-président du parti et président de l'exécutif correspond au portrait d'un millionnaire, célibataire, résidant à Montréal.



(Photo Jacques Grenier)

recommandations de l'exécutif et que les porte-parole des militants de la base puissent ainsi parvenir à infléchir les orientations fondamentales du gouvernement.

Dans cette optique de la normalisation des rapports entre le parti et le gouvernement, l'exécutif s'inspirera des conclusions du comité de réforme des structures pour obtenir un rendement optimal de la participation des militants à toutes les instances. Il s'agit notamment de relancer

le processus de consultation entre le gouvernement et le parti, de faire en sorte que les lieux de discussions cessent d'être sclérosés par la procédure et la futilité. Dans l'esprit du vice-président du parti, c'est le fonctionnement du conseil national qui est principalement visé. À titre d'exemple, il trouve anormal que le temps consacré aux délibérations du conseil national puisse être accaparé par des questions aussi marginales que les subventions pour les

fosses à purin dans le comté de Pontiac. De l'expérience des dernières années, il retient du fonctionnement du conseil national «le lieu d'un ennui mortel, où les militants étaient souvent perdus dans la procédure et où il était facile pour un ministre et même pour le premier ministre de venir imposer sa vision des choses».

L'exécutif a déjà prévu certains changements dans le fonctionnement du conseil national. Au moins deux des

quatre réunions du conseil porteront sur des thèmes d'intérêt national. En mars dernier, les membres du conseil national avaient eu droit à une discussion sur les priorités budgétaires du gouvernement. À la veille de la reprise de la prochaine session, ils pourront indiquer au gouvernement la voie à suivre dans la définition de ses priorités législatives, mais avec l'assurance que ces fois que leurs préférences ne seront pas ignorées. C'est toujours dans le même

but de bonifier les rapports entre le gouvernement et le parti et de relancer le processus de consultation que l'on prévoit accroître le nombre de réunions conjointes entre le conseil des ministres et l'exécutif national. M. Simard croit qu'il faudrait par ailleurs favoriser une plus intense participation de la base militante aux instances décisionnelles du parti. Il souhaite à ce propos que la composition du conseil exécutif national soit éventuellement élargie à une meilleure représentation régionale. Il voit dans le groupement régional, le «niveau politique le plus intéressant du parti».

Au cours de cette entrevue au DEVOIR, le vice-président du Parti québécois, M. Simard, a été amené à exprimer son opinion sur un certain nombre d'autres sujets. Et il a notamment émis les avis suivants:

■ le gouvernement devra décider, dans les meilleurs délais, du choix du prochain mode de scrutin, s'il souhaite le mettre en vigueur aux prochaines élections générales. Les débats qui ont eu cours jusqu'ici au sein de l'exécutif, du caucus et du cabinet, ont permis de dégager l'appui d'une majorité en faveur de la formule compensatoire des monopoles régionaux. Mais avant toute décision, le cabinet a convenu qu'il valait mieux procéder à une consultation auprès de toutes les as-

sociations de comtés. Lorsque Claude Ryan a déclaré aux journaux que le Cabinet avait opté pour la représentation proportionnelle régionale modérée (RPRM), il a fait du «forcing» politique. Si M. Larocque, sous-ministre, veut faire de la «rène politique», note M. Simard.

■ La démission de M. Claude Ryan de la direction du PLQ est inquiétante pour la santé de la vie démocratique québécoise. Il représentait une vision fédéraliste mais nationaliste du Québec, il privilégiait une conception élevée du leadership politique et du rôle de l'État. C'est un départ qui augure très mal pour le débat démocratique. Départ déplorable en ce qu'il révèle une polarisation vers les éléments les moins intéressants du PLQ. Actuellement, personne de valeur ne se «pointe» pour succéder à M. Ryan. Les Bourassa, Garneau et autres sont des «has been» et le Québec n'a pas envie de revenir à l'ère des discours-cassettes. Le PLQ ne peut pas, sans se voir marginaliser, tourner le dos au Québec comme État national. Je souhaite au PLQ un chef qui ait le sens du Québec.

■ Le Parti québécois n'a pas abandonné ses objectifs de social-démocratie. La conjoncture économique l'a obligé à réduire l'écart qui sépare les employés de la fonction publique des travailleurs de l'entreprise privée, et à imposer certaines taxes impopulaires. Mais le gouvernement a conservé de la social-démocratie l'essentiel, c'est-à-dire tous les programmes de redistribution sociale.

■ Depuis au moins douze ans la stratégie de négociation des syndicats n'a pas évolué. Mais une réflexion vient de s'amorcer au sein de l'appareil syndical. Une prise de conscience qui pourrait amener les syndicats à moins d'intransigeance. D'autre part, il y a des indications qui veulent que le gouvernement pourrait être disposé à prévoir une réforme du code du travail et une réelle participation des travailleurs aux décisions qui les affectent.

■ La participation du Parti québécois aux prochaines élections fédérales est à peu près acquise. Le projet a déjà reçu l'appui de la majorité des membres de l'exécutif, du caucus des députés et du cabinet. Au terme de la consultation qui se poursuivra en septembre dans les comités, le conseil national d'octobre aura l'occasion de clôturer le débat. La victoire aux prochaines élections provinciales sur la souveraineté passe par le succès du PQ aux élections fédérales.

# Découverte et pillage en Gaspésie



Alain Duhamel



Le moulin à eau construit par un certain Audet dit Lapointe à Notre-Dame-de-la-Doré en 1890 tourne toujours pour le plus grand plaisir des visiteurs. Il fait désormais partie des monuments classés du Québec. (Photo I.B.C.)

La Commission des biens culturels a poursuivi ses études sur le sujet et compte présenter, cet automne probablement, une série de recommandations au ministre des Affaires culturelles.

Le Comité d'histoire et d'archéologie subaquatique du Québec, avec le concours du Musée militaire et maritime de Montréal, avait organisé en 1981 une expédition en Gaspésie sur la foi d'un renseignement de source locale: au début du siècle, un pêcheur de la Pointe Saint-Pierre avait sorti de l'eau deux canons et noté l'endroit de la découverte. Et puis, plus rien, jusqu'à ce que ses descendants communiquent avec le Comité d'histoire et d'archéologie subaquatique.

Les renseignements ont permis de localiser l'épave d'un vaisseau marchand, vraisemblablement de la première moitié du XVIIIe siècle. Les chercheurs ont trouvé des canons, une ancre, des cordages, des boulets de fer et, surtout, du matériel de pêche fort intéressant. Il ne reste plus rien de la structure de bois du vaisseau.

La seconde fouille, cet été, devait permettre d'accroître l'échantillonnage archéologique afin de préciser la nature de l'épave et l'époque où elle a sombré. Tout le matériel dégagé dans ce qui restait encore a été expédié à l'Institut canadien de conservation des Musées nationaux du Canada pour analyse et identification. Éventuellement, lorsqu'il aura livré tous ses renseignements, ce matériel pourrait enrichir une institution locale

dont la mission consiste à mettre en valeur le patrimoine des Gaspésiens.

Le pillage sur le site de cette épave prive les chercheurs des connaissances nouvelles et appauvrit le patrimoine des Gaspésiens. Une petite enquête dans la région a réussi à retrouver une partie du matériel pillé et en fort mauvais état puisque, hors de l'eau et sans traitement, les témoins archéologiques subaquatiques ne résistent pas longtemps à l'air libre.

L'incident est d'autant plus désolant que le ministère des Affaires culturelles avait persuadé les gardes de pêche de la Direction de la protection au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'exercer une surveillance sur le site. Cette première tentative d'action concertée, malheureusement infructueuse, ne devrait pas, peut-on espérer, servir de prétexte au renoncement et à l'inaction.

**Longueuil** — Les administrations municipales posent parfois des gestes qui ne paraissent guère inspirés d'un bon jugement. Ainsi, la ville de Longueuil a-t-elle permis récemment à la société Bell Canada de démolir une maison ancienne pour aménager en lieu et place un stationnement. Ce faisant, la ville appauvrit son assiette foncière et encaisse, la première année, une perte de revenus d'au moins \$1.600.

Renovée, cette maison du début du siècle, comportant cinq logements, enrichirait

l'assiette foncière de Longueuil et contribuerait, dans son voisinage, à maintenir une bonne vie de quartier.

Un groupe de citoyens, avec le concours de la Société historique du Marigot, s'oppose à cette démolition. Elle contribue au dépeuplement du vieux Longueuil et contredit les efforts de plusieurs résidents, incités par leur administration municipale, à embellir et à rénover leurs bâtiments.

L'immeuble en question, situé rue Saint-Jacques, appartient à une architecture urbaine populaire du début du siècle. Un maire de Longueuil, M. Paul Pratt, habitait le rez-de-chaussée. Ce n'est pas tant la valeur patrimoniale de l'immeuble qui compte dans cette

affaire, mais bien sa valeur urbaine.

**Le moulin Audet** — Le ministre des Affaires culturelles vient de classer le moulin Audet dit Lapointe ou moulin des pionniers à Notre-Dame-de-la-Doré, dans la région du Lac Saint-Jean.

Construit en 1890 près de la rivière aux Saumons, le moulin à eau a servi au sciage du bois, à la préparation de la moulée des animaux, à la fabrication de bardeau et même, au début du siècle, à la fabrication de l'électricité. Il s'agit d'un bâtiment en bois à deux niveaux dont le mécanisme d'entraînement fonctionne toujours.

Depuis quelques années, la

### Un référendum sur le statut spécial de Hull

OTTAWA (PC) — La population de Hull sera vraisemblablement invitée à se prononcer par référendum pour décider si elle favorise un statut spécial en territoire québécois pour la ville ou la formation d'un district de la capitale fédérale. Un récent sondage organisé par l'ex-maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui représente maintenant la circonscription de Hull à l'Assemblée nationale, a permis de constater que la population est passablement divisée sur cette question. D'ailleurs, la majorité des conseillers municipaux sont favorables à la tenue d'un référendum qui coïnciderait avec la tenue des élections municipales. L'actuel maire de Hull, l'avocat Michel Léger, craint pour sa part que la question devienne un cheval de bataille lors de la campagne électorale municipale. Aussi le conseil attendra-t-il de voir de quelle façon la question sera formulée avant de se prononcer sur la tenue d'un référendum.



Pour une fourrure de qualité: Louis-Philippe McComber POUR ÉPAGNER, ACHETEZ MAINTENANT!

**HACHETTE... les dictionnaires nouvelle génération**  
chez votre libraire

**UNIVERSITE CONCORDIA**

## Cours de langues Anglais-Français

Septembre 1982

<b>ANGLAIS</b> Intensif - Journée complète du 13 septembre au 3 décembre lundi - jeudi 9h - 15h vendredi 9h - 13h 12 semaines-288 heures-1 200\$	<b>FRANÇAIS GÉNÉRAL</b> Matinée ou soirée du 21 septembre au 9 décembre mardi et jeudi 9h - 12h ou 18h - 21h 12 semaines-72 heures-200\$
Semi-intensif - Matinée du 13 septembre au 3 décembre lundi, mercredi et vendredi 9h - 13h 12 semaines-144 heures-600\$	<b>FRANÇAIS COMMERCIAL OU COURS DE TRADUCTION OU FRANÇAIS POUR LE PERSONNEL HOSPITALIER</b> Soirée du 21 septembre au 9 décembre mardi et jeudi 18h - 21h 12 semaines-72 heures-225\$

Renseignements:  
**CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE ÉCOLE DE LANGUES**  
1822, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 101  
Montréal 879-8436

**guérin** l'éditeur qui édite  
**La famille Attache**  
Cahier d'écriture évolutive  
Pierrette Beaudry/Michelle Comeau  
ISBN-2-7601-0275-0 - 64 p.  
2,25 \$  
Ce cahier d'écriture est destiné aux élèves qui apprennent à lier les lettres. Il est conforme au nouveau programme du ministère de l'Éducation du Québec, mai 1979. «La famille Attache» se veut la continuation logique de «Allô

**NOUVEAUTE**  
**La famille Attache**  
L'élève qui aborde «La famille Attache» a déjà, en général, une bonne connaissance de la forme de chacune des lettres. Par conséquent, le but de ce cahier est à la fois de raffermir cette connaissance et de lui donner le moyen de lier les lettres entre elles. Les mots choisis sont adaptés au vocabulaire de l'élève de 6 à 11 ans et sont empruntés à l'échelle de

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Montréal, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241
--	---	---	--

**LE DEVOIR**  
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE  
844-3361

**guérin** éditeur limitée  
4501 Drolet  
Montréal H2T 2G2  
Tél.: (514) 842-3481

langage et d'acquisitions orthographiques", Robert R. Préfontaine, Ed. Le Sablier, 1979.



### Les prodiges du maquillage

Charles Durning, à gauche, et Dustin Hoffman discutent lors du tournage du film «Tootsie», dans lequel Hoffman joue le rôle d'une jeune fille en quête de succès dans une grande ville. (Photolaser AP)

## Le téléthon rapporte autant qu'en 81

# Découverte canadienne sur la dystrophie musculaire

par Gilles Provost

Lors de sa conclusion à 19 h hier soir, le 17e téléthon annuel de la dystrophie musculaire, organisé à l'échelle du continent américain, avait recueilli \$581,000 au Québec, \$2,3 millions au Canada et \$25 millions au États-Unis. Ces chiffres demeurent provisoires puisque le public peut encore inscrire ses dons par téléphone jusqu'à midi aujourd'hui (842-7221, à Montréal).

En raison du contexte économique difficile, peu de campagnes de souscription ont atteint leurs objectifs cette année et l'Association canadienne de la dystrophie musculaire avait abandonné tout espoir, hier soir, d'atteindre le chiffre magique de \$5,5 millions qu'elle s'était fixé. On aura quand même atteint à peu près le montant recueilli l'an dernier, soit \$3,1 millions.

Au Québec, les organisateurs de la campagne avaient

été encore plus ambitieux en se fixant un objectif de \$1 million alors que les Québécois n'avaient pas fourni \$700,000 l'an dernier. Les Américains, eux, avaient été plus «raisonnables» et n'avaient pas perdu tout espoir, hier soir, de franchir leur objectif national, fixé à \$30 millions.

La centaine de millions d'auditeurs de ce spectaculaire téléthon animé par Jerry Lewis depuis Las Vegas ont aussi appris en première une découverte canadienne toute récente, qui apporte un nouvel espoir aux victimes des diverses maladies musculaires héréditaires qu'on regroupe dans la catégorie «dystrophie musculaire».

En effet, le dr Kalus Wrogemann, de l'université du Manitoba, et le Dr F.C. Worton, du Sick Children's Hospital de Toronto, auraient identifié pour la première fois la protéine manquante du bagage génétique qui expliquerait la principale forme de dystro-

phie musculaire, la dystrophie pseudohypertrophique de Duchenne.

Cette maladie représente le tiers des 20,000 cas de dystrophie musculaire enregistrés en ce moment au Canada. Elle se manifeste au départ par un gonflement et un durcissement apparent des muscles malades puisque ces derniers se trouvent envahis de cellules de graisse ou de tissu conjonctif.

La dégénérescence des muscles se poursuit ensuite généralement pendant une vingtaine d'années sans que le système nerveux ne soit touché à la limite, la paralysie devient complète dans les muscles touchés, qui fondent complètement. Vers l'âge de 12 ans, les jeunes victimes doivent se déplacer en chaise roulante.

Selon la façon dont chaque maladie progresse, on distingue une quarantaine de formes de dystrophie musculaire. Les découvertes récentes sur l'anomalie génétique respon-

sable d'une d'entre elles devraient permettre de faciliter les recherches sur les autres formes de la maladie et de mieux comprendre le détail de la maladie de Duchenne. De la sorte, il devrait être plus facile d'identifier des traitements susceptibles de bloquer la progression des symptômes et de prolonger la vie des victimes, au-delà de 20 ans.

Cette découverte ouvre aussi la voie à du dépistage génétique pour prévenir la conception d'enfants atteints de cette maladie qui ne se manifeste souvent qu'à l'âge de deux ou trois ans.

Le téléthon de Jerry Lewis était animé depuis Las Vegas mais l'Association canadienne de la dystrophie musculaire avait aussi son centre de coordination canadien à Mississauga.

En outre, la version canadienne du téléthon disposait de sept centres régionaux qui diffusaient environ 15 à 20 minutes d'émission par heure. Cela donnait à la couleur locale, tandis qu'on se rabattait sur le «super-show» américain pour remplir de divertissements le reste des 24 heures qu'aura duré le téléthon.

À Montréal, la section québécoise était animée depuis le Caf Conc' du Château Champlain par Veronique Béliveau et Mark Burns, tandis que le magasin Simpson avait mis une cinquantaine de téléphonistes au service de l'organisation bénévole.

L'artiste France Joly a représenté le Québec et le Canada (en anglais) à Las Vegas tandis que les studios montréalais ont bénéficié de la participation de Claude Dubois, Christine Lamer, Joël Denis, Danielle Ouimet, Mario Lirette, Terry Francona, Roger Giguère, Jean-Guy Moreau, Claude Steben, Monique Vermont et Jean Faber.

# L'ADAC reprend son envol entre Montréal et Toronto

par Guy Deshaies

L'avion canadien Dash-7, construit par De Havilland du Canada mais qu'aucun transporteur canadien n'utilise au Canada présentement, sera l'épine dorsale d'un tout nouveau service aérien entre Montréal, Toronto et Ottawa dès le printemps prochain.

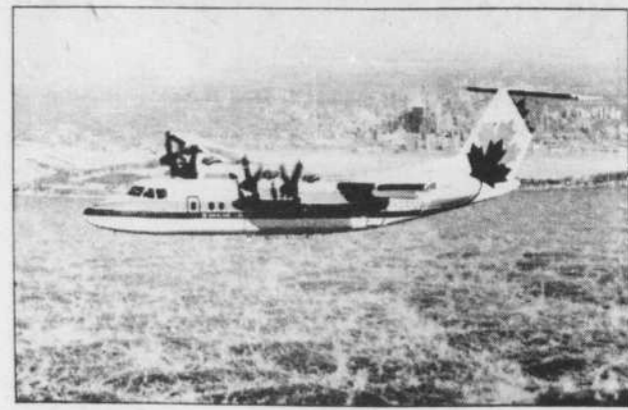
Le service commencera au printemps entre Toronto et Ottawa, puis la liaison avec Montréal commencera à l'automne prochain avec ceci de particulier que l'avion reliera l'île de Toronto, à deux minutes du quartier torontois des affaires, au parc Victoria de Montréal, en bordure de l'autoroute Bonaventure en plein centre-ville.

Il s'agit d'un avion ADAC (à décollage et atterrissage courts) grand-frère du Dash-6 qui avait été exploité sur une base expérimentale par Air Canada entre Ottawa et Montréal en 1974 et 1976. Le Dash-7, très silencieux, transporte 50 passagers.

Ce projet de liaison ADAC entre Montréal, Toronto et Ottawa a été défendu depuis 1978 par Canavia Transit de Montréal, nouvelle compagnie fondée par Me John Gilmore, jeune avocat montréalais spécialisé en droit aéronautique.

Depuis 1978, les décisions ont été longues à venir à ce sujet. Les oppositions ont d'ailleurs été vives, d'abord du côté de la municipalité de Toronto Island, qui ne voulait pas voir d'aviation commerciale sur son territoire, et surtout du côté de la Commission canadienne des transports, qui hésitait entre les diverses propositions de différentes compagnies tout en reconnaissant la viabilité d'un tel service ADAC et l'intérêt pour le Canada de mettre en valeur un produit canadien. Le gouvernement fédéral, depuis l'achat de la société De Havilland en 1973, a investi au-delà de \$600 millions dans le développement des avions ADAC.

En août 1981, la Commission canadienne des transports accordait le permis d'exploitation du service à City Center Airways Limited, propriété de M. Jim Plaxton. La



L'appareil Dash-7, de type ADAC, assurera les liaisons Toronto-Montréal et Toronto-Ottawa à compter de l'an prochain.

Commission favorisait alors une société exploitant déjà un service de transport aérien et ayant à sa tête des gens d'une grande expérience dans ce domaine. Mais Canavia faisait appel de cette décision. En mars dernier, le pourvoi en appel de Canavia était accordé et toute la question repartait à zéro pour enquête. Devant des délais probables d'encore au moins deux ans, MM. Gilmore et Plaxton en arrivaient à un accord pour l'exploitation du service sur une base de 50%.

Des actions chacun et regroupaient leurs ressources financières pour former une société conjointe.

Le nom de ce nouveau transporteur aérien sera choisi d'ici quelques mois, mais le gouvernement fédéral a déjà donné son accord de principe. Quant à la municipalité de Toronto Island, son nouveau maire, M. Art Eggleton, a accordé un permis d'exploitation de l'aéroport municipal de l'île valable jusqu'en l'an 2033 à la condition qu'aucun avion à réaction et aucun avion à hélice plus bruyant que le Dash-7 ne soient utilisés.

Il s'agit d'un investissement de \$100 millions pour la nouvelle compagnie, dont l'achat de huit appareils au coût actuel de \$9,25 millions chacun. Le gouvernement fédéral facilite le financement des appareils. L'autre contribution

trél et Ottawa, de 7h à 23h.

Le vol entre Montréal et Toronto prendra environ 70 minutes de centre-ville à centre-ville. Un autobus transportera les passagers entre la piste et le centre-ville aux trois destinations et le prix de ce transfert sera inclus dans le prix du billet qui sera, selon M. Gilmore, le même que le tarif aérien ordinaire ou peut-être légèrement inférieur. Le Dash-7 consomme environ 45% moins de carburant qu'un avion à réaction d'aujourd'hui pour faire le trajet entre Montréal et Toronto. Le passager, évitant les pénibles trajets entre le centre-ville et les aéroports actuels, gagnera temps et argent en tout confort, a-t-on fait valoir. On estime que le marché entre Montréal, Toronto et Ottawa se situe à environ 500,000 passagers dès maintenant.

Il y aura services de bar, casse-croûte et repas à bord du Dash-7, propulsé par quatre moteurs Pratt & Whitney PT6A-50. L'avion n'a guère besoin d'une piste plus longue que 2,500 pieds.

Lors de la présentation, le commandant Michel Pierre et le copilote Dick Hutton de la compagnie De Havilland ont fait trois approches de la piste du parc Victoria, entre les ponts Victoria et Champlain, où une ligne de haute tension de l'Hydro-Québec se trouve dans l'approche est-ouest de la piste. Cependant, l'angle de descente de l'appareil est tel que cet obstacle ne le gêne pas pour l'atterrissage.

Les 50 sièges sont confortables, l'avion est bien aménagé, très silencieux et ses performances sont étonnantes.

La compagnie emploiera 400 personnes et la commande des huit appareils représente plusieurs centaines d'emplois chez De Havilland à Downsview, en Ontario.

# mazda



LIQUIDATION  
82

Suite à notre succès de la semaine dernière, nous vous suggérons de vous hâter pour un

Meilleur choix de couleurs et modèles à prix compétitifs!

Garage Blanchette Inc.

900 OUEST, RUE ST-LAURENT  
LONGUEUIL 677-6347

## Voiture piégée à Téhéran: 6 morts

TÉHÉRAN (AFP) — Six personnes ont été tuées et près de soixante blessées dans l'explosion d'une voiture piégée hier soir dans le centre de Téhéran, a indiqué à l'AFP un responsable du ministère de l'Intérieur iranien.

Selon ce responsable, aucune personnalité ne figure parmi les victimes, qui sont des passants.

Toutefois, selon certaines sources autorisées, le bilan pourrait être plus élevé et se monter à plus de 40 tués et près de 200 blessés.

La voiture piégée a explosé à proximité du ministère de la Justice et du ministère de l'Intérieur, dans un quartier très animé à l'heure de l'explosion.

Quelques minutes après l'attentat, il était impossible d'approcher du secteur de

l'explosion, bloqué par les membres des comités de la révolution islamique, les milices de quartier, et d'avoir une idée du nombre de victimes dans ce quartier très fréquenté à l'heure où les passants rejoignent un terminal de bus tout proche pour regagner leur domicile.

Les vitres des nombreux bâtiments officiels de ce quartier ont été soufflées dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, témoignant de la violence de l'explosion.

Contenus par les membres des comités, la Kalachnikov sur la hanche, qui ne faisaient preuve d'aucune nervosité, certains reprenaient en chœur le cri de «Mort aux hypocrites» (terminologie officielle pour les moudjahedine khalq).

## DR. MORTON SHULMAN

(Le conseiller financier le plus renommé au Canada)



### SÉMINAIRE

Hôtel Bonaventure  
jeudi, 16 septembre, 19h30

Ses judicieux conseils pratiques et réalistes lui ont permis d'accumuler une fortune tant pour lui que pour ses adhérents.

Voici un exemple concret:

Le Dr. Shulman conseillait au début de cette année l'achat de pesos mexicains; depuis le peso a été dévalué deux fois et un investissement de \$3,000. devenait une valeur de \$34,000.

(Ce séminaire sera en anglais)

Billets: \$35.00

Places limitées  
Commandes téléphoniques:  
288-3651  
(Visa, MasterCard)

Ticketron: (Montréal  
Trust, Magasin La Bale  
et Eaton)

## Les r.i.a. s'attaquent aux grands problèmes

"Doit-on acheter ou louer le nouveau matériel dont notre entreprise a besoin?"

"Un système de contrôle de la consommation d'énergie est-il réellement avantageux pour nous?"

"Quel impact aura l'inflation sur nos projets d'investissement à long terme?"

"Comment tenir compte des flux monétaires estimés dans l'analyse de nos dépenses d'immobilisations?"

Consolidez votre équipe de direction.  
Les r.i.a. s'y connaissent!  
Il y en a 12 000 au pays.  
Et ils sont de taille!



La Société des comptables en management

Bureau national, 154 Main Street East, Hamilton, Ontario L8N 1G9, et ses sociétés affiliées à travers le Canada.

Aquascutum  
OF LONDON  
PLACE VILLE MARIE

PRENONS CARTES DE CRÉDIT PERSONNELLES



# Devenir autonome dans le quotidien

DES dizaines de femmes comme vous peut-être, comme moi sûrement, ne savent pas poser une tablette, installer un réostat, changer la rondelle d'un robinet qui coule ou les pneus de leur auto.

On a beau être autonome dans bien d'autres domaines, aussi bien le dire franchement, on se sent un peu, beaucoup niaiseuse quand on ne sait rien faire soi-même... et si dépendante. Dépendante de la disponibilité des autres qui s'offrent gentiment à le faire pour vous, ou du menuisier, du plombier, de l'électricien qui demandent le gros prix.

Parce qu'elle a vécu cette situation et s'en trouvait, elle aussi, terriblement agacée, Nicole Perrier lançait il y a quelques mois l'opération débrouillardises en mettant sur pied Les Productions Et Ceater.

«J'ai toujours gagné ma vie, dit-elle, j'ai élevé mon enfant seule, mais j'ai dû constamment être à la remorque de mes amis pour les petits travaux dans la maison et l'entretien de ma voiture. Tout ce que je savais faire, c'était d'insérer la clé dans le démarreur pour la mettre en marche.»

Nicole Perrier ne donne pas elle-même les cours, mais elle organise des cliniques et ateliers avec des animatrices qui possèdent déjà ces compétences et qui sont prêtes à les partager avec d'autres. Ce qu'elle veut, c'est d'en arriver à développer à travers le Québec tout un réseau de femmes qui aideraient d'autres femmes à acquérir elles aussi leur autonomie.

Dès cet automne, les résidentes de la région métropolitaine et de la région de Trois-Rivières peuvent s'inscrire à différentes sessions d'information - dépannage pour apprendre à mieux se débrouiller dans les domaines de



Renée Rowan



Nicole Perrier, fondatrice des Productions Et Ceater, qui visent à aider les femmes à se débrouiller dans le quotidien.

l'automobile, du dépannage-maison, des finances, domaines qui leur ont toujours semblé mystérieux ou rébarbatifs parce qu'il leur manquait le savoir-faire, parce qu'elles n'avaient jamais osé ou parce que c'était réservé au sexe fort.

On a accusé Nicole Perrier de vouloir enseigner aux fem-

mes à se passer des hommes, à devenir leurs égales. On lui a dit qu'elle était une autre de ces féministes enragées... et toute la kyrielle des vieux clichés usés à la corde. «Je veux être féministe, répond-elle, si féministe veut dire vouloir amener les femmes à être autonomes, à être capables de s'organiser dans le

quotidien sans dépendre de tous et de chacun. Personne n'a le monopole du savoir et de la même façon que beaucoup d'hommes apprennent actuellement à faire la cuisine, à entretenir la maison et à s'occuper du soin des enfants, les femmes cherchent à apprivoiser ces chasses-gardées qu'ont été jusqu'ici les domaines de l'auto, de la menuiserie ou de l'électricité. L'autonomie, ça se vit aussi dans les détails pratiques de la vie quotidienne.»

Nicole Perrier ne cache pas qu'elle préfère que ces connaissances soient transmises par des femmes à d'autres femmes: «J'ai déjà eu un animateur responsable de la clinique automobile. Il était très compétent, mais il prenait pour acquis que tout le monde savait ce qu'était un piston ou n'expliquait pas telle chose en se disant que ce n'était pas utile pour les femmes de le savoir. Les débutantes, celles qui ne connaissent rien à un moteur, se sentent plus en confiance et osent davantage poser des questions à une autre femme sans craindre de faire rire d'elles.»

Selon ses disponibilités, on peut s'inscrire à des cliniques qui s'étalent sur cinq semaines à raison de trois heures par semaine (les lundis, mardis ou mercredis soirs, selon les régions) ou aux mardis «pro-femmes», aux promenades Saint-Bruno, qui ont lieu tous les mardis, de 13 h 30 à 15 h. Toutes ces activités débiteront dans la semaine du 20 septembre.

Ces rencontres sont ouvertes aux femmes de tout âge et animées par des femmes qualifiées faisant partie d'équipes volantes. Les rencontres «pro-femmes» sont gratuites tandis que d'autres sont offertes à des coûts abordables. Soulignons que des activités «pro-femmes» peuvent également être organisées à la demande de groupes ou d'associations.

Nicole Perrier en est à sa troisième carrière. Vedette de la chanson à la radio et à la télévision pendant une dizaine d'années elle a ensuite travaillé pendant huit ans au Salon de la femme, au secrétariat et à l'organisation. À 40 ans, elle a senti le besoin de voler de ses propres ailes: «J'ai eu envie de faire des choses moi-même, d'être mon propre patron. J'ai quitté mon poste, mais je devais continuer à gagner ma croûte. J'ai donc décidé de mettre au profit des autres femmes mon acquis, mon expérience.»

En plus des cliniques déjà mentionnées, elle organise des stages sur la gestion d'un projet (depuis le moment où germe l'idée jusqu'à sa mise en oeuvre), la gestion financière, les rouages et les techniques de communication (organisation d'une conférence de presse, rédaction d'un communiqué, etc.).

Pour plus de renseignements et pour l'inscription, il suffit de téléphoner à Nicole Perrier au (514) 467-0933. Si vous avez la formation ou la compétence voulue et que vous voulez devenir animatrice à l'intérieur de ce réseau débrouillardise, communiquez avec l'animatrice d'Et Ceater, au même numéro de téléphone.

Et pour vous rassurer, Nicole sait maintenant changer un pneu: elle s'est inscrite, le printemps dernier, à une clinique automobile...

«Compte tenu du taux de syndicalisation très élevé des répondantes, cela en dit long sur le genre de «solidarité syndicale» imposé par les «camarades» à leurs camarades féminines.

Au contraire, les «supérieurs» sont deux à trois fois plus coupables que les collègues: «propositions sexuelles avec menaces de conséquences négatives au travail, en cas de refus» et «invitations à sortir ensemble» accompagnées de menaces. Cela pour toutes les catégories de travailleuses.

Des 1.576 répondantes harcelées sexuellement, 5% ont démissionné elles-mêmes de leur emploi et 4% ont été congédiées. Lorsqu'elles ont été victimes de harcèlement sexuel 51% des répondantes, soit une femme sur deux, ont réagi en passant l'incident sous silence. Les autres ont demandé au harceleur de ces-

ser» (43%) ou ont averti la direction et/ou leur représentant syndical (5%).

Devant la possibilité de porter plainte auprès de leur employeur ou de leur syndicat, la majorité des répondantes restent pessimistes: 32% croient que le harceleur recevrait un avertissement et 3% qu'on leur offrirait un transfert de service, mais 59% prévoient que cela ne changerait rien ou qu'elles se feraient dire de «prendre les choses moins au sérieux».

Qu'elles aient ou non été harcelées, 89% des répondantes considèrent que le harcèlement sexuel est un problème grave et 91% disent qu'elles appuieraient une autre travailleuse aux prises avec ce problème, soit en l'encourageant à riposter si elle le désire (79%), soit en sympathisant avec elle (12%).



«Apprivoiser ces chasses-gardées qu'ont été jusqu'ici les domaines de l'auto, de la menuiserie, de l'électricité...»

## Résultats

Loto 6/36		Prochain GROS LOT		100,000 approx	
Date	3-9-82	1	8	9	20 31 34
6/6	1	492,804.00 \$		NO complé-mentaire	
5/6+	8	18,847.80 \$		MISE-TÔT	
5/6	194	1,165.80 \$		6 15 25 31	
4/6	8389	74.90 \$		Gagnants 586	
Ventes totales		2,721,935.00 \$		LOI 85.30	

Mini Loto		611278		50 000 \$	
Date	3-9-82	11278	5 000 \$	278	50 \$
1278	250 \$	78	5 \$		

Mini Loto		25 lots bonis de		10 000 \$ chacun	
Date	3-9-82	Numéros non décomposables		602J053	
984K695	837G754	430G779			
888J807	351F359	519G425			
566G130	811K119	967J992			
404H522	827F962	761G198			
143H511	576J945	889K734			
401J544	426F768	963G407			
390K171	934J954	684K278			
461K262	852G751	496K615			

Provincial		1042078		500 000 \$	
Date	3-9-82	2078	100 \$		
042078	50 000 \$	078	25 \$		
42078	1 000 \$	78	10 \$		

Inter Loto		589897		250 000 \$	
Date	3-9-82	Gros lots de 25 000 \$		NUMÉROS MOBILES	
89897	2 500 \$	795463	02079	2 500 \$	
9897	250 \$	274483	4834	250 \$	
897	50 \$	849818	087	50 \$	
97	10 \$	Numéros non décomposables			

La Quotidienne		Semaine du 30 août		L M M J V S	
100	973	990	502	920	945

Lotto 6/49		Prochain GROS LOT		1 210 000,00 approx	
Date	3-9-82	7	14	17	20 37 47
6/6	0	1 011 347,20 \$		NO complé-mentaire	
5/6+	0	128 920,50 \$		34	
5/6	196	393,40 \$		Ventes totales	
4/6	4967	39,40 \$		2 213 339,00 \$	
3/6	39357	10,00 \$			

la course à pied... un sport une victoire une fête

**Demi-marathon des Cantons SHERBROOKE 12 septembre**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Le Musée de la chasse inauguré avec un raton

par Paul Morisset

Le gros raton laveur, dans sa cage métallique, est hissé à mi-hauteur d'un grand pin à l'aide d'une corde et une poulie. Là-haut, oscillant dans le vent frais d'un dimanche après-midi radieux, le «chat sauvage» panique.

Sous lui, à une trentaine de pieds de l'arbre, une foule bruyante s'agit: des hommes en casquette rouge, bleue, orange, des couples avec des enfants — et des chiens, beaucoup de chiens, qui jappent sans arrêt.

Plus loin, un homme pointe son «black-and-tan» haletant directement vers l'arbre en lui répétant dans l'oreille, d'une voix rauque: «Chat! Chat! Va pognier le chat!» Au signal du juge, le chien décolle, fonce ventre à terre sur l'arbre et bondit sur le tronc, qu'il escalade de quelques pieds dans son emportement, avant de retomber sur le sol. Puis, la tête renversée, il aboie avec frénésie en direction du raton laveur. Une belle performance! Son maître, visiblement fier, va le saisir par le collier et le retire des lieux. Le chien suivant est moins bon. Dès le signal, il oblique vers une jolie femelle «blue-tick» qu'il avait remarquée dans la foule. Pendant ce temps, le raton reprend un peu de courage...

Quelques centaines de personnes ont assisté à cette compétition de chiens de meute dimanche, lors de l'inauguration du Musée québécois de la chasse. Situé non loin de Waterloo, dans les Cantons de l'Est, cet établissement est le premier du genre, dit-on, en Amérique du Nord. Il est le fruit de la collaboration de plusieurs organismes sportifs, qui ont eu l'appui financier de nombreux ministères provinciaux et fédéraux.

Après une messe en l'honneur de saint Hubert, patron des chasseurs, mettant en vedette les pittoresques sonneurs de trompe du groupe Rallie-Kébec, le ministre d'Étaf au Développement économique, M. Bernard Landry, a salué l'initiative des promo-

teurs du Musée, corporation à but non lucratif dont le conseil est présidé par l'animateur Roger Baulu.

«Les gens imaginent un musée comme un endroit poussiéreux, sans vie», nous a expliqué l'âme dirigeante du nouvel établissement, M. Pierre Poisson, en grande tenue de vénerie pour l'occasion: veste rouge, tunique verte, casquette et bottes noires. «Ici, a-t-il précisé, en plus de présenter une exposition traditionnelle d'objets de collection, nous allons mettre l'accent sur les démonstrations et les activités d'animation.»

Installé dans une grande maison ancienne fournie par le ministère des Travaux publics, sur un territoire de 300 acres fourni par la municipalité de Waterloo, le Musée québécois de la chasse propose au grand public, de samedi à hier, un «avant-goût» des activités qu'il prépare. Quant à la collection du Musée — armes à feu, spécimens empaillés, objets d'art — elle est encore modeste, mais les responsables comptent l'accroître substantiellement d'ici à la «vraie» ouverture de l'établissement, qui devrait avoir lieu l'été prochain.

M. Poisson espère par ailleurs que le Musée deviendra le point de ralliement de l'ensemble des groupements québécois intéressés à la chasse sous toutes ses formes. Les locaux et le vaste terrain boisé seraient à leur disposition pour des compétitions et des rencontres de tous genres. Mais il ne se tuera pas d'animaux sur le territoire, souligne-t-on avec insistance.

Agriculteur d'origine française établi depuis longtemps dans la région de Waterloo, M. Poisson est lui-même un promoteur de la chasse à courre de style français, qui est centrée sur la coordination de la meute, par opposition à la chasse anglaise, où le rôle du cheval est primordial. Cependant, d'autres groupements de chasseurs sont associés au Musée, notamment les fervents adeptes de la chasse nocturne au

raton laveur, un sport qu'on espère implanter au Québec et qui est largement pratiqué aux États-Unis. Dans les compétitions, les chiens doivent repérer la bête dans un arbre en pleine nuit. Le raton n'est toutefois pas abattu.

Outre sa modeste exposition, le Musée québécois de la chasse comprend déjà des installations pour le tir au pigeon d'argile et le tir à l'arc. On projette d'ajouter à ce complexe l'an prochain un restaurant spécialisé dans la venaison. La viande proviendrait du gibier frais saisi par les gardes-chasse.

Pour plus de renseigne-

### PROJET DE RÉFORME DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Soirées d'information publiques: semaine du 6 septembre

Le ministère des Transports invite la population des régions de Deux-Montagnes et de Châteauguay à assister cette semaine aux rencontres suivantes:

Mardi, le 7 septembre 1982, à 19h30: Centre communautaire 200, rue Henri-Dunant DEUX-MONTAGNES

Mercredi, le 8 septembre 1982, à 19h30: H.S. Billings High School (Auditorium) 210, rue McLeod CHATEAUGUAY

Pour tout renseignement supplémentaire: (514) 873-4128



Josée Roy, ergothérapeute, soins à domicile

**L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE**

RENCONTRER... Partager votre vie avec une personne qui saura donner

**«UN VISAGE À VOS RÊVES»**

N'EST-CE PAS LA UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARESSE AU FOND DE SON COEUR?

847 rue CHERRIER (métro Sherbrooke) Montréal, Qué. Organisme à but non lucratif

OUVERT: Lundi au ven. de 10h à 21h. Samedi de 10h à 15h.

**524-1176**

**On travaille pour vous**

**LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC**

Hélène Quesnel, secrétaire d'école

CSN FTQ ceq

# le monde

## ■ Appel à la grève en G.-B.

BRIGHTON, Angleterre (AFP) — Le 114<sup>e</sup> congrès du Trades Union Congress (TUC), la confédération regroupant 11 millions de syndiqués britanniques, s'est ouvert, hier, à Brighton sur un appel à la mobilisation contre les projets de limitation des droits syndicaux préparés par le gouvernement conservateur. Le cabinet de Mme Thatcher veut «masculer les syndicats pour supprimer toute lutte efficace contre sa politique monétariste», s'est écrié le président du TUC, M. Alan Sapper, devant une immense pancarte rouge proclamant: «Luttons pour l'emploi et pour la justice». Le projet conservateur, préparé par le ministre de l'Emploi, M. Norman Tebbit, s'attaque au monopole syndical d'embauche, dont il conteste le principe, et aux grèves de solidarité qu'il veut interdire. Il recommande la généralisation des votes à bulletin secret dans le monde syndical. Le projet pourrait être définitivement adopté vers la fin de cette année. La loi Prior, votée en 1980, donne déjà aux patrons les moyens de saisir, s'ils le veulent, la justice en cas de grèves de solidarité. Malgré ce texte, le TUC a appelé tous les salariés à observer des arrêts de travail d'au moins une heure le 22 septembre, par solidarité avec les grévistes de la santé.

## ■ Visite reportée?

MADRID (Reuter) — Les évêques espagnols ont convenu de demander au pape Jean-Paul II de reporter la visite qu'il devait faire en Espagne, afin que celle-ci ne coïncide pas avec la campagne des élections législatives, a-t-on appris de source proche de l'Église. Une majorité de l'Épiscopat espagnol, réuni à Madrid en session extraordinaire, a proposé que la visite du souverain pontife soit reportée au début de novembre, afin d'éviter que ce voyage, initialement prévu du 14 au 22 octobre, n'ait des implications politiques. Dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, les évêques déclarent être en outre convenus de maintenir la durée initiale de cette visite, mais de laisser au Vatican le choix des dates précises. Mgr Antonio Montero, porte-parole de la Conférence espagnole des évêques, a précisé aux journalistes que le président et le secrétaire-général de la Conférence allaient immédiatement se rendre à Rome, pour faire part au Vatican des résultats de leur réunion.

## ■ Sur la liste noire

WASHINGTON (Reuter) — Le gouvernement américain a interdit toute exportation de matériels et de services énergétiques à la société italienne Nuova Pignone, qui a enfreint l'embargo du président Reagan sur le matériel destiné à la construction du gazoduc euro-sibérien. Selon le département américain du Commerce, cette mesure, décrétée samedi soir, a des effets moins contraignants sur les sanctions similaires déjà annoncées à l'encontre des entreprises françaises Dresser-France et Creusot-Loire. Nuova Pignone est pénalisée pour avoir expédié deux turbines à destination de l'URSS. Par ailleurs, le porte-parole du département du Commerce a annoncé que Washington entendait assouplir les sanctions frappant les deux firmes françaises afin de les aligner sur celle décrétée à l'encontre de Nuova Pignone. Les États-Unis envisagent également de prendre des sanctions contre l'entreprise britannique John Brown Engineering, qui a accepté de livrer des turbines destinées au gazoduc.

## ■ Réouverture des banques

MEXICO (Reuter) — Les banques mexicaines ont rouvert leurs portes hier après cinq jours de fermeture consécutifs à leur nationalisation. Dans le même temps, le contrôle strict des changes est entré en vigueur, le marché libre étant désormais interdit. Par ailleurs, M. Jesu Silva Herzog, ministre des Finances, a déclaré à des journalistes que le Mexique paierait uniquement les intérêts de sa dette extérieure, qui s'élève à 65 milliards de dollars, jusqu'à la fin de 1983. M. Herzog, actuellement à Toronto pour la réunion annuelle du Fonds monétaire international, a indiqué que le total des remboursements représenterait 14 milliards de dollars. Le Mexique a conclu récemment un accord avec une centaine de banques étrangères pour reporter de 90 jours le remboursement d'environ 10 milliards de dollars.

## ■ De la rigueur en France

PARIS (AFP) — Le premier ministre français Pierre Mauroy a annoncé dimanche la poursuite jusqu'à la fin de l'année 1983 d'une politique économique de rigueur, visant à combattre le chômage et l'inflation mais mise au service d'une «grande ambition» de gauche. Effectuant sa rentrée politique sur les ondes de la radio périphérique Europe Numéro Un, M. Mauroy a déclaré que «rien ne permettait de parler d'une troisième dévaluation» du franc, celle de juin dernier (la seconde depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche, 10% par rapport au mark) n'ayant pas encore produit ses effets positifs. Il a «pronostiqué» une amélioration du commerce extérieur de la France qui devrait précisément profiter dans les semaines à venir des effets de cette seconde dévaluation. Il a de plus réaffirmé que la France n'entendait pas sortir du Système monétaire européen qui constitue un «îlot de relative tranquillité» au milieu des désordres qui caractérisent la situation internationale. M. Mauroy a en outre affirmé que la reconquête du marché intérieur français représentait une «volonté absolument essentielle» de son gouvernement mais qu'elle n'était «pas exclusive de la volonté de coopération européenne et de coopération sur le plan international».

## ■ Nouveau préfet de police

ROME (Reuter) — Le gouvernement italien, réuni en séance extraordinaire dimanche, a nommé M. Emanuelle de Francisco, actuellement chef des services de sécurité intérieure (SISDE), pour succéder à Palermine au général Carlo Alberto Dalla Chiesa, assassiné vendredi soir. M. De Francisco comblera les fonctions de commissaire du gouvernement et de préfet de police de la police sicilienne, bénéficiant ainsi des pouvoirs spéciaux réclamés en vain par le général Dalla Chiesa avant sa mort. M. Michele Di Giesi, ministre du Travail, en annonçant cette nomination, a ajouté que ces pouvoirs spéciaux seraient précisés dans un texte devant être soumis au Parlement. Le général Dalla Chiesa, ancien chef de la lutte antiterroriste, avait été nommé il y a quatre mois préfet de Palermo pour combattre la pègre sicilienne. Il a été abattu ainsi que sa femme dans une embuscade dans une rue de la ville par un commando de tueurs dépechés, semble-t-il, par la mafia.

# Solidarité se prépare à une grève générale éventuelle

VARSOVIE (AFP) — Au lendemain du 31 août, Solidarité a fixé un nouveau rendez-vous, redoutable, au pouvoir, en décidant de se préparer activement à «une grève générale éventuelle», si le dialogue n'était pas réactivé en Pologne pour la restauration des libertés perdues depuis le 13 décembre 1981.

Par la voix de Wladyslaw Frasnyniuk, l'un des membres de la direction nationale clandestine (TKK), Solidarité a tiré sans attendre la leçon des vastes manifestations du 31 août, qui ont secoué, à l'appel du syndicat, la Pologne entière pour le 2<sup>e</sup> anniversaire des accords de Gdansk.

Il s'agit, écrit M. Frasnyniuk, dans le bulletin numéro 38 de Solidarité de la région de Wrocław (sud-ouest du pays), d'une «grande victoire morale. Nous avons montré à la face du monde que notre foi dans les valeurs de la liberté et de la justice sociale est plus forte que la peur devant un pouvoir aveugle et sans pitié».

Pour M. Frasnyniuk, qui est activement recherché par la police et sous le coup d'une procédure d'enquête sommaire, il faut à présent «continuer la lutte». La tâche «la plus urgente, souligne-t-il, est de restaurer les structures d'action du syndicat et de procéder à tous les préparatifs en vue d'une grève générale éventuelle».

Cette première réaction, notent les observateurs, montre que le syndicat, fort de ses succès, considère désormais possible, si nécessaire, de passer à la phase décisive de l'offensive pour amener sous la pression les autorités à réamorcer le dialogue perdu. La menace paraît d'autant plus sérieuse que les récents événements ont créé une dynamique nouvelle, qui a modifié bien des données de la situation.

Outre l'aspect massif des manifestations, qui ont pris de court le pouvoir, celui-ci n'a jamais paru aussi seul face à la population, en raison du sang versé de nouveau, pour la 2<sup>e</sup> fois depuis l'état de siège. Officiellement le bilan est de 4 morts (deux à Lubin, un à

Wrocław, un autre à Gdansk) mais certaines informations, démenties hier matin par les autorités, font état de deux autres tués mardi à Nowa Huta, le grand faubourg ouvrier de Cracovie.

Tous ces éléments ajoutés, notent les observateurs, font apparaître la menace d'une grève générale comme très sérieuse: celle-ci pourrait bien en effet recueillir les suffrages d'une population dont les conditions de vie ne cessent de se détériorer, et qui a vu ses revenus réels chuter de 25% depuis le début de l'année, selon les statistiques officielles.

Dans un tel contexte, notent les observateurs, il faut peu de doute que M. Stefan Olszowski, nouveau ministre polonais des Affaires étrangères,

et considère comme un «homme de confiance» du Kremlin, se trouvera dans une situation inconfortable à Moscou, où il doit se rendre d'ici au 15 septembre.

Cette «visite de travail» devrait être l'occasion de faire un tour d'horizon d'une situation désastreuse à tous égards, après bientôt neuf mois d'état de siège.

La vitrine d'une normalisation douce et peu à peu acceptée a définitivement volé en éclats. Outre la persistance du «danger Solidarité», le pouvoir de la loi martiale a donné de nouveau l'image de la répression brutale, avec toutes les conséquences que cela représente pour Varsovie, mais aussi pour Moscou, soucieux de voir cesser les sanctions économiques occidentales.

# Le PC chinois adopte une nouvelle constitution

PEKIN (Reuter) — Le Parti communiste chinois, qui tient actuellement son 12<sup>e</sup> congrès national, a approuvé en séance plénière une nouvelle constitution qui interdit de façon explicite toutes les formes du culte de la personnalité qui avaient marqué les dernières années du pouvoir de Mao Tsetoung.

Annouçant la nouvelle hier au cours d'une conférence de presse, le porte-parole officiel, M. Zhu Muzhi, a déclaré que cette constitution révisée faisait disparaître les erreurs de la gauche qui se trouvaient dans la charte promulguée en 1977, un an après la mort de Mao.

Outre le fait qu'il prohibe toutes les formes du culte de la personnalité, le nouveau document stipule que les questions importantes doivent être discutées et décidées par les commissions compétentes du parti, a déclaré M. Zhu.

Il a ajouté que la nouvelle constitution prévoyait la création d'une commission consultative centrale, comprenant

les chefs anciens mais respectés du parti, qui ont décidé de laisser la place à des hommes plus jeunes.

Ce «conseil des anciens» apparaît surtout comme un moyen habile de l'homme fort du parti chinois, Deng Xiaoping, lui-même âgé de 78 ans, d'amener les vieux chefs révolutionnaires à renoncer à leurs postes au sein du bureau politique et du comité central.

Bien que l'élection de M. Deng à la nouvelle commission soit attendue dans le courant de cette semaine, il est probable que, contrairement à ses collègues dans la même instance, il continuera à exercer un pouvoir réel.

En réponse à ceux qui lui demandaient si les membres du conseil des anciens seraient autorisés à conserver d'autres fonctions, M. Zhu a déclaré: «Certains qui jouissent d'un haut prestige et qui possèdent une grande expérience du pouvoir pourront peut-être être élus concurrentement d'autres postes du parti».

M. Deng, qui, après avoir été secrétaire général du parti en 1966, avait été l'une des principales victimes de la révolution culturelle, s'est beaucoup attaché depuis son retour au pouvoir effectif à la fin

de 1978 à faire disparaître les leviers qui avaient permis à Mao de dominer le parti et, finalement, la Chine tout entière.

La nouvelle constitution est très claire à ce sujet, affirmant: «Le parti interdit toutes les formes du culte de la personnalité. Il est nécessaire de veiller à ce que toutes les activités des chefs du parti soient soumises au contrôle du parti et du peuple».

«Aucun membre du parti, quelle que soit sa position, ne pourra prendre de décisions individuellement sur les grandes questions. Aucun chef ne pourra pratiquer de pouvoir individuel arbitraire ou se placer au-dessus de l'organisation du parti».

Après l'abolition, annoncée dimanche, de la présidence du parti, que Mao avait exercée pendant trois décennies, le pouvoir réel au sein du parti appartiendra désormais à son secrétaire général.

M. Zhu, ministre de la Culture, a précisé que le secrétaire général présiderait les réunions du bureau politique et de son comité permanent. Il sera également responsable des décisions au jour le jour, en tant que chef du secrétariat permanent du comité central.

# Brejnev bientôt à la retraite?

MOSCOU (AFP) — De nouvelles rumeurs sur une prochaine retraite du président Leonid Brejnev, 76 ans, circulent depuis plusieurs jours à Moscou, sans trouver confirmation officielle ou officieuse.

Il s'agit d'un phénomène désormais cyclique en URSS, il y a exactement un an, certains prédisaient la démission en apothéose de M. Brejnev à l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire. En février, une campagne de dénigrement sur son entourage avait été lancée par certains milieux soviétiques officiels. Enfin en mars, des sources américaines avaient purement et simplement annoncé le décès du numéro un soviétique, la suite est connue...

Toutefois, ces nouveaux bruits concernant un prochain départ de M. Brejnev ont trouvé un écho en Allemagne fédérale, ou dans les milieux diplomatiques, on estimait dimanche que l'actuel numéro un soviétique pourrait abandonner ses fonctions durant l'automne.

Ces rumeurs qui ne sont pas toutes d'origines occidentales constituent cependant en elles-mêmes un fait politique, notent les observateurs. Elles pourraient être le reflet d'une perte d'autorité du président, puisque les attaques sont possibles, sinon d'une tentative de déstabilisation de son pouvoir sans qu'on puisse en cerner l'origine.

Les critiques contre Leonid Brejnev, recueillies depuis un an par les milieux occidentaux, portent sur trois points: son état de santé, la situation intérieure de l'URSS et sa politique extérieure.

L'état de santé: depuis 1975, le chef de l'État soviétique connaît des hauts et des bas. Selon des informations dignes de foi, sa capacité de travail ne dépasserait pas trois à quatre heures par jour. Fait nouveau: la population soviétique commence à ironiser sur l'âge de son président et les dernières rumeurs sur une retraite possible de Leonid Brejnev sont descendues dans la rue. Visiblement, il règne au Kremlin une certaine impatience quant à la succession comme l'a montré la campagne visant l'entourage de M. Brejnev en février dernier.

La situation intérieure: Leonid Brejnev restera, pour le Soviétique ordinaire, l'homme de la stabilité et de la sécurité, par opposition à l'ère stalinienne de la terreur et aux imprévus de Nikita Khrouchtchev. Mais, après 18 ans de pouvoir, le chef de l'État ferait preuve d'un dangereux immobilisme face à une situation intérieure sérieuse, regrette-t-on jusque dans les milieux officiels. La presse officielle et le parti s'inquiètent notamment de la dégradation sociale, qui se manifeste par un accroissement de la corruption et des trafics, par la montée de la petite criminalité et par l'aggravation de la pénurie.

Face à cette crise, l'équipe des «novateurs» réclamerait des réformes économiques profondes et immédiates, tout en exprimant son scepticisme quant au changement sous la direction d'un chef âgé et malade.

## PELLETIER et PELLETIER Optométristes

84, NOTRE-DAME OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE

- optométrie générale
  - lunetterie
  - lentilles de contact
- Rendez-vous: 845-2987

# Les Palestiniens attendent les résultats de Fès

par Victor Cygielman  
correspondance particulière

JÉRUSALEM-EST — «Pas aujourd'hui», «Ce n'est pas le moment», «Venez me voir plus tard», «Dans quelques jours, je pourrai vous dire davantage».

Voilà comment les dirigeants palestiniens (maires, intellectuels, notables, syndicalistes) ont accueilli votre correspondant, hier. Traumatisés par la défaite de l'OLP au Liban, surpris par l'initiative de paix du président Reagan et, surtout, désireux d'attendre les résultats du sommet arabe à Fès, avant de se prononcer, les Palestiniens des territoires occupés sont, une fois de plus, déconcertés et ne savent pas à quel saint se vouer. Bon nombre parmi ceux qui osent prendre position — surtout parce qu'ils n'ont pas de responsabilités publiques — aimeraient pouvoir s'accrocher au «plan Reagan», comme un noyau s'accroche à une bouée de sauvetage.

«Si nous refusons les propositions de Reagan — et nous avons l'habitude, c'est facile, de dire «non» à tout ce qui ne nous satisfait pas à 100% — nous allons nous retrouver dans l'impasse, sans avoir obtenu quoi que ce soit, seuls, face à Sharon et Begin», nous dit un libraire palestinien de Ramallah, 52 ans, la voix fatiguée, l'air découragé, las, le regard éteint. On murmure qu'il a perdu un parent très proche dans les combats de l'OLP contre l'armée israélienne, au Liban. Des vœux semblables sont surtout exprimés par des Palestiniens au-dessus de 40 ans, pères de famille, plus ou moins aisés.

Les jeunes, eux, refusent toute proposition qui, comme celle de Reagan ne reconnaît pas explicitement le droit du peuple palestinien à l'autodétermination nationale. «Nous n'accepterons pas qu'on nous vende, une fois de plus, au roi Hussein qui s'était déjà approprié la Cisjordanie, illégalement, en 48. L'OLP vit. A Damas, à Tunis. Le combat pour la cause palestinienne conti-

nuera jusqu'à la victoire», nous dit Moustapha, 22 ans, étudiant de l'université de Bir-Zeith. Plusieurs de ses camarades, autour de lui, approuvent bruyamment.

Même clivage dans la presse palestinienne, paraissant à Jérusalem-Est. «Israël décide d'implanter de nouvelles colonies juives sur la terre palestinienne, au moment où le monde entier, y compris les Arabes, cherchent les solutions «éléments positifs» dans le plan du président Reagan», écrit le quotidien palestinien pro-OLP *Al-Fajr* et ajoute: «La décision israélienne de faire avancer leurs bulldozers sur nos terres montre bien que les initiatives américaines ou européennes ne valent même pas le papier sur lequel elles sont couchées. Peu importe qu'on accepte ou rejette le plan Reagan, Israël continue à contrôler les territoires occupés».

Le journal nationaliste *A-Shaab*, invite les États arabes à ne pas donner des conseils aux Palestiniens: «Ceux qui regardaient, sans intervenir, quand notre peuple était massacré au Liban, n'ont pas le droit de se prononcer sur le projet de Reagan, n'ont pas le droit de nous dire ce que nous devons accepter ou rejeter».

«Nous aimerions que le sommet des Fès étudie la proposition américaine clameur, rationnellement, en tenant compte de la situation réelle dans les territoires», écrit de son côté le journal palestinien *El-Kuds*, nationaliste, mais plutôt pro-jordanien. Le journal exhorte les Arabes et l'OLP, réunis à Fès, à ne pas rejeter le plan de Reagan trop rapidement car il prévoit le gel de la colonisation juive et s'oppose à l'annexion de la Cisjordanie et Gaza par Israël.

Le quotidien palestinien conclut: «Un front uni jordanien-palestinien, soutenu par les États arabes, pourrait obtenir des résultats qui nous ont échappé jusqu'ici, lorsque nous nous sommes contentés de dire «non», sans offrir d'alternative réelle...».

# Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

## Société des loteries et courses du Québec

Numéro de concours: 82-620-05-B7

Date limite: Le 15 septembre 1982

### Chef de la division des projets administratifs



La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle pour combler un poste de Chef de la division des projets administratifs pour son service de la planification des ressources.

#### Fonctions:

Sous l'autorité du directeur de la planification des ressources, le titulaire du poste a la responsabilité de la gestion des projets effectués dans sa division relativement aux systèmes administratifs de la direction de l'administration.

Ces principales fonctions se décrivent comme suit:

- Assurer la réalisation d'études et la gestion de projets spéciaux relatifs aux systèmes et méthodes d'administration;
- Analyser et évaluer les systèmes administratifs en place, recommander les modifications requises et/ou concevoir de nouveaux systèmes;
- Préparer différents projets de stratégies ou de plans d'action et analyser les besoins futurs de la Société dans les domaines des ressources humaines, physiques et matérielles;
- Réaliser diverses études relatives à la planification corporative, au management et aux différents outils de gestion, notamment dans le domaine de la gestion informatisée;
- Assurer les activités de la gestion générale de sa division.

#### Exigences:

Diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études en administration ou dans une autre discipline universitaire appropriée et posséder 8 années d'expérience pertinente, notamment dans le domaine de la gestion de projets.

Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de la gestion de projets.

#### Salaire:

35 588\$ à 44 048\$

Les personnes intéressées font parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec  
a/s Division du personnel  
2000, rue Berri  
Montréal (Québec)  
H2L 4N5

**HACHETTE... les dictionnaires nouvelle génération**

**H** chez votre libraire

**LOCATION FORTIER INC.**

RÉAL MARCOUX  
GÉRANT DE LOCATION  
AUTOS ET CAMIONS  
(514) 353-9821

7000, BOUL. LOUIS H. LAFONTAINE, VILLE D'ANNOU, QUÉBEC H1M 2X3

Cours commençant le 7 et le 13 sept.

**ANGLAIS**

3 heures par jour, 5 jours par semaine par mois \$250.

2 heures, 2 fois par semaine, le soir, 8 semaines \$250.

Aussi des cours privés à prix modiques.

Centre Linguistique Européen

1235 rue Guy, tél.: 933-8252

Le candidat du RCM

A moins d'un revirement surprenant lors de la con- vention d'investiture du RCM le 12 septembre, Me Jean Doré dirigera comme candidat à la mai- rie les forces du Rassemblement des citoyens et ci- toyennes de Montréal. Contrairement au candidat du GAM, M. Henri-Paul Vignola, dont la figure est déjà connue du public comme ancien chef de police, l'avo- cat qui aspire à la succession redoutable du maire Jean Drapeau ne jouit encore d'aucune «image» dans les médias et la population.

Dans les élections modernes dominées par les mé- dias électroniques, les partis recherchent souvent des vedettes, quitte à en cacher la vraie personnalité et à faire écrire les discours par des spécialistes. Le RCM fut victime de cette distorsion électorale lors du scrutin de 1978, alors que son candidat à la mairie, M. Guy Duquette, peu connu malgré ses talents, finit bon der- nier. Me Jean Doré devra donc révéler prochainement des dons d'homme politique s'il veut surmonter ce genre de handicap et donner au RCM le porte-parole et le chef qui lui ont fait complètement défaut depuis la stupéfiante campagne de M. Jacques Couture en 1974.

Le jésuite prêtre-ouvrier de Saint-Henri n'était guère connu du grand public; il avait aussi le handicap d'être trop associé aux comités de citoyens et aux mé- contents du bas de la ville. En outre, à cette époque, ce n'était pas nécessairement bien vu dans les beaux quartiers de mêler la politique et la religion. Et pour- tant, le succès de Jacques Couture fut foudroyant. Cer- tes, il n'a pas battu le maire Drapeau; celui-ci a été réélu avec une confortable majorité. Mais quand même, un grand nombre de Montréalais votèrent pour l'opposition, et le RCM ravit à l'administration Drapeau-Niding la «victoire totale» qu'elle recherchait alors.

La politique est une grande capricieuse. Qui se rap- pelle aujourd'hui que, jeune avocat, Jean Drapeau passa un jour pour un dangereux révolutionnaire, que la RCMP surveillait de près dans ses assemblées hou- leuses? Le futur maire de Montréal n'avait pas craint non plus, dans ses premières années, de défendre des grévistes, notamment à Asbestos, et de s'associer ou- vertement à la CSN, alors en plein mouvement d'opposi- tion, voire de révolte contre le gouvernement de Qué- bec. Les «images» n'eurent guère d'influence sur l'élec- torat. En fait, Jean Drapeau triompha finalement parce que les citoyens de Montréal aspiraient à une ad- ministration propre à l'hôtel de ville et qu'un courant de changement profond commençait alors de se faire sentir partout au Québec.

L'association passée de Me Jean Doré avec des grou- pes plus ou moins populaires comme la Ligue des droits et libertés ou les Associations coopératives d'éco- nomie familiale ou encore avec des organisations poli- tiques comme le Parti québécois et, sur la scène mu- nicipale, un RCM qui n'ont pas toujours fait un grand consensus — c'est le moins qu'on puisse dire! — ce passé-là peut jouer un certain rôle dans la fortune poli- tique d'un candidat à la mairie. Mais cela n'est ni un atout ni un grand handicap. En 1982, ce n'est plus sur ce genre d'indications que les électeurs vont se faire une idée et surtout se rendre aux urnes le 14 novem- bre. Ils chercheront plutôt le candidat et l'équipe qui reflètent le mieux leurs inquiétudes à l'heure présente et offrent les meilleures garanties d'une gestion pruden- te du budget municipal.

Dans quelques quartiers, les taxes ont frappé dur. Dans d'autres, le chômage a atteint le niveau d'une crise dans la communauté. Dans cette ville de locatai- res, la majorité s'inquiète des hausses de loyer, des ré- novations, et attend à cet égard un appui concret de la part du pouvoir municipal. Aussi, les débats démocra- tiques à l'hôtel de ville risquent d'avoir moins de fa- veur que la création d'emplois et l'ouverture d'usines et de chantiers dans les quartiers de la métropole. En se montrant sensible à ce genre d'inquiétudes et de be- soins, Me Jean Doré révèle un sens politique et une ou- verture sociale qui sont bienvenus sur la scène munici- pale. Mais il sera jugé, dans le climat qui prévaut pré- sentement à Montréal et dans le pays, non pas sur des slogans, mais sur des propositions de programme.

En effet, si le RCM et son candidat veulent entrer dans la lutte d'une façon plus crédible que la dernière fois, ils devront faire face à la musique des vrais pro- blèmes qui pèsent sur la métropole — par exemple le pourrissement du transport en commun — et prendre des engagements à la fois clairs et fiscalement respon- sables. Le candidat du GAM, M. Vignola, a promptement condamné, par exemple, le règlement salarial de 12% avec indexation accordé par l'administration Drapeau-Lamarre aux cols bleus de la Ville de Mon- tréal. Comment le candidat du RCM — Me Jean Doré, s'il est élu à la convention — entend-il résoudre l'équa- tion des demandes syndicales, du maintien des services à la population et d'un contrôle des taxes municipales?

À l'aise dans les deux langues, montréalais de nais- sance, Me Doré n'est cependant pas connu de l'élec- torat anglophone et allophone de la métropole. Aucun parti municipal n'a jamais fait de cette question un ar- ticle de son programme, mais les équipes qui ont eu du succès ont dû tenir compte de cette loi non écrite de la vie montréalaise suivant laquelle un pacte de con- fiance doit être passé entre les principales composan- tes de la population. Il ne s'agit plus là seulement d'un ingrédient électoral, mais d'une nécessité pour l'avenir même d'une métropole comme la nôtre.

En obtenant à cet égard l'appui ouvert et complet du conseiller de Notre-Dame-de-Grâce, M. Michael Fains- tat, Me Jean Doré aura commencé sur un bon pied son entrée dans la vie politique montréalaise. Mais la route qui mène à l'hôtel de ville passe d'abord par l'est de la ville. Là réside l'épreuve finale que devront surmonter non seulement le candidat du RCM, mais le Rallie- ment lui-même.

M. Jean Drapeau avait 38 ans quand il fut élu maire de Montréal en 1954. Me Jean Doré, à l'âge de 37 ans, ne fait donc pas un pari aussi téméraire qu'il pourrait sembler. Plus fondamentalement, si vraiment Mon- tréal aspire à changer d'époque et de régime, l'entrée d'une jeune personnalité au conseil, que ce soit comme maire ou simplement comme conseiller élu par le truchement d'un colistier, pourrait être un signe des temps qui s'annoncent. En tout cas, Me Doré s'en- gage à rester dans les prochaines années au service des citoyens de Montréal, même s'il n'est pas élu à la mairie.

Si sa présence peut amener la jeune génération des Montréalais à s'intéresser activement à l'avenir de leur ville, ce sera déjà une contribution irremplaçable à la vie politique de la métropole du Québec.

Jean-Claude LECLERC

M. Ryan et l'éducation

Conformément à son vœu, M. Claude Ryan, redevenu simple député d'Argenteuil, vient de se voir confier le rôle de porte-parole de son parti en matière d'éduca- tion par M. Gérard D. Lévesque. C'est là une nomina- tion extrêmement heureuse à tous égards.

D'abord, comme le notait vendredi dernier notre collègue Bernard Descôteaux, les nouvelles fonctions de M. Ryan vont lui permettre de jouer un rôle de premier plan au sein de l'opposition officielle. La réforme scolaire constituera très certainement, au cours des prochains deux ans, l'un, sinon le plus important des dossiers gouvernementaux. M. Ryan aura donc à af- fronter M. Camille Laurin, un géant du présent gou- vernement.

En second lieu, le Parti libéral est, de toute évi- dence, mal préparé à affronter le gouvernement en matière d'éducation. Le document que M. Fernand Lalonde a publié en juillet dernier sur la réforme Lau- rin n'a pas été pris au sérieux. C'était un travail bâclé, l'expression de réflexes purement conservateurs plutôt que le résultat d'une analyse solidement articulée.

Compte tenu du caractère très ambitieux du projet gouvernemental, le rôle de l'opposition s'avère indis- pensable. Mais elle doit être crédible. Or il ne fait pas l'ombre d'un doute que M. Ryan est capable de mener à bien cette réflexion critique. À vrai dire, nul n'est mieux préparé que lui. Déjà des énormes responsabi- lités qui pesaient sur lui, M. Ryan disposera de tout le temps nécessaire pour suivre le dossier de l'éduca- tion de très près.

La réflexion de M. Ryan s'alimentera sûrement d'a- bord à une première source extrêmement riche: celle de l'observation attentive et constante qu'il a lui- même faite depuis 1962 de l'évolution de notre systé- me scolaire.

M. Ryan a commencé sa carrière d'éditorialiste au DEVOIR le 5 juin 1962, il y a donc 20 ans cette année. Le 8 juin, il publiait son premier vrai éditorial intitulé: «Le M.L.F.: ombres et lumières». Il y commentait les «positions bien connues» du Mouvement laïc de langue française «concernant la laïcité de l'État et le plura- lisme scolaire». Le sujet, 20 ans après, est toujours à l'ordre du jour!

Le hasard a voulu que M. Ryan débute en journa- lisme au moment même où la commission Parent en- treprenait ses travaux. En passant en revue ses édito- riaux écrits entre 1962 et 1978, on constate qu'il ne se trouve aucune étape de la réforme scolaire qui n'ait été scrutée attentivement par le nouveau critique de l'opposition en matière d'éducation.

Une chose retient aussi l'attention: M. Ryan s'est toujours méfié des constructions théoriques. Une ex- pression revient souvent sous sa plume, à en devenir presque un cliché: il a toujours voulu que les réformes «respectent le réel». Les projets sur papier ont reçu son aval dans la mesure où, après examen, il s'était convaincu que la société était, en pratique, capable de les vivre. En réalité, pour reprendre une autre de ses expressions, il a toujours été à la recherche d'un «équilibre» entre l'ancien et le nouveau.

Deux données fondamentales de la société québé- coise, qui reviennent du reste à chaque étape de la ré- forme scolaire, ont toujours fait l'objet d'une attention spéciale de l'ex-directeur du DEVOIR: la langue et la religion. En concluant le 25 avril 1963, un important éditorial sur le premier tome du Rapport Parent, il évoquait «cette équation difficile, mais nécessaire, entre les facteurs religieux et culturels, qui permettra seul d'édifier dans notre province des structures supé- rieures d'enseignement durables et efficaces». C'était avant la création du ministère de l'Éducation. Vingt ans plus tard, le Québec recherche toujours la solution de cette fameuse équation.

En ce qui concerne le volet culturel ou linguistique de l'équation, M. Ryan s'est fait, au cours des ans, le promoteur d'une législation qui assurerait la primauté du français et qui renverserait donc la tendance par la-

quelle le système scolaire québécois servait à assimiler à l'anglophonie les enfants des immigrants. Mais au nom du même réalisme, M. Ryan a soutenu, au moins depuis 1968, qu'il fallait laisser la communauté anglo- phone gérer ses écoles. Il est devenu clair pour lui, dès cette époque, que le facteur linguistique l'emportait sur le facteur religieux. En outre, l'existence de la communauté anglophone au Québec est pour lui une donnée de base et il a toujours dénoncé le Parti québé- cois de ne pas le reconnaître clairement.

Un même souci de réalisme a aussi marqué le che- minement de la pensée de M. Ryan en matière de con- fessionnalité. Le 12 août 1963, dans un éditorial sur le bill 60 intitulé: «L'ancien et le nouveau», il écrivait: «L'histoire nous enseigne que la meilleure façon de régler dans l'harmonie cette question épineuse, c'est de mettre à point un compromis institutionnel qui soit le fruit d'une collaboration entre l'État et les Églises (...) Que disparaissent l'esprit de compromis et c'en est fait, à plus ou moins longue échéance, soit de l'aspect public, soit de l'aspect confessionnel (des écoles)».

À cet égard, notons que M. Laurin a bien suivi les conseils de M. Ryan puisque déjà, avant même de pu- blier son livre blanc sur l'école, le gouvernement a choisi, au moins sur les points fondamentaux, de s'en- tendre au préalable avec l'épiscopat québécois.

M. Ryan devra en outre tenir compte, comme criti- que de l'opposition, du cheminement de son propre parti en matière d'éducation. Le livre beige reconnaît déjà à la communauté anglophone le droit de gérer ses institutions scolaires. Le livre rouge, de son côté, pré- cise que les commissions scolaires doivent être «sé- rieusement restaurées dans leurs responsabilités et dans leur autonomie administrative et financière». Mais concrètement les formules de rechange sont vagues à souhait.

En réalité, M. Ryan et le Parti libéral font face à un défi nouveau. M. Laurin a choisi en effet, dans son plan de réforme scolaire, de renouveler la probléma- tique traditionnelle en centrant le débat sur l'école elle- même. Dans l'immédiat, le PLQ et son critique sont préparés pour entrer dans cette nouvelle probléma- tique. Ils auront un rattrapage à faire.

Le projet de M. Laurin, conformément au tempéra- ment de son auteur, est la projection d'une conception quelque peu idéaliste de l'école et de la démocratie sco- laire. Compte tenu du tempérament «réaliste» de celui qui doit le critiquer, il sera intéressant de voir com- ment le projet va résister au test.

On doit espérer cependant que M. Ryan commen- cera son examen par un chapitre crucial du livre blanc, celui qui porte sur «les problèmes à résoudre et les at- tentes à satisfaire». Si le PQ et le PLQ venaient à s'en- tendre sur le diagnostic de la situation, un grand pas aura été franchi.

Jean-Pierre PROULX

Propos d'actualité

S'il est vrai que l'école cherche toujours sa place et son au- tonomie, s'il est vrai que ses agents et sa communauté d'ap- partenance n'ont pas vraiment tous les moyens de définir et de gérer leur projet éducatif, s'il est vrai que son statut de dépendance ne permet guère à l'école d'assumer toutes ses responsabilités et de réaliser tout ce qu'on attend d'elle, on comprendra aisément qu'on concentre les efforts des pro- chaines années sur le développement de l'école comme insti- tution scolaire de base et de première importance.

L'objectif majeur du projet gouvernemental consiste donc à revaloriser l'école, à la rendre responsable de son projet éducatif, à en faire le pivot de notre système scolaire, à la re- donner à ses usagers et à ses agents. Cet objectif est simple et entend constituer la réponse la plus directe — la plus sponta- née, oserait-on dire — aux préoccupations des parents, des enseignants et de l'ensemble des citoyens, qui placent le plus souvent l'école au centre de leurs discours sur l'éducation.

(Extrait de L'École québécoise: une école commu- nautaire et responsable, 1982, p. 37).

LE MOT DU SILENCIEUX

Tout dépend de l'angle

- Les chiens ont le sens de la fraternité: ils peuvent tous se sentir.
Les morts sont ensevelis deux fois: sous la terre et sous les éloges.
L'agent de police est le symbole de notre complexe de culpabilité en uni- forme.
Jeune, on mesure l'étendue de son ignorance: vieux, on en embrasse la profondeur.
Toute histoire qui finit bien est ina- chevée.
On peut passer sa vie à deux, sans jamais vivre ensemble.
La désunion fait l'entorse.
Dans les entrailles du sol, la glaïse

- est de la terre constipée.
En enfer, le problème de la pénurie d'énergie thermique ne se posera ja- mais.
La fatalité est l'ordre logique du ha- sard.
Terre et mer tu honoreras afin de survivre longtemps.
La discourtoisie au volant tient à la prolifération des véhicules, ainsi qu'à l'espèce de grossesse spontanée que crée la croissance d'une grande ville, dont l'organisme n'est pas suffisam- ment élastique pour normaliser la pression de ses artères.
On dit: «le temps est un grand maître». Ajoutons «maître hypnotiseur et puissant somnifère».
Les mots sont les vêtements de la pensée que le stylo «à bille».
Vous prétendez que votre travail ne vous permet pas de prendre du repos, mais c'est vous qui empêchez votre travail de se décharger de vous.
Nous estimons tous la franchise et la sollicitons de notre entourage, jusqu'à ce qu'elle cesse de nous être agréable.
«Comment! vous vous mariez, et vous ne faites ni noces, ni ne partez en lune de miel?» — Voyez-vous, comme

- nous n'avons que ce qu'il faut d'ar- gent, elle et moi, nous ne voulons pas être pris au dépourvu si jamais nous divorçons».
Le mariage, ce garde-fou écroulé.
Le chien de la maison est celui qui en prend le plus grand soin.
Ceux qui ont toujours quelque chose à dire n'ont rien à nous apprendre.
On commence à vieillir quand on est atteint de la fièvre de se rajeunir.
Dieu est beaucoup trop compatis- sant pour avoir créé l'enfer et beau- coup trop intraitable pour avoir fait le ciel.
L'optimisme est la fausse monnaie du bonheur.
La vie est comme une rose: pas tou- jours rose.
On peut arriver à aimer son pro- chain comme soi-même quand on se donne l'avantage de le choisir.
La vie serait un peu plus agréable, si on n'avait pas à la supporter toute sa vie.
Si les personnes qui ne font que se plaindre savaient comme ils ennuient, ce serait leur raison valable d'avoir à se plaindre. Albert BRIE

LE TITRE AU DEVOIR

Des oasis

Entre la Pologne et le Liban, nous avons rarement l'occasion de lire un article aussi rafraichissant que celui de François Barbeau (sur la rentrée du froid) du lundi 30 août spécialement en se rendant à son travail, en autobus, un matin de grisaille!

Par ailleurs, je cherche encore à regret les savoureux «Billets» de Jean Francoeur qui, certains jours, me redonnaient à eux seuls mon sourire. Heureusement, notre irremplaçable Albert Brie veille!

Étant étudiant en science politi- que, je compte sur votre subtilité pour me changer les idées.

Denise ROY

Montréal, 31 août

Vivre en français: une mise au point

(La conférence du professeur Fernand Dumont au congrès de l'ACELF dont LE DEVOIR publiait de larges extraits vendredi dernier en page voisine de l'éditorial se trou- vait amputée de sa conclusion, d'où cette impression de grande désespé- rance qui se dégageait du texte. En toute justice pour la pensée de l'au- teur, voici quelle était la conclusion de M. Dumont.)

Pour ceux d'entre nous qui veulent vivre en français, la voie de l'avenir est incertaine, mais elle peut être ba- lisée. Je risque là-dessus quelques pro- positions que les travaux de ce congrès vont aider, je l'espère, à amplifier.

Notre culture, nos façons de vivre en français sont-elles capables de sus- citer des institutions nouvelles? Sommes-nous définitivement enfer- més dans le corporatisme, la bureauc- ratie, les négociations juridiques? Nous reste-t-il quelque chose de la fer- veur patiente qui a créé le réseau des caisses populaires ou Hydro-Québec? Ou à l'encontre, ne nous reste-t-il que le scepticisme des sociétés agonisan- tes? Une culture n'est féconde que lorsqu'elle invente des institutions. L'art et la littérature ne sont que des inventions parmi d'autres.

Il reste que l'enseignement, la pro- duction scientifique concernent la cul- ture de plus près, selon les conven- tions en tout cas. En arriverons-nous, au moins au cégep, à offrir à nos étu- diants des manuels fabriqués par nous? La question est importante puisque se trouve concernée l'entrée dans une culture, et non pas seule- ment dans un apprentissage techni- que. Pouvons-nous concevoir un peu clairement les conditions de notre pé- nétration de plein droit dans la com- munauté scientifique internationale? Avons-nous quelque idée sur la façon dont nous allons surmonter la crise éf- farante de l'édition savante au Qué- bec? Allons-nous nous dissimuler plus longtemps derrière des commissions et des comités, alors que toute une gé- nération est écartée de la recherche faute d'une vigoureuse politique de création de centres et d'instituts?

Allons-nous continuer de débattre avec Ottawa des droits de juridiction sur les médias, quand nous serons bientôt à l'ère du libre marché inter- national, c'est-à-dire du libre marché américain? Allons-nous cesser de chercher quelque moyen ridicule de barrage ou de censure alors qu'il faudrait consacrer le meilleur de nos re- sources aux créateurs québécois?

Je n'en finirais pas d'aligner sem- blables questions. Vous ajoutez faci- lement à la liste. D'ailleurs, ce n'est pas dans un exposé comme celui-ci que l'on peut réunir les interroga- tions et surtout le programme qui leur donnerait une issue. Comment ne pas souhaiter que, à l'écart des partis et des factions, soient bientôt réunis à nouveau, et pour prolonger le présent congrès, des États généraux du Ca- nada français qui rassembleraient provisoirement des idées créatrices pour vivre en français sur ce continent? Pourvu que l'on oublie un peu (pas tout à fait cependant) la question constitutionnelle.

Je n'ai défini qu'à gros traits ce que j'entends pas ce bel impératif: vivre en français. J'aurai insisté avant tout sur ce que comporte, ce qu'a comporté ce que comportera toujours un tel pari. L'espérance naît des défis de cette sorte. Lionel Groulx aimait redire que nous sommes de ces peu- ples qui, dans le monde, se deman- dent à chaque matin de l'histoire s'ils verront le déclin du jour. Ces peuples sont aussi nombreux qu'au temps de Groulx. Ils sont toujours là: la Polo-

gne, l'Irlande, et combien d'autres. En affirmant comme nous leur diffé- rence, ils défient comme nous l'uni- formité des empires. La joie qui nous vient à songer nous inspirera, si nous le voulons, non pas uniquement le ri- goureux devoir de parler français mais avant tout l'irremplaçable désir d'être nous-mêmes.

Fernand DUMONT

Un grand poète, Félix-A. Savard

La mort de Félix-Antoine Savard a été ressentie par tous comme une dou- loureuse nouveauté. Particulièrement pour ceux qui ont eu le privilège de cô- toyer cet homme bon et simple. L'an- nonce de son décès a laissé des mar- ques profondes.

Son oeuvre et sa carrière nous sont connus. Cependant combien savent l'importance de cet homme dans la vie et le travail des jeunes artistes de ma génération? Qu'ils soient peintres, écrivains, musiciens, plusieurs d'entre nous avons bénéficié des conseils et surtout de la grande confiance qu'il nous prodiguait avec tant d'affection. Une foi inébranlable l'habitait et mal- gré soi il était difficile de ne pas se sentir ému par son discours imagé et profond.

Bien sûr, tous n'étaient pas obligés de partager ses opinions mais on pou- vait certainement les respecter. Ce qui m'amène à croire que les propos tenus par un certain M. Bouthillier peu après son décès ont dépassé sa pensée, ou alors ces mêmes propos sont le fruit d'une bien misérable réflexion...

Opse demande vraiment si à l'âge de Mgr Savard, M. Bouthillier pourra encore tenir le langage cohérent du créateur de Menaud.

Le grand Menaud nous a quitté. Pour nous de Charlevoix, notre pays ne sera jamais plus tout à fait le même. Quant au Québec, il a perdu un géant qui ne sera probablement ja- mais remplacé.

Henri BRASSARD musicien

Montréal, 31 août

Les pauvres m'ont évangélisé

(Réponse à la lettre du Père Paci- fique Emond, o.f.m., tirée: «Les marxistes dans la Bergerie», paru le 24 août.)

Ou bien les mots n'ont plus aucune signification, ou bien l'un de nous deux ne sait pas lire. Les versets centraux du Magnificat disent pour- tant clairement: «Il renverse les puis- sants de leur trône. Il élève les humbles. Il comble de biens les affamés. Renvoie les riches les mains vi- des».

En voilà tout un changement, un chambardement de l'ordre établi, une «révolution» quoi! Vous trouvez ça «palpitant de douceur et d'humilité», vous? Moi je trouve ça ch. quant. Ça me dérange profondément, ça m'in- quiète jusqu'à l'angoisse: les pauvres vont prendre notre place, ils vont nous voler nos privilèges, déranger notre confort. Et qui sait si un de ces jours ils ne pousseront pas le sacrilège jus- qu'à envahir nos luxueux couvents!

«Rendre justice au coeur de la douce Vierge Marie», cela ne pourrait-il pas aussi se faire en pre- nant la défense des plus petits et des plus faibles de ses enfants?

«La communion au mystère le plus intime du Dieu-Amour-Réconciliation» doit-elle être d'emblée reportée dans l'au-delà, ou ne devons-nous pas, aussi et en même temps nous atteler à l'avènement du Royaume ici et maintenant?

«Les loups sont dans la bergerie et nous dormons». Bien d'accord! En- core faudrait-il, en vous éveillant, bien identifier vos cibles avant de ti- rer. (Voir Mt 23, 1-36).

Pourquoi toujours identifier révolu- tion et marxisme? Comme si le rôle des chrétiens dans le monde était seu- lement la «conversion personnelle»; mais ne serait-il pas aussi l'instauration de la justice et de la fraternité? Voilà deux mille ans que nous y tra- vailions, pourquoi laisser aux marxis- tes, arrivés bien tard dans l'histoire, tout le bénéfice des efforts des der- nières décennies? Sans leur nier, pour au- tant, la part effective qui leur revient.

Au fait, vous connaissez la vieille histoire du vilain petit garçon qui criait toujours: «Au loup! au loup! ...»

Denis FONTAINE, prêtre

Montréal, 2 août

Où s'arrête la responsabilité?

Le 31 août, au Téléjournal de Radio- Canada, un directeur de prison nous faisait part de son credo quant à la res- ponsabilité collective des détenus dans une affaire récente et connue. Ça été affirmé comme on respire, telle une évidence qui crève les yeux. Ça m'a bien étonné.

Si la notion de responsabilité collec- tive s'applique aux détenus d'une pri- son, il faut supposer qu'elle s'applique à tous, partout et pour tout, puisque les condamnés de droit commun sont des humains. Donc, les Allemands sont collectivement responsables de la mort de six millions de Juifs, cinq cent mille Gitans et quelques autres cen- taines de milliers de personnes dans les camps de la mort? Donc, tous les sym- pathisants du FLQ auraient été res- ponsables de la mort de Pierre Lapo- re? Donc, deux cent cinquante mil- lions d'habitants de l'URSS portent sur la conscience les quelque vingt millions de morts des camps sovié- tiques depuis environ 1922? Wow! En dernière analyse, «nous sommes tous des assassins»?

J'avoue avoir une grande difficulté à avaler un tel morceau.

Il a fallu des siècles d'entende- ment pour évacuer de beaucoup d'es- prits, et de la plupart des codes occi- dentaux, une telle manière de penser. Assumer chacun sa responsabilité et la voir reconnue constitue, ce me sem- ble, un acquis de civilisation, de même qu'un grand pas vers le respect de l'autre, une avancée vers la liberté. Il ne faut pas tellement d'imagination pour voir où nous ramènerait la resur- gence d'une pensée archaïque en cette matière.

Si ce directeur d'un centre péniten- ciaire a bien voulu dire ce qu'il a dit: je me pose des questions. Ce directeur considèrera-t-il que l'esprit des détenus appartient à une autre catégorie que celle des humains? S'agit-il d'un pro- blème dans la sélection des adminis- trateurs pénitentiaires? Le directeur se sentait-il simplement coincé, au- quel cas il aurait voulu s'en sortir par une pirouette? Pourquoi tient-on tel- lement à flatter le côté simpliste et vengeur de beaucoup de citoyens sur un tel sujet?

Raymond POULIN

Outremont, 1er septembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois, \$55.00; trois mois, \$30.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement (servi par la poste aérienne sur demande Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858, Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (ligne groupée).

# Sauver la vocation du Centre hospitalier thoracique

par  
**Duncan C. Campbell**

Président du conseil  
d'administration du Centre  
hospitalier thoracique de  
Montréal (Montreal Chest  
Hospital).

Le Conseil régional de Montréal de la santé et des services sociaux (CSSSRMM) a recommandé au ministre des Affaires sociales de changer la vocation de trois hôpitaux de soins de courte durée en centres hospitaliers pour soins prolongés.

Afin d'obtenir un plus grand nombre de lits pour malades chroniques, dans la région de Montréal le Conseil régional a proposé que 522 lits présentement utilisés pour les soins de courte durée soient réservés aux malades chroniques, soit: C.H. Sainte-Jeanne-d'Arc: 221 lits, C.H. Reddy Memorial: 217 lits, C.H. thoracique de Montréal: 84 lits.

Les trois hôpitaux s'opposent à ces transformations parce qu'ils estiment qu'elles ne serviraient pas les meilleurs intérêts de la collectivité mon-

tréalaise et ne permettraient probablement pas de réaliser des économies importantes puisqu'il faudrait transférer la charge financière au budget des autres hôpitaux. J'aimerais expliquer la situation particulière du CHTM.

Le premier point à signaler est la nature même des maladies respiratoires, qui n'est pas assez reconnue, ni par les représentants du ministère ni par la population. Les statistiques pour la région de Montréal et même pour le Canada prouvent que la prévalence de ces maladies continue d'augmenter à un rythme presque alarmant.

Le taux de décès attribuables au cancer du poumon est le plus élevé de toutes les formes de cancer; de plus, le Québec a le taux de décès par cancer du poumon le plus élevé au Canada. Le cancer du poumon constitue en fait la deuxième cause de décès, immédiatement après les maladies cardiovasculaires. On constate une augmentation du nombre de cas de bronchite, d'emphysème, d'amiante, de fibrose kystique et d'autres troubles respiratoires. On observe encore des cas de tuberculose, même si la prévalence de cette maladie a diminué sensiblement depuis 30 ans.

Grâce à l'établissement du diagnostic précoce et au traitement très spécialisé, il est possible d'arrêter l'évolution d'un bon nombre de maladies respiratoires; ainsi, les patients peuvent

recommencer à vivre normalement. Mais pour la plupart des victimes, il s'agit malheureusement d'une longue bataille avec des périodes de rémission suivies de crises aiguës ou d'épisodes qui requièrent des soins immédiats et l'hospitalisation. La continuité des soins et les bonnes relations avec du personnel spécialisé et compétent sont donc essentielles.

L'an dernier, on a compté 14.500 visites à la clinique externe du CHTM; cette clinique sert également de salle d'urgence, le jour. Plus des deux tiers de ces usagers étaient des patients connus, atteints de maladies respiratoires chroniques. Les autres étaient des nouveaux malades dirigés ici par diverses sources. Des patients des deux groupes ont été admis pour soins actifs; d'autres ont été traités et renvoyés chez eux. Nous avons de plus un grand nombre de patients, dont trente-cinq cas de fibrose kystique, qui reçoivent régulièrement des traitements de physiothérapie, d'inhalothérapie, etc., pour les aider à continuer à fonctionner normalement mais beaucoup d'entre eux ont besoin d'être hospitalisés à quelques occasions.

Le CHTM se distingue de bien d'autres hôpitaux parce que 60 pour cent du volume d'admissions sont en fait des malades qui sont réadmis pour des soins de courte durée, pour le traitement du même problème qui avait nécessité une hospitalisation antérieure. Ainsi, dans les cas de maladies respi-

atoires, (contrairement à un cas de réduction de fracture) les lignes de démarcation qui séparent les groupes de malades externes, malades à court terme et malades à long terme ne sont pas précises et ne correspondent pas très bien aux catégories rigoureuses de soins aigus et de soins prolongés établies par le gouvernement pour les autres types de pathologies.

Le Centre hospitalier thoracique de Montréal, avec ses 84 lits pour malades à court terme et 40 lits pour malades à long terme, offre toute une variété de services comme l'établissement du diagnostic, l'investigation et le traitement des maladies respiratoires; il aide les patients à fonctionner à domicile, pour réduire l'utilisation dispendieuse des lits d'hôpitaux et pour les aider à demeurer productifs et à profiter de la vie. Il offre également les services en milieu hospitalier lorsque c'est nécessaire, tant pour les malades aigus que pour les malades chroniques.

Les patients qui bénéficient des services de notre hôpital ne trouveront probablement pas ailleurs toute cette gamme de traitements dont ils ont besoin.

Le fait de briser cette chaîne, de mettre l'équipement dispendieux et spécialisé à l'arrêt, de disperser le personnel spécialisé et de diriger les usagers atteints de maladies respiratoires vers d'autres hôpitaux généraux déjà trop encombrés, signifierait offrir

des soins de santé de mauvaise qualité et serait indigne d'une province reconnue comme ayant le meilleur système de santé. Et quelles seraient les économies réalisées par cette conversion, puisque les autres centres hospitaliers devraient suppléer aux services qui ne seraient plus offerts par le CHTM et ce probablement d'une façon plus coûteuse et moins efficace?

Nos patients, dont 45 pour cent environ sont francophones, reconnaissent certainement la valeur unique de l'hôpital et ils tiennent à le conserver. Environ 2.200 bénéficiaires nous ont déjà exprimé leurs inquiétudes à ce sujet.

Le programme d'enseignement de l'Université McGill pour la formation de spécialistes en médecine et en chirurgie thoraciques est maintenant reconnu partout dans le monde. Plus de 80 pour cent des professeurs de médecine pulmonaire canadiens, anglophones et francophones, reçoivent leur formation à McGill et le CHTM en est une des principales constituantes. Le programme d'enseignement spécialisé est bien établi au CHTM et bien coordonné avec celui qui se poursuit dans les autres hôpitaux d'enseignement affiliés à McGill. Le Centre hospitalier thoracique est responsable de la majeure partie de la formation en chirurgie thoracique et la moitié de la formation des spécialistes en médecine respiratoire de McGill.

Le CHTM a demandé à M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires

sociales, de ne prendre aucune mesure consécutive à la recommandation du Conseil régional avant que nous ayons terminé l'étude des répercussions de ce changement.

Il nous faut aussi poursuivre l'étude des besoins en médecine pulmonaire dans la population anglophone et francophone de toute la région de Montréal. Nous dispensons déjà des services à tous les groupes linguistiques. Nous ne connaissons pas toutes les réponses à l'ensemble des besoins, mais nous ne croyons pas que le ministère les connaisse non plus.

Il serait presque tragique de détruire une belle institution qui joue un rôle important à l'intérieur d'un programme d'enseignement et de recherche reconnu dans le monde entier, et de refuser de répondre à un besoin réel de la population, afin d'obtenir seulement 84 lits additionnels pour les malades chroniques.

La somme des économies financières qui pourrait être réalisée est en core à l'étude mais elle n'est pas très importante par rapport aux services précieux que l'on perdrait en échange. L'urgence pour le gouvernement du Québec de restreindre les dépenses est réelle et elle doit être exprimée et nous sommes d'ailleurs prêts à collaborer, mais nous estimons que dans le budget de milliards de dollars du ministre des Affaires sociales, il n'y a pas lieu d'accorder une telle priorité à cette proposition.

# Le PQ devant la crise

## La souveraineté politique, plus que jamais une nécessité

Voici la suite du texte du «document de réflexion» du Parti québécois dont LE DEVOIR avait commencé la publication samedi dernier dans cette même page. Il s'agit de la troisième partie du document intitulé «La souveraineté: contexte nouveau» ainsi qu'une courte conclusion de trois paragraphes de l'ensemble du texte.

Le contexte politique et économique est radicalement différent de ce qu'il était il y a à peine deux ans. La souveraineté du Québec apparaît plus nécessaire que jamais. Il nous faut donc chercher à approfondir et à rendre plus actuels nos arguments en sa faveur.

Quelle est l'influence de la crise économique sur le projet souverainiste? Comment notre projet social doit-il se définir et de quelle façon la souveraineté est-elle nécessaire à sa réalisation? Quelle est la signification du «Canada Bill» pour le projet souverainiste et social-démocrate? Comment l'association économique peut-elle maintenant s'articuler sur la base de la souveraineté du Québec? Ces questions et d'autres permettront de pousser plus loin la réflexion.

**La souveraineté: outil contre la crise économique** — L'indépendance du Québec n'est pas la panacée qui guérira tous nos problèmes et la souveraineté ne chassera pas comme par magie la crise économique du Québec. L'interdépendance entre les nations est maintenant telle que toutes les sociétés doivent partager à des degrés divers des difficultés économiques et des perturbations qui affectent leurs priorités nationales.

La récession économique actuelle est mondiale. L'économie est caractérisée, plus que jamais, par les rapports de force multiples qui existent et par les luttes de pouvoir que se livrent les grandes corporations transnationales et les États nationaux, chacun tentant de se tirer le mieux possible d'une situation où la croissance économique ralentit considérablement.

D'une part, le Québec, à cause de son statut de dépendance politique au sein de l'État canadien, est presque totalement absent de ce grand jeu où notre bien-être et notre avenir se jouent. Il y est «représenté» par l'État fédéral à qui la Constitution confie le contrôle de nos principaux pouvoirs économiques et de nos relations extérieures.

D'autre part, au sein de la fédération canadienne, le même genre de lutte pour préserver le niveau de vie se joue entre les provinces canadiennes. Là encore, le gouvernement central détient le dernier mot.

Voilà qui fait que le Québec est doublement touché par la crise économique:

— Alors que l'on prévoit pour 1982 un taux de chômage moyen de 11,9% en Angleterre; de 9,5% aux États-Unis; de 9,4% en Italie; de 8,9% en France; de 7,5% en Allemagne et de 2,4% au Japon (1), le chômage a atteint en juillet 1982, 11,8% au Canada; 10,1% en Ontario et 15,2% au Québec, un sommet depuis la grande dépression des années 30.

— Alors que l'on prévoit pour 1982, une croissance de l'économie de 2,5% en France; de 2,4% au Japon; de 1,1% en Angleterre; de 1% en Italie; de 0,9% en Allemagne et de -1,6% aux États-Unis, le Conference Board prévoit une croissance de -2,8% au Canada et de -3,7% au Québec.

Le Fonds monétaire international a préparé, en prévision de sa prochaine réunion à Toronto cet automne, un rapport dans lequel on affirme «que, de tous les pays industrialisés, c'est le Canada qui a fourni la plus mauvaise performance. À la mi-juin (1982), le taux d'inflation au Canada était le double de la moyenne des sept grands du monde industrialisés», (cité dans LE DEVOIR, 23 août 1982).

L'une des causes de cette situation est la faiblesse structurelle de l'économie du Québec accumulée depuis les décennies. On a vu précédemment l'effet de la «National policy» fédérale sur l'économie du Québec. Depuis les débuts de la fédéra-

tion canadienne, l'industrie lourde a été concentrée en Ontario et l'industrie traditionnelle au Québec. De plus, le Québec a un nombre plus élevé de petites et moyennes entreprises qui fournissent plus de la moitié de l'emploi. L'économie du Québec, malgré son potentiel et les progrès des dernières années, est encore trop fragile.

Une autre raison est que la politique monétariste d'Ottawa n'a tenu et ne tient aucunement compte de la situation particulière du Québec. L'effort économique des cinq dernières années a amené la création au Québec d'entreprises relativement jeunes qui ont encore une dette élevée. En décrétant à l'été 1981, les taux d'intérêt les plus élevés du monde occidental, dépassant même à certains moments les taux américains de 4% à 5%, Ottawa a mis en faillite des milliers d'entreprises dont 40% sont situées au Québec.

Le choix délibéré de lutter contre l'inflation en augmentant considérablement le chômage a des conséquences dramatiques au Québec, où le taux de chômage est toujours plus élevé. Augmenter le taux de chômage de 7% à 10% en Ontario fait moins mal que de l'augmenter de 10% à 15% au Québec.

Enfin, le Canada a le triste record des taux d'intérêt et du chômage, pendant que l'inflation se maintient au-dessus de 10% et le dollar autour de 80c américains. On pourrait souligner ici toute une série de gestes incohérents d'Ottawa: dépenses militaires, Consolidated Computers, achat de compagnies pétrolières en période d'austerité, aventure des réacteurs atomiques Candu, etc. Pendant que la plupart des provinces entreprennent de contrôler les dépenses et le déficit, le fédéral continuait de gaspiller, d'alimenter l'inflation et de doubler les services provinciaux.

L'incapacité du régime fédéral à gérer l'espace économique canadien a pesé d'ailleurs très lourd dans le déclin économique du Canada qui, depuis 1970, est passé du deuxième au douzième rang des pays les plus riches du monde, entraînant le Québec dans sa chute.

En somme, la preuve est faite que l'appartenance au fédéralisme canadien n'est aucunement une sécurité pour le Québec sur le plan économique. C'est le moins que l'on puisse dire!

**La souveraineté: instrument d'un projet social** — L'indépendance nationale est de l'ordre des moyens. Elle est en fait le premier des moyens par lesquels les peuples progressent en fonction d'aspirations qui leur sont propres. Pour le Québec, la souveraineté apparaît comme une condition nécessaire de notre développement économique, de la réalisation de nos idéaux de justice sociale et de qualité de vie, de l'affirmation de notre identité culturelle chez nous et au sein de la société internationale. En somme, la souveraineté est le prérequis indispensable à la réalisation de ce projet de société que décrit notre programme politique.

Dans le contexte économique actuel, la social-démocratie est devenue en quelque sorte «défensive». Il faut empêcher la détérioration de la situation économique des citoyens et citoyennes les plus vulnérables tout en essayant de contrer la récession économique. Pour y arriver il n'est pas suffisant de taxer les riches à cause de leur petit nombre. Un effort de solidarité de tous et de toutes est donc nécessaire. L'État doit coordonner les efforts et les doser en fonction des capacités de chacun. Par exemple, la règle du 6-5% décrétée par le fédéral est un expédient peu sensible aux inégalités sociales. Il est nettement préférable de geler les hauts revenus pour pouvoir indexer les bas revenus et leur permettre de faire face à l'augmentation du coût de la vie.

À l'heure où sur le plan mondial on parle de plus en plus de l'échec du «Welfare State» ou de «L'État-providence», la social-démocratie doit remettre en question non pas ses principes et ses idéaux, mais ses méthodes et ses objectifs à court terme. Il devient en effet plus difficile aux partis sociaux-démocrates comme aux autres d'offrir des programmes socio-économiques crédibles en plein cœur d'une crise économique et sociale sans précédent.

Pourtant, jamais la social-démocratie n'aura été plus nécessaire. Il suffit de regarder ou même les politiques monétaristes et les théories de la «nouvelle droite» pour s'en convaincre. «Revenir au laissez-faire initial du libéralisme en réduisant l'État, en éliminant les programmes visant à corriger les inégalités et à civiliser la croissance (...), laisser le citoyen et la citoyenne seuls, démunis devant des forces économiques, culturelles et sociales qu'ils ne peuvent contrôler n'est certainement pas un moyen d'accroître leur liberté et de faire progresser la démocratie» (Programme du Parti québécois, édition 1982, p. 9).

La social-démocratie doit cependant prendre des formes nouvelles. Il faut reprendre en main notre économie, démoc-

ratriser l'initiative économique et la gestion des entreprises, répartir de façon plus équitable les tâches et les revenus du travail, améliorer non seulement le rythme, mais la qualité de la croissance. Il faut de même réorienter les dépenses publiques en allégeant l'appareil bureaucratique au profit de meilleurs services à la population et d'investissements productifs. Ce sont des défis urgents qu'il nous faut préciser davantage sous forme de projets concrets.

Ces projets que nous devons proposer à nos concitoyens et concitoyennes doivent donner un contenu précis au projet souverainiste, de façon à ce que celui-ci constitue une réponse à leurs problèmes socio-économiques. Ils illustreront l'urgente nécessité de mettre fin à la dépendance politique qui mine les chances d'avenir de la société québécoise.

**Le «Canada Bill» et la souveraineté** — Le «Canada Bill», par son contenu et par la façon dont il a été imposé, est venu modifier radicalement l'équilibre politique au sein de la fédération canadienne.

En quatre jours de trois, le Premier ministre fédéral et les neuf Premiers ministres des provinces anglaises ont renié totalement leurs engagements solennels de la campagne référendaire. Le «renouveau de la constitution» s'est fait et se fera donc désormais non pas en fonction des aspirations du Québec, mais de celles du Canada-anglais et surtout de l'Ontario. «Le Québec», ont-ils dit d'une seule voix, est et demeurera une province

comme les autres. (...) Plus spécifiquement, le Québec aura perdu un rêve, un rêve de différence constitutionnelle, un rêve d'un Québec plus fort dans la Confédération, un rêve d'un Canada dualiste (Graham Fraser, *The Gazette*, 81-11-07).

Le fédéralisme renouvelé, le dualisme canadien et le rêve d'autonomie du Québec sont bel et bien enterrés. Désormais, le choix est clair: la centralisation à Ottawa ou la souveraineté du Québec.

**La souveraineté et l'association** — Une décision majoritaire des Québécois et des Québécoises lors de la prochaine élection constituera l'élément déterminant de l'accession du Québec à la souveraineté. Le discours du Canada

Suite à la page 8

# Pourquoi courir après un document quand vous pouvez l'avoir à portée de la main?

Tout le monde sait qu'il suffit d'appuyer sur un bouton pour qu'un ordinateur fournisse de l'information.

Mais il y a encore des gens qui croient qu'il faut se fatiguer à chercher dans un dédale de classeurs pour trouver les originaux.

De toute évidence, ces gens-là n'ont jamais entendu parler du terminal de micro-image Kodak IMT-150.

Sinon, ils sauraient qu'un terminal IMT retrouve les documents électronique, à la vitesse et avec la précision de son ordinateur intégré.

Ils sauraient en outre qu'un terminal IMT, dirigé par mini-ordinateur ou par unité centrale, «sait» toujours exactement où chercher, dans son fichier sur microfilm, le document demandé parmi les millions qui y sont classés.

Ils sauraient également

qu'un terminal IMT peut afficher en quelques secondes le document désiré, parfaitement centré et mis au point automatiquement. Et qu'ils n'ont qu'à appuyer sur un bouton pour en obtenir une copie sur papier.

Sachant tout cela, ils comprendraient sûrement comment un terminal Kodak IMT peut favoriser une augmentation de la productivité des ordinateurs et des bureaux d'aujourd'hui.

Maintenant, vous savez ce que nos clients savent depuis longtemps.

Kodak offre une gamme complète de matériel de classement électronique intelligent, depuis les microfiliers jusqu'aux lecteurs-reproducteurs de microfilms.

Si vous désirez gagner du temps, économiser de l'argent et ménager vos efforts, laissez un terminal de micro-image Kodak IMT se charger du classement et de la recherche de vos documents.



KODAK CANADA  
Marchés des Systèmes de micro-information  
2, Place du commerce, Ile des Soeurs  
Montréal (Québec) H3E 1A1

Prière de me faire parvenir de l'information sur le terminal de micro-image Kodak IMT-150.  
 Prière de demander à un représentant de Kodak de me contacter.

Nom \_\_\_\_\_  
Poste \_\_\_\_\_  
Compagnie \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ LD-8AF-87



À partir de 1984, Chrysler Canada ne fabriquera plus de véhicules automobiles au pays. Ses deux usines de Windsor assembleront des wagonnettes pouvant transporter des passagers. Présentement, l'une de ses deux usines fabrique des voitures de marques «New Yorker» et «Imperial», tandis que l'autre assemble déjà des wagonnettes.



M. J. Closs, président de Chrysler Canada.

## L'avantage d'avoir sombré la première...

Suite de la première page

Closs, souriant.

Les succès inespérés de Chrysler Canada font même l'envie de General Motors du Canada, dont les ventes de ses modèles 1982 ont chuté de 32% par rapport aux modèles 1981, et de Ford du Canada, qui perd \$1 million par jour depuis plusieurs mois. «Notre avantage, explique M. Closs, un Torontois âgé de 55 ans, c'est d'avoir sombré les premiers...»

La remarque est assez juste. De 1979 à 1981, Chrysler Canada a inscrit \$339 millions des quelque \$3,3 milliards US de déficit qu'à subi Chrysler Corporation. Condamnés à disparaître de la carte, les deux compagnies ont d'abord reçu l'aide d'Ottawa et Washington, qui leur ont offert des garanties de prêts respectives de \$150 millions et \$1,5 milliard US. Puis, assurées de concessions salariales évaluées à \$783 millions US de leurs employés, elles ont entrepris une vaste modification de leurs structures commerciales et de production. L'objectif: assainir leur situation financière et produire des voitures pouvant mieux répondre aux besoins des consommateurs nord-américains.

L'opération en sol américain fut plus spectaculaire. Estimant son administration trop lourde, M. Iacocca réduisit le nombre de ses cols blancs de 40.000 à 21.000. Avant 1980, Chrysler Corporation comptait environ 40 vice-présidents: il n'en reste plus que 26.

En outre, la compagnie Chrysler vient de présenter un plan quinquennal prévoyant des dépenses de \$7 milliards US pour fabriquer des nouveaux produits d'ici à 1987. Parmi ceux-ci, on note des moteurs diesel, une automobile à traction avant avec un mo-

teur turbo, une camionnette pouvant parcourir une distance de 30 milles au gallon et le retour à la voiture décapotable.

Les efforts de M. Iacocca ont porté leurs premiers fruits puisque Chrysler Corporation a accumulé un profit net de \$257 millions US au premier semestre, contre une perte de \$269 millions US durant la même période en 1981. Même si une partie de ce bénéfice provient de la vente de sa filiale militaire (\$349 millions US) à General Dynamics au premier trimestre, Chrysler Corporation se dit en bonne voie de réaliser son premier profit d'exploitation annuel en quatre ans. Sa part du marché américain est de plus passée de 8,8% en 1980 à 12,1% en juillet. Face à cette performance-surprise, M. Iacocca, à qui on attribue les récents succès de sa compagnie, espère même enregistrer un profit de \$400 millions US en 1983!

Leurs sérieux difficultés financières ont aussi obligé Chrysler Corporation et Chrysler Canada à innover au niveau du marketing. Ainsi, elles offrent depuis quelques mois une garantie de 80.000 kilomètres ou de cinq ans sur tout achat d'une de leurs marques dont les modèles «K». Accusant des inventaires considérables, les autres producteurs ont dû depuis suivre cette voie et offrent des rabais allant de \$250 à \$2.500 à tout consommateur désireux d'acheter un modèle 81 ou 82. GM du Canada vient tout juste d'annoncer un rabais semblable pour ses modèles 1983.

Selon M. Closs, Chrysler a donc eu la chance de réagir le premier à la crise en cours. «Non seulement, a-t-il dit, nous pouvons maintenant offrir un produit aussi bon que celui de nos concurrents japonais, mais nous maintenons nos inventaires au plus bas en ne fabriquant des voitures qu'à la de-

mande expresse de nos concessionnaires».

Au Canada, la part du marché de Chrysler a grimpé de 12,7 à 14,8% en deux ans. Au cours des huit premiers mois de 1982, la production de ses deux usines d'assemblage de Windsor (7.500 emplois) a atteint 175.521 unités d'automobiles, soit une hausse de 91,2%, et de 108.447 unités de camionnettes, une augmentation de 195,1% par rapport à la même période en 1981. Environ 85% de la production canadienne de Chrysler est exportée aux États-Unis.

Le succès de la restructuration de Chrysler risque toutefois de pénaliser l'industrie automobile canadienne, prétendent certains. Il y a quelques semaines, Chrysler du Canada a en effet annoncé son intention de ne plus fabriquer de véhicules automobiles à ses usines de la ville riveraine de Detroit. Le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, a approuvé cette décision en accordant une garantie de prêt supplémentaire de \$50 millions au numéro trois de l'industrie auto automobile au pays. La garantie globale de \$200 millions est effective à partir de janvier 1983.

En retour, Chrysler s'est engagée, avec la participation de Perkins (une filiale de Massey Ferguson) à fabriquer des moteurs diesel à son ancienne division diesel de Windsor, fermée depuis 1980. Le projet s'élève à \$367 millions et créera, si tout va bien, 1.000 emplois directs dans la région de Windsor et 2.200 autres indirects à travers le Canada. Les pièces seront cependant fabriquées à Trenton, au Michigan.

Présentement Chrysler assemble à Windsor les modèles New Yorker et Imperial (coût moyen de \$15.000) à l'une de ses deux usines. Celle-ci sera convertie en 1983 pour permettre la

fabrication d'une camionnette à traction avant appelée «T-115». Un projet de \$354 millions. Il n'y aura donc plus aucune automobile Chrysler fabriquée au pays, puisque l'autre usine fabrique et fabriquera encore des wagonnettes.

Interrogé à ce sujet, M. Closs a précisé que la moitié des T-115 seront considérées comme des voitures de passagers pouvant véhiculer cinq ou six personnes. «De plus, nous nous sommes engagés à ce que Windsor soit le seul centre de distribution mondial de ce produit. Dire que Chrysler Canada veut démenager ses activités aux États-Unis est injuste car nous comptons maintenant investir \$963 millions au Canada d'ici à 1990», a expliqué M. Closs, président de la filiale canadienne depuis 1980.

Le président de Chrysler Canada a néanmoins ajouté que sa compagnie ne pouvait pas fabriquer de petites voitures au pays «parce que déjà trois usines américaines assemblent les modèles «K», des modèles qui se vendent très bien au Canada depuis leur sortie, il y a deux ans. Chrysler vend également des modèles Dodge et Plymouth qui sont fabriqués par Mitsubishi Motors Corp., au Japon. En retour, Chrysler détient 15% des actions de cette compagnie japonaise. Mais il n'est pas question que Mitsubishi vienne fabriquer ces marques Chrysler au Canada, a indiqué M. Closs. «Du moins pas pour l'instant.»

D'ici 1985, Chrysler Canada désire moderniser ses usines canadiennes et les robotiser. On prévoit à cet effet installer 104 robots l'an prochain seulement. «Un robot, dira un cadre de Chrysler, ça ne mange pas, ce n'est jamais malade, ça fait ce qu'on lui dit de faire, ça ne prend pas de vacances et ça ne fait jamais la grève...» Malgré cette robotisation, on prévoit mainte-

nir le nombre d'employés canadiens à environ 11.000 ou 12.000.

Malgré la «renaissance de Chrysler», plusieurs analystes doutent encore que cette entreprise puisse être rentable à long terme. Sa dette consolidée s'élève à \$2 milliards US, dont \$1,2 milliard US a été garanti jusqu'ici par le gouvernement américain. «Quelles seront les conséquences d'une récession prolongée et d'une concurrence accrue des manufacturiers japonais sur le territoire nord-américain pour une compagnie aussi fragile que Chrysler?» demandent des experts de Detroit.

Enfin, après avoir accordé de grosses concessions, les employés du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile exigent des demandes salariales «réajustées». Par exemple, les employés canadiens de Chrysler gagnent \$3 de moins à l'heure que leurs collègues de Ford et de General Motors du Canada depuis les concessions faites en 1980.

Toutefois, selon M. Closs, le temps de partager le gâteau n'est pas encore arrivé. «Une grève de nos employés aurait de graves conséquences pour l'industrie automobile canadienne», a-t-il déclaré par ailleurs.

**Demain: le déclin de l'industrie automobile au Canada**

mis à Fès ne manquerait pas de susciter chez les «durs» de la résistance palestinienne et dans les pays du front de la fermeté.

L'arrivée inopinée du président irakien Saddam Hussein à Fès met d'autre part en lumière les préoccupations arabes devant la guerre du Golfe. Le sommet adoptera très vraisemblablement à l'issue de ses travaux une résolution sur le conflit irako-iranien, marquant le désir du monde arabe de voir s'achever une guerre entre pays islamiques et qui menace au surplus d'embraser la région.

La réunion restreinte des chefs d'État qui a précédé l'ouverture solennelle de la conférence hier au palais royal de Fès par le roi Hassan II du Maroc, aura sans doute permis d'apporter des débuts de réponses à ces questions.

Le monde arabe joue à Fès sa crédibilité et son unité, déjà confrontées à de rudes épreuves, estiment les observateurs. Un échec de la conférence, qui représente une communauté de 100 millions de personnes, serait sans nul doute mal compris et mal accepté par une grande partie du monde arabe.

À Jérusalem, le ministre israélien de la Défense, M. Ariel Sharon, a adressé un «très grave avertissement» aux autorités syriennes et à l'OLP après la disparition au Liban de huit soldats israéliens samedi après-midi, a annoncé le porte-parole du ministère de la Défense.

Selon le porte-parole de l'armée israélienne les huit soldats tenaient une position au nord de Bhamdoun (Liban-Est) non loin de la ligne de démarcation séparant les forces israéliennes et syriennes. Une patrouille a retrouvé leur équipement.

Les autorités israéliennes affirment que les huit soldats ont été capturés par des forces non encore identifiées et emmenés derrière les lignes syriennes.

Une source militaire israélienne a précisé à l'AFP que l'armée israélienne n'avait pas encore pu établir avec précision si les huit hommes avaient été capturés par des combattants palestiniens ou par des militaires syriens réguliers.

De même source, on ajoutait cependant qu'Israël estimait que la responsabilité incombait entièrement à la Syrie, les Palestiniens agissant à partir des lignes syriennes, sous la tutelle et avec l'appui tactique des forces syriennes. Cette source a précisé qu'il ne serait pas exclu que des éléments de la population libanaise locale aient accordé leur assistance aux assaillants.

La presse et la radio israéliennes ont précisé hier matin que M. Ariel Sharon avait envoyé également un avertissement à l'OLP, mettant les Palestiniens en garde contre «tout mal qui pourrait être fait aux soldats israéliens prisonniers».

Enfin, des son retour de vacances aujourd'hui à Washington, le président Ronald Reagan va mettre au point sa réponse au défi que vient de lui lancer le premier ministre israélien Menahem Begin.

L'impression prévaut dans les milieux officiels américains que malgré son irritation croissante envers M. Begin, le président américain ne va pas pousser Israël dans ses derniers retranchements en suspendant l'aide économique et militaire des États-Unis.

La lettre sévère par laquelle M. Begin notifie à M. Reagan le rejet catégorique de son plan de paix au Proche-Orient, et la création de nouvelles colonies juives en Cisjordanie au mépris de l'opposition de Washington, confirment pourtant que les divergences entre les États-Unis et Israël n'ont jamais été aussi profondes.

Mais le pire est peut-être encore à venir. Le gouvernement américain observe avec inquiétude la «préparation du terrain» par plusieurs membres du gouvernement Begin en vue d'une occupation permanente du Sud-Liban par l'armée israélienne.

Le retour du président à la Maison-Blanche va coïncider avec celui de M. Caspar Weinberger, le secrétaire à la Défense qui était la semaine dernière en Israël, et de M. Philip Habib, le négociateur de la paix au Liban. Ils vont retrouver le secrétaire d'État George Shultz auprès du président.

### ◆ Le PQ

Suite de la page 7

anglais pendant le référendum et la trahison qui a suivi le NON référendaire démontrent clairement que la décision ne dépend que de nous et qu'on ne peut plus accorder de crédibilité aux engagements les plus solennels.

Des que les Québécois et Québécoises auront décidé majoritairement qu'ils veulent vivre dans un Québec souverain, cela se fera sans que le Canada anglais n'y puisse rien. Pierre-Elliott Trudeau et les Premiers ministres anglophones le savent très bien, sans quoi ils ne se seraient pas donné tout ce mal lors du débat référendaire. D'ailleurs, selon une recherche faite en 1979, par l'Université York de Toronto: «52% des cadres des grandes entreprises, 61% des maires et des conseillers municipaux, 68% des sous-ministres et des sous-ministres adjoints fédéraux, 67% des universitaires et enfin, 59% du grand public déclarent que le Canada-anglais devrait être prêt à négocier un accord économique si le Québec devenait indépendant».

Une telle entente ne peut plus être une condition pour l'accession du Québec à la souveraineté, mais nous devons maintenir notre ouverture à une association économique avec le Canada.

Un lendemain du choix majoritaire des Québécois et Québécoises en faveur de la souveraineté, l'espace économique canadien et libanais, les chefs d'État modérés présents à Fès ont sans doute voulu marquer, estiment les observateurs, que la recherche en commun d'une solution au Proche-Orient demeure possible.

Les responsables arabes modérés ont déjà fait part de leur volonté de rechercher à Fès avec l'OLP une position commune dégageant les grandes lignes d'un schéma de paix au Proche-Orient.

Le fait que les propositions saoudiennes d'un règlement de la crise, dit «plan Fahd», aient été inscrites dans le projet d'ordre du jour semble indiquer que les États arabes conservateurs espèrent toujours amener l'OLP à souscrire à une solution «modérée» du conflit israélo-arabe, notent les observateurs.

D'autre part, les propositions du président américain Ronald Reagan, préconisant la création d'une entité palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, ne peuvent manquer de dominer les débats de Fès, dans la mesure où elles apparaissent à certaines délégations comme une ouverture et une base de négociation.

Tout pourrait dépendre, en définitive, de M. Arafat et du mandat qu'il a reçu à Tunis du conseil élargi de l'OLP. Une attitude intransigeante de la résistance palestinienne remettrait en question ces tentatives d'accommodement.

### ◆ Plan Reagan

réserve qu'ils ont marquée pendant trois mois à l'égard de M. Arafat malgré les épreuves subies par les «frères» palestiniens et libanais, les chefs d'État modérés présents à Fès ont sans doute voulu marquer, estiment les observateurs, que la recherche en commun d'une solution au Proche-Orient demeure possible.

Les responsables arabes modérés ont déjà fait part de leur volonté de rechercher à Fès avec l'OLP une position commune dégageant les grandes lignes d'un schéma de paix au Proche-Orient.

Le fait que les propositions saoudiennes d'un règlement de la crise, dit «plan Fahd», aient été inscrites dans le projet d'ordre du jour semble indiquer que les États arabes conservateurs espèrent toujours amener l'OLP à souscrire à une solution «modérée» du conflit israélo-arabe, notent les observateurs.

D'autre part, les propositions du président américain Ronald Reagan, préconisant la création d'une entité palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, ne peuvent manquer de dominer les débats de Fès, dans la mesure où elles apparaissent à certaines délégations comme une ouverture et une base de négociation.

Tout pourrait dépendre, en définitive, de M. Arafat et du mandat qu'il a reçu à Tunis du conseil élargi de l'OLP. Une attitude intransigeante de la résistance palestinienne remettrait en question ces tentatives d'accommodement.

Il reste à savoir dans quelle mesure M. Arafat pourrait surmonter le cas échéant les violentes oppositions qu'un compro-

FIN



### ◆ Les pays

chutes extraordinaires des taux d'intérêt au pays, même si la baisse s'accélère encore aux États-Unis.

Dans une telle atmosphère de conservatisme, l'heure n'était pas à la générosité hier à Toronto. Et malgré les appels pressants des pays du Tiers Monde et de quelques leaders du monde industrialisé comme le Canada, les pays scandinaves, la France et la Hollande, ni le Fonds ni la Banque mondiale n'ont obtenu les moyens d'accroître leur influence sur le fonctionnement du système monétaire international.

Le Fonds monétaire — dont un importante majorité numérique de membres souhaitait voir la taille doublée — a peu de chances d'obtenir ce qu'il réclame. La plupart des pays souhaitent que ses réserves passent de 61 à 125 milliards de DTS (soit \$172 milliards) après la prochaine révision, mais il serait surprenant qu'on dépasse une augmentation de l'ordre de 50%. Les Américains veulent d'abord se faire convaincre que cela est nécessaire et les Allemands souhaiteraient qu'on ne dépasse pas les 100 milliards de DTS. «Il faut d'abord savoir ce qu'on va faire de ce Fonds avant de lancer un chiffre en l'air», a déclaré M. Donald Regan quelques minutes après que le président du comité intérimaire M. Allan MacEachen, ait justement lancé le chiffre de 125 milliards en l'air.

Un compromis pourrait se situer autour de la création d'un fonds d'intervention qui serait soigneusement contrôlé par les grands pays membres de l'organisation. De plus, les États-Unis ont offert au FMI de s'approprier à même leurs propres réserves «stand by». Derrrière ces deux solutions de compromis, se

profile la philosophie reaganienne pour qui les interventions ne sont que des mesures de dernier recours, après que les sacrosaintes lois du marché ont fonctionné. Ces solutions permettent aussi aux États-Unis d'exercer un contrôle encore plus direct sur les interventions du Fonds.

■ Pour ce qui est de l'aide au Développement international, on ne s'attend même plus cette fois à une augmentation des contributions des pays riches et, selon des officiels canadiens, tout le monde sera content si on reconduit le Fonds à son niveau actuel — \$12 milliards en 1984 — c'est-à-dire qu'en fait les bénéficiaires — les pays les plus pauvres de la planète subissent une baisse en termes relatifs.

Les États-Unis quant à eux voudraient même couper l'aide internationale de son niveau actuel à \$9 milliards. Le gouvernement américain n'a même pas fourni sa quote part pour le programme actuel qui se termine à la fin de 1983. «Nous venons déjà \$945 millions», a déclaré le Secrétaire américain, et nous n'avons pas à en avoir honte».

Le défaut des États-Unis de faire leur part obligera probablement un certain nombre de pays — dont le Canada — à verser une avance représentant le tiers de leur contribution actuelle au Programme d'Aide au développement international avant 1984. Sinon, le Fonds sera épuisé dès l'an prochain.

Tout cela ne présage rien de mirifique pour les pays qui font face à des difficultés de liquidités. La dette extérieure à moyen et long terme des pays en développement s'est accrue de 60% en trois ans, atteignant \$440 milliards en 1981. Il faut y ajouter une dette commerciale à court terme de \$100 milliards. Ainsi doivent-ils maintenant consacrer 23% de leurs recettes d'exportation au paiement de leur dette. Cette situation frappe tout autant des pays industrialisés comme le Canada qui voit cette année plus de la moitié de son surplus commercial retourner à l'étranger sous forme de paiements d'intérêts et de dividendes versés à des investisseurs étrangers.

Mais les exportations de ces pays enregistreront cette année leur cinquième baisse consécutive, en raison de la baisse de la demande et de la chute des prix des matières premières. Autrement dit, les pays voient leurs recettes diminuer au point qu'elles ne peuvent honorer leurs engagements et demandent un rééchelon-

nement de leur dette aux banquiers. C'est ce qui se négocie actuellement dans les couloirs du Sheraton Center à Toronto avec le Mexique entre autres.

Etant donné les discours qui se tiennent à l'Assemblée du Fonds, on peut s'attendre à ce que les pays qui veulent une assistance financière temporaire du FMI, ou une renégociation de leur ligne de crédit avec des banques privées, devront faire des concessions politiques importantes. Ce sera une manière, pour les États-Unis notamment, d'obtenir des garanties sur l'orientation politique de certains pays d'Amérique latine ou d'Afrique. On en a eu un exemple au cours du week-end alors que la Pologne a «spontanément» offert de consolider sa paix avec la Grande-Bretagne, et de lever toute sanction contre elle, en échange d'un programme d'aide financière.

Quant à la Banque mondiale, les États-Unis veulent la réduire à un rôle plus modeste de «consultant» qui fournirait des conseils de gestion aux pays en difficulté et dont les avis constitueraient en quelque sorte un feu vert pour les banques privées. La Banque se limiterait à financer quelques projets très spécifiques, projets que le secteur privé ne serait pas prêt à prendre en charge. Les États-Unis ont d'ailleurs prévenu qu'ils vont user tout le pouvoir de leurs votes — 20% des voix — à régler le sort des projets soumis à la Banque mondiale. Dans cette optique, la Banque mondiale se mettrait tout simplement au service des grandes institutions financières internationales et les pays riches ou pauvres, n'auraient plus en fait accès qu'à une seule banque, le Fonds monétaire lui-même qui, comme l'a dit le Secrétaire américain, «n'est pas une institution de charité»!

Les pays en développement — qui ont lancé un appel pressant aux pays riches avant le week-end — sont devenus plutôt silencieux depuis le début de l'Assemblée générale hier matin. Seuls les pays producteurs de pétrole, qui eux n'ont pas les mêmes raisons de ménager les susceptibilités des bailleurs de fonds, ne se sont pas gênés pour rappeler quelques vérités aux pays riches. Le message est passé d'autant plus volontiers que, pour la première fois cette année, le président de l'Assemblée est un représentant du Koweït.

Le ministre des Finances du Koweït a en effet rappelé au monde industrialisé que «le Nord dépend de plus en plus du

Sud et les exportations des États-Unis, du Japon, et des pays de la CEE à destination du Tiers-Monde sont infiniment plus importantes que les échanges entre ces pays eux-mêmes». Dans certains secteurs industriels, 20% des emplois dépendent des exportations vers le Tiers-Monde.

Les pays producteurs de pétrole versent en moyenne 4% de leur PNB en aide publique et, si les pays industrialisés contribuaient dans une proportion identique, leurs contributions passeraient de \$30 milliards à \$300 milliards.

Pour sa part, le chef du gouvernement canadien s'est demandé si «l'esprit de Bretton Woods n'a rien perdu de son actualité». M. Trudeau a jugé en tout cas que les institutions — le FMI et la Banque mondiale, «n'ont pas réussi — depuis les années 60 — à assurer une stabilité économique internationale satisfaisante».

M. Trudeau a souligné que l'inflation et la stagnation économique dans les pays industrialisés «se traduisent à brève échéance par un ralentissement de la croissance dans les pays en développement; l'interdépendance est dans ce cas implacable, impersonnelle et cruelle».

C'est pourquoi le premier ministre a lancé un appel «au maintien de l'aide à l'étranger et au renforcement de la Banque mondiale». Il y a peu de chances qu'on fasse concrètement écho à son appel d'ici à jeudi.

### ◆ Ambassade

clandestinement en Suisse samedi: «Tous les gens dans ce bâtiment mourront dans l'explosion si le gouvernement polonais refuse de lever la loi martiale, de dissoudre les camps de concentration où vivent les opposants au régime et de relâcher tous les internés», a affirmé le colonel Wysocky.

«Le gouvernement polonais connaît déjà nos demandes», a poursuivi le chef du commando. Selon lui, il s'est mis en rapport auparavant avec des responsables du ministère des Affaires étrangères à Varsovie qui «n'étaient pas prêts à discuter».

«Notre groupe prépare des actions similaires contre les ambassades polonaises dans toute l'Europe si nos conditions ne sont pas acceptées», a ajouté le colonel Wysocky, qui affirme que «l'Armée révolutionnaire intérieure polonaise

# Ne tirez pas sur le Mexique

Suite de la première page

au dollar le taux pour toute autre transaction. Depuis le 6 août, le peso mexicain a coulé de façon dramatique, passant de 49 jusqu'à 120 au dollar américain. À la fermeture des banques, vendredi, le dollar américain valait 120 pesos environ. La veille, sur le marché noir, on pouvait obtenir jusqu'à 200 pesos au dollar.

Mises à part les désillusions des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens qui ont investi beaucoup d'efforts et d'argent au Mexique ces cinq dernières années, plusieurs épargnants canadiens sont directement touchés par les mesures de contrôles instaurées depuis deux mois. Ces épargnants, parmi lesquels on compte plusieurs retraités, ont pu, au mieux, recouvrer la moitié de leur mise en retirant, au taux de 69,5 pesos au dollar, les économies déposées dans leurs comptes en dollars, puis en rachetant des pesos à des taux qui ont varié de 90 à 120 pesos ces dernières semaines, pour ensuite les sortir du pays.

Les épargnants qui avaient investi en pesos pour profiter des taux d'intérêt allant jusqu'à 55% en sont quittes pour le souvenir de leurs illusions. L'argent dé-

posé au Mexique en compte-dollars se chiffrait par \$14 milliards; la dette privée des Mexicains à l'étranger s'élève aux environs de \$27 milliards et la dette publique à plus de \$76 milliards. Évidemment les fugeurs mexicains qui avaient acheté sur hypothèques des appartements en copropriété à Fort Lauderdale ou à San Antonio, à Paris même, sont aujourd'hui coincés. Le gouvernement a entrepris une véritable chasse à ces «pilleurs» et scrute les téléx et les virements effectués par l'intermédiaire des banques.

Le contrôle des changes signifie pour les touristes entrant au Mexique une déclaration des devises qu'ils transportent, l'achat de pesos et la reconversion du solde en dollars à la sortie du pays. Une nation dont la deuxième industrie est le tourisme et son principal client son voisin immédiat peut-elle imposer des fouilles et des contrôles toujours assez odieux dans les aéroports? Le Mexique avait toujours régné à de telles mesures imposées cependant dans d'autres pays latino-américains, y compris le Brésil, mesures qui provoquent fatalement un marché noir érigé en système financier parallèle.

L'impact de toutes ces mesures sur le moral des Mexicains est encore plus difficile à mesurer, surtout à trois mois de

l'entrée en fonction du président élu en juillet, M. Miguel de La Madrid.

En recourant au Fonds monétaire international comme il l'a fait il y a quelques semaines, le Mexique se voit forcé d'embrasser ce qu'il a toujours très violemment critiqué, c'est-à-dire soit les conditions d'austérité du F.M.I. Il faut parler également de la libération du commerce avec les États-Unis, de la levée des barrières protectionnistes protégeant les industries mexicaines jugées, il est vrai, peu concurrentielles, de l'augmentation des ventes de pétrole aux États-Unis, de la fin des prix de soutien et des crédits de sauvetage à l'entreprise privée, peut-être même de la signature des Accords du GATT pourtant rejetés il y a cinq ans par la majorité des Mexicains dont l'opinion avait été sollicitée par le président.

L'échec de la politique d'abandon est un coup extrêmement dur pour le Mexique qui avait fondé ses espoirs, non sans faire preuve de scepticisme, dans le pétrole, facteur d'indépendance nationale, levier économique pour industrialiser le pays et sortir du sous-développement.

Le Mexique est plus que jamais isolé mais il n'est cependant plus seul avec une dette dont les trois quarts ont été sous-

crits par les plus grandes banques améri-

caines et près du dixième par des banques canadiennes.

Serait-ce là le marché commun dont parlait naguère M. Reagan et qu'il n'a jamais su très bien expliquer à ses deux partenaires réticents?

Un grand magazine britannique disait de la crise mexicaine, il y a trois mois, qu'il s'agissait d'un mauvais moment à traverser et prévoyait un nouveau «boom» pour 1984. Nos confrères britanniques qualifient aujourd'hui les pétrodollars de burrodollars. Burro en mexicain veut dire âne. Peut-être faut-il aussi parler, comme le fait une revue américaine, de «l'irresponsabilité de ceux qui ont pompé autant d'argent dans un pays déjà surchargé par l'inflation».

M. Trudeau, entouré d'un groupe d'hommes d'affaires canadiens, s'est rendu au Mexique au début de l'année pour y vendre le réacteur Candu alors que le pays était déjà secoué par la retentissante faillite de son plus important groupe industriel privé, le Groupe Alfa, avec une dette de \$2.300.000.000.

Le slogan électoral du président Lopez Portillo s'avère, après six ans, plus vrai que jamais: la *solucion somos todos*. La solution appartient en effet à tout le monde.

## Mouvement pour les agriculteurs en difficulté

# L'UPA de St-Hyacinthe prône le dialogue avec les créanciers

par André Tardif

«Il n'est jamais profitable pour un créancier de saisir une ferme, car une faillite n'est payante pour personne», déclare M. Jean-Yves Couillard, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe, la plus grosse, avec près de 5.000 membres, des 16 fédérations régionales composant le grand syndicat agricole québécois.

Manifestement dans le but de contrer les méthodes peu orthodoxes utilisées par la Cour des miracles des cultivateurs (CMC) — un organisme né spontanément pour aider des cultivateurs en faillite à demeurer sur leur terre — l'UPA de Saint-Hyacinthe veut amorcer un mouvement permettant aux producteurs agricoles en difficulté financière de dialoguer avec leurs créanciers.

M. Couillard estime à 300, parmi 2.400 membres commis activement à l'agriculture, le nombre d'agriculteurs de la fédération en faillite technique régressant, grâce à des ententes, à poursuivre leurs activités.

«Mais ce que nous ne savons pas, c'est le nombre de ceux qui, n'étant pas en faillite, mais en sérieuse difficulté, liquident troupeaux et équipements au point où il ne leur reste à peu près plus rien pour produire. C'est le cas de certains producteurs de porcs ou de cultures commerciales (maïs-grain surtout), et c'est

notre région surtout, pour ce qui est des fermes familiales, et nous croyons que des modifications s'imposent.»

L'UPA de Saint-Hyacinthe déplore toutefois les mesures radicales préconisées par la CMC, du fait qu'elles semblent nier la validité d'ententes déjà signées et qu'elles compromettent une situation qu'on aura mis des années à mettre au point.

«Bien sûr qu'il y a des cas désespérés en agriculture, mais nous croyons qu'on peut en régler beaucoup en se parlant. Il faut respecter nos ententes avec les institutions prêteuses, elles qui ont tant de temps à nous accorder le crédit dont nous avons besoin.»

M. Couillard met en doute l'affirmation de la CMC à l'effet que ce sont les conseillers de l'OCA qui sont en grande partie responsables des déboires actuels de plusieurs producteurs.

«Certains conseillers ont peut-être commis des erreurs, dans le maïs-grain par exemple, mais je ne pense pas qu'il faut les blâmer pour la conjoncture actuelle qui était difficile à prévoir. Il s'agit maintenant pour nous d'aider des gens compétents à demeurer en place, afin que leurs fermes demeurent productives.»

A cet effet, l'UPA de Saint-Hyacinthe demande notamment la remise en vigueur, par le gouvernement fédéral, d'un «accord» qui avait permis,

au cours de la crise des années 30, à plusieurs cultivateurs de se tirer de leur marasme financier, — la loi leur permettait alors d'obtenir un nouvel arrangement avec leurs créanciers, grâce à l'aide d'un séquestre officiel.

■ la mise sur pied au Québec d'une caisse de crédit agricole, dont le rôle serait de faciliter le transfert des fermes entre générations, et de permettre aux agriculteurs en difficulté d'emprunter auprès de ceux qui dégagent des surplus, grâce à des modifications aux lois de l'impôt.

«Les gouvernements ont un rôle majeur à jouer dans la crise économique actuelle et nous le leur rappellerons au cours des prochains mois», a conclu M. Couillard.

notre région surtout, pour ce qui est des fermes familiales, et nous croyons que des modifications s'imposent.»

L'UPA de Saint-Hyacinthe déplore toutefois les mesures radicales préconisées par la CMC, du fait qu'elles semblent nier la validité d'ententes déjà signées et qu'elles compromettent une situation qu'on aura mis des années à mettre au point.

«Bien sûr qu'il y a des cas désespérés en agriculture, mais nous croyons qu'on peut en régler beaucoup en se parlant. Il faut respecter nos ententes avec les institutions prêteuses, elles qui ont tant de temps à nous accorder le crédit dont nous avons besoin.»

M. Couillard met en doute l'affirmation de la CMC à l'effet que ce sont les conseillers de l'OCA qui sont en grande partie responsables des déboires actuels de plusieurs producteurs.

«Certains conseillers ont peut-être commis des erreurs, dans le maïs-grain par exemple, mais je ne pense pas qu'il faut les blâmer pour la conjoncture actuelle qui était difficile à prévoir. Il s'agit maintenant pour nous d'aider des gens compétents à demeurer en place, afin que leurs fermes demeurent productives.»

A cet effet, l'UPA de Saint-Hyacinthe demande notamment la remise en vigueur, par le gouvernement fédéral, d'un «accord» qui avait permis,

## Comment les négociants institutionnels accumulent-ils des blocs d'actions?

«Notre travail consiste à suivre, minute par minute, chaque changement d'un huitième de point dans l'évolution des actions de quelques compagnies pour le compte de certains clients.»

C'est ainsi que le président de l'Association des négociants institutionnels de Montréal, M. Peter Johnson, décrit les activités des 67 membres de l'organisme.

Le club très sélect regroupe en fait toutes les personnes à l'emploi des institutions financières et des maisons de courtage dont le rôle est associé à l'accumulation de blocs d'actions.

L'organisme, qui existe depuis cinq ans, est d'abord un lieu de rencontre entre les 26 représentants de portefeuilles de compagnies d'assurance, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou de sociétés de fiducie et d'une quarantaine de courtiers, qui se

spécialisent dans les transactions importantes.

«Nous nous réunissons chaque mois pour discuter de sujets comme les taux négociés, les actions convertibles, les questions relatives aux transactions sur le parquet», poursuit le jeune homme qui est à l'emploi à Montréal de la firme R.A. Daly & Co.

«Ces réunions ont également un caractère social car notre activité, toujours sous pression, provoque un stress continu.»

M. Johnson, qui s'exprime dans un français impeccable, précise ici que les portefeuilles paient habituellement moins de 10 cents par action en commission pour une transaction qui coûtera de 50 à 75 cents à un investisseur individuel.

«Au-delà de \$500.000, les taux sont négociés alors qu'à \$100.000, la commission tombe à 10 cents», précise M. Johnson. En raison de ces faibles

coûts, les gestionnaires de portefeuilles peuvent jouer sur de plus petits mouvements à la Bourse. «Un acheteur ira ramasser des actions sujettes à une offre d'achat dans quelques jours. Un écart de quelques points se traduit par un rendement important sur une base annuelle.» Par un haussisme d'épaules, M. Johnson reconnaît l'existence de deux poids, deux mesures dans le traitement de la clientèle chez les courtiers.

Comment ces spécialistes des boîtes en viennent-ils à réunir des blocs d'actions importants?

«La recherche fondamentale, les graphiques, l'ensemble de l'économie nous incitent à suivre certaines compagnies. Nous regardons également les transactions d'initiales. Par la suite, nos bureaux à Toronto et ailleurs au Canada, nous vendent s'il y a des acheteurs ou des vendeurs pour un nombre important d'actions.»

## développement régional

# Chibougamau a déjà vécu des crises plus graves

par Marie-Agnès Thellier

La récession économique dans la région de Chibougamau — Chapais n'atteint pas les proportions désastreuses qu'elle avait connues en 1975 et surtout en 1957, les mines et les scieries locales continuent à fonctionner.

«La crise de 1975 a été plus grave pour nous car les mines Campbell ont alors fermé deux ans. La pire crise fut celle de 1957 où le prix du cuivre s'est effondré: des maisons furent alors barricadées. Car en 1957, il n'y avait pas encore d'exploitation forestière. Même en 1975, le secteur forestier avait moins d'importance», se rappelle un ancien mineur, le député de l'Ingava M. Jim Lafrenière, rencontré à Chibougamau lors d'un voyage effectué cet été.

On estime qu'à Chapais-Chibougamau, environ 1.500 emplois sont dans le secteur minier et 1.500 dans le secteur forestier. Ce qui sauve la région actuellement, c'est que le prix de l'or s'est maintenu tandis que les deux scieries dépendantes, Barrette et Chantiers Chibougamau, arrivent à tirer leur épingle du jeu en pleine crise nord-américaine du bois de sciage.

«Mines de cuivre depuis 1955, les mines Campbell sont en fait des mines d'or depuis deux ans, car l'or y amène

plus de profits que le cuivre», explique M. Geoffroy de Billy, ancien maire de Chibougamau, qui a siégé quelques années au conseil d'administration de Soquem. Les trois grands employeurs miniers sont Falconbridge Copper à Chapais (625 emplois), les Ressources Camchib (400 emplois) et les mines Patino (690 emplois) à Chibougamau. Deux autres mines emploient une centaine de personnes: Joe Mann et Lemoyne à Chibougamau. Cette dernière fermera cet automne.

Même si Patino a fermé un mois cet été sa mine Northgate, même si récemment Camchib fermait temporairement, à cause des difficiles négociations avec ses 300 employés syndiqués, il n'y a pas encore véritablement de crise dans le secteur minier régional.

L'heure est même plutôt à l'espérance. Le Northern Miner du 5 juillet annonçait par exemple la découverte d'un gisement de deux millions de tonnes à 4% de teneur en cuivre au sud de Chibougamau. Des compagnies exploitent du côté du Lac Alabanel pour découvrir de l'uranium; le gisement de fer pourra y être exploité quand le marché redeviendra intéressant. Dans la région de Chibougamau, la mine Gwillim est prête à entrer en activité et la production démarre à la mine d'or Bachelor de Desmarais.

Même si les fermetures de mines, notamment celle de la division Lac Dufault de Falconbridge en Abitibi, inquiètent les mineurs, l'heure n'est pas vraiment au pessimisme. Quant aux deux scieries indépendantes, elles emploient environ 700 personnes. Chantiers Chibougamau a fermé quelques jours mais doit reprendre aujourd'hui sa production. Pour demeurer en activité, l'entreprise a dû mettre à pied une cinquantaine de personnes et surtout obtenir une augmentation de la productivité, évaluée à plus de 30% par le propriétaire, M. Lucien Filion.

«Si on réussit à ne pas perdre trop d'argent, il vaut mieux rester en opération car au moins on peut assumer nos frais fixes», estime M. Filion. L'entreprise demeure fragile,

même si elle a comme avantage appréciable de pouvoir trouver du bois à seulement 25 milles alors que certains concurrents doivent s'approvisionner à 50 ou 70 milles.

La région de Chapais-Chibougamau cherche depuis quelques années à se diversifier pour être moins dépendante des marchés cycliques des minéraux et du bois de sciage. Des projets endormis sur les tablettes visent surtout à mieux utiliser le bois. La Société de développement de la Baie James (SDBJ), chargée de développer le territoire au nord du 49e parallèle, cherchait en 1980 à lancer une usine fabriquant des panneaux-particules. Selon le commissaire industriel, M. Gratien Lavoie, en songe aussi à l'abouillage, un procédé qui permet de fabriquer des bois de 16 pieds de long, et à l'utilisation énergétique des résidus de bois.

Le député de l'Ingava voudrait voir se développer le tourisme, attiré par les activités de plein air et par la Baie James. Mais il faudrait que la SDBJ hausse son contingentement de touristes, fixé à 10.000 cette année, et surtout que Chibougamau soit enfin relié directement à la Baie James, accessible seulement par Amos et Matagami. Tous les intervenants de la région et même du Saguenay-Lac-Saint-Jean réclament un tronçon de route manquant de 70 km, coûtant environ \$12 millions. «Sur 413 km, 343 sont faits et ils ont coûté \$61 millions», rappelle M. Lavoie.

La SDBJ n'est pas populaire dans la région... Et Hydro-Québec sera certainement mieux aimée le jour où elle installera un bureau régional (300 emplois) et quand elle entreprendra les travaux hydro-électriques La Grande 2 et NBR, reportés respectivement à la fin des années 80 et au début des années 90.

Parfois oubliées par les ministères, Chibougamau et Chapais (12.500 et 3.500 h.) n'ont pas fini de paver pour leur passé de villes-champignons. Mais l'inauguration de l'aéroport de Chibougamau le 15 octobre marque peut-être le début d'une nouvelle ère. Avec un nouvel espace résidentiel aménagé à Chibougamau pour 2.000 nouveaux emplois éventuels et l'aéroport, la ville est prête pour une future ruée vers l'or...



LE GROUPE LA LAURENTIENNE

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES



Jean Ouellet



Bernard Dorval



Michel Durand



Jacques Leblanc



Claude Trudeau

Monsieur Jean Baillargeon, vice-président exécutif et chef des opérations de La Prévoyance Compagnie d'Assurances a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes.

Monsieur Jean Ouellet est nommé vice-président principal et a sous sa responsabilité immédiate les services suivants: la souscription, les sinistres, le marketing et la réassurance assumée.

Monsieur Bernard Dorval est nommé vice-président, actuariat et organisation.

Monsieur Michel Durand est nommé vice-président, administration, et est responsable du contrôle, de la comptabilité, des services administratifs et de la gestion du personnel.

Monsieur Jacques Leblanc est nommé vice-président, informatique.

Monsieur Claude Trudeau est nommé vice-président production et est responsable des opérations des succursales.



Toutes ces valeurs ont été vendues. Cette annonce paraît uniquement pour mémoire.

Nouvelle émission / septembre 1982

\$200,000,000 (É.-U.)

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada

(appartenant en totalité au Gouvernement du Canada)

Débetures amortissables 14 3/4% échéant en 2012

Salomon Brothers Inc McLeod Young Weir Incorporated Greenshields & Co Inc

The First Boston Corporation Goldman, Sachs & Co. Lehman Brothers Kuhn Loeb Incorporated

Merrill Lynch White Weld Capital Markets Group Dominion Securities Ames Inc.

Atlantic Capital Bache Halsey Stuart Shields Basle Securities Corporation

Bear, Stearns & Co. Blyth Eastman Paine Webber Burns Fry and Timmins Inc.

Dillon, Read & Co. Inc. Donaldson, Lufkin & Jenrette Drexel Burnham Lambert Incorporated

E. F. Hutton & Company Inc. Kidder, Peabody & Co. Lazard Frères & Co.

L. F. Rothschild, Unterberg, Towbin Shearson/American Express Inc.

Smith Barney, Harris Upham & Co. UBS Securities Inc. Warburg Paribas Becker A. G. Becker

Wertheim & Co., Inc. Dean Witter Reynolds Inc. Wood Gundy Incorporated

Bell Gouinlock Incorporated Midland Doherty Inc. Nesbitt Thomson Securities, Inc.

Pitfield, Mackay & Co., Inc. Alex. Brown & Sons Daiwa Securities America Inc.

A. G. Edwards & Sons, Inc. EuroPartners Securities Corporation Robert Fleming Incorporated

Hudson Securities, Inc. Kleinwort, Benson Ladenburg, Thalmann & Co. Inc.

Lévesque, Beaubien Inc. Moseley, Hallgarten, Estabrook & Weeden Inc.

The Nikko Securities Co. International, Inc. Nomura Securities International, Inc.

Oppenheimer & Co., Inc. Thomson McKinnon Securities Inc.

Tucker, Anthony & R. L. Day, Inc. Yamaichi International (America), Inc.

Geoffrion, Leclerc Inc. Pemberton Securities Limited Walwyn Securities Inc.

**APPARTEMENTS EXECUTIFS**  
Meubles (au mois) ou non-meubles (à l'année)  
Le meilleur atout des Appartements Haddon Arms est une garantie dévouée qui assure un entretien impeccable et un service excellent. N'oubliez pas sur ce prestigieux site une élégante rue résidentielle.

**HADDON ARMS**  
2170 AVE. LINCOLN  
Près du Forum & Metro  
(514) 935-9224

**LACHANCE, BERTRAND, BENOIT, LAVIGNE, LTÉE**  
1320 BOULEVARD GRAHAM, BUREAU 100.  
MONT-ROYAL (QUÉBEC) H3P 3E7  
TÉL. (514) 342-5430

**COURTIER D'ASSURANCES**

# La compagnie: un outil flexible qui souffre de la complexité de notre système d'imposition



## fiscalité

par  
**Pierre Barnard**

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Pierre Barnard est avocat chez Lapointe, Rosenstein.

DEPUIS quelques années, de plus en plus de gens font affaires par l'entremise de compagnies. Ainsi, certains particuliers ont transféré leurs placements à des compagnies de portefeuille dans l'espoir de réduire leurs impôts. De la même façon, plusieurs employés de compagnies et professionnels du sport ou du spectacle ont interposé des compagnies entre eux et leur employeur pour rendre des services qu'ils offraient auparavant à titre d'employés. Le but de cet article est d'examiner les avantages et les désavantages de l'incorporation, en mettant l'accent comme il se doit sur les incidences fiscales.

On insistait surtout jadis sur la notion de responsabilité li-

mitée pour justifier l'incorporation. Les actionnaires ne sont normalement pas responsables des dettes contractées par leur compagnie. L'homme d'affaires peut donc mettre ses biens personnels à l'abri des créanciers de son entreprise. Le législateur a cependant apporté de nombreuses dérogations à ce principe, notamment dans le cas de salaires payés aux employés d'une compagnie en faillite et de déductions à la source non remises au fisc. De plus, nos institutions financières contournent souvent cette notion de responsabilité limitée en exigeant l'endossement personnel des directeurs ou actionnaires de compagnies à qui elles avancent des fonds.

Malgré tout, le principe de la responsabilité limitée constitue une des pierres angulaires de notre système corporatif, de sorte qu'il est essentiel d'utiliser une compagnie lorsque le type d'affaires dans lequel on est impliqué risque de mener à une faillite éventuelle.

C'est cependant beaucoup plus souvent pour des raisons fiscales que l'on décide de s'incorporer. Un particulier est imposé à des taux graduels qui, au Québec, vont jusqu'à 60,5%. Par contre, une compagnie qui exerce une entreprise active sera imposée à des taux réduits de 13% ou 18% selon la nature de ses activités. Pour avoir droit à ces taux, la compagnie doit être privée, elle doit être contrôlée par des résidents canadiens et elle doit avoir des profits cumulatifs de moins de \$1 million lors de ses années d'imposition précédentes. De plus, les taux réduits ne s'appliquent qu'aux premiers \$200.000 de profits annuels.

On peut donc conclure assez facilement qu'il sera avantageux d'utiliser une compagnie lorsque le revenu se qualifie pour ces taux réduits de 13%.

## La natation, c'est pour toute la famille.



La Croix-Rouge canadienne

(réservés généralement aux entreprises manufacturières) ou de 18% (qui s'applique aux autres entreprises actives). Toutefois, il faut remarquer que ceci n'est vrai que pour les profits qui sont laissés dans la compagnie. Lorsque les actionnaires se versent des salaires ou des dividendes, ils doivent payer leurs impôts personnels et ils se retrouveront dans la même situation que s'ils avaient gagné directement les revenus en question. On doit donc préciser que, dans le cas d'activités se qualifiant pour les taux réduits, il devient très avantageux de s'incorporer dès qu'on doit réinvestir une partie des profits dans l'entreprise. C'est d'ailleurs ce qui fait que les professionnels se plaignent tant de ce que la loi les empêche de s'incorporer. Ils doivent, en effet, financer le fonds de roulement de leur pratique à même des profits imposés à des taux très élevés.

Il faut toutefois remarquer que le législateur a introduit de nombreuses mesures dans la loi pour empêcher les contribuables de se prévaloir des taux réduits d'impôts corporatifs dans diverses situations.

Ainsi, une compagnie dont le but principal est de tirer un revenu de biens (notamment des intérêts, des dividendes, des loyers ou des royalties) de-

ra payer l'impôt au taux corporatif normal, à savoir 45,8% et ce, à moins qu'elle n'emploie durant l'année plus de cinq personnes à temps plein qui ne sont pas actionnaires de la compagnie ou liée à de tels actionnaires. Ce taux demeure avantageux pour ceux qui ne désirent pas toucher personnellement ces revenus de biens et qui peuvent se permettre de laisser leurs fonds s'accumuler dans la compagnie. D'autre part, certaines entreprises dont le but est de rendre des services, seront imposées à un taux de 36,33% à condition de rencontrer un nombre important de critères énumérés dans la loi. Finalement, il faut mentionner que des amendements seront incessamment apportés à la loi afin de prévoir une autre catégorie de compagnies, celles exerçant une entreprise de prestations de services personnels. Celles-ci seront imposées au taux corporatif normal de 45,8%. On y vise les employés qui ont recours à une compagnie pour fournir leurs services à leurs employeurs. Ces règles ont d'ailleurs été vues en détail lors d'un article précédent (LE DEVOIR du 31 août 1982).

Les règles que nous venons de voir couvrent plusieurs pages de texte de loi et il est difficile de les résumer en quel-

ques lignes. Il est essentiel de remarquer toutefois qu'il y aura d'importantes différences dans le traitement fiscal d'une compagnie, selon la nature de ses activités. Il devient donc important de connaître ces règles à fond pour déterminer s'il est avantageux ou non de s'incorporer dans un cas donné.

Il faut aussi tenir compte de certains autres avantages offerts par les compagnies. Ainsi, les membres de la famille de l'actionnaire pourront devenir employés de la compagnie et recevoir des salaires, à condition évidemment de pouvoir justifier au fisc qu'ils rendent effectivement des services et que les montants visés soient raisonnables. Cependant, il n'est plus essentiel de passer par l'entremise d'une compagnie pour utiliser ce stratagème depuis l'abrogation en 1980 de l'article de la loi interdisant aux contribuables de déduire de leurs revenus d'entreprise la rémunération payée à leurs conjoints.

D'autre part, l'actionnaire de la compagnie pourra faire en sorte que ses enfants deviennent actionnaires, ce qui lui permettra de leur verser des dividendes et de réduire éventuellement les impôts et les droits successoraux payables à son décès. Dans ce

genre de transactions connu communément sous le nom de «gel successoral», l'actionnaire principal de la compagnie convertit, en tout ou en partie, ses actions ordinaires en actions privilégiées alors que les enfants souscrivent à de nouvelles actions ordinaires. La charte de la compagnie prévoit que les actions privilégiées ont une valeur fixe qui n'augmentera pas dans le futur. On transfère ainsi l'accroissement de valeurs de la compagnie à la génération suivante sans que le fisc puisse prélever l'impôt sur le gain en capital et les droits successoraux qui auraient été éventuellement payables par le parent ou par sa succession sur cet accroissement. Évidemment, une telle transaction est beaucoup plus complexe qu'elle n'en a l'air et elle requiert que la situation familiale soit au beau fixe.

On peut dire en conclusion qu'avec nos lois corporatives modernes, la compagnie devient un outil extrêmement flexible qui permet d'atteindre de nombreux buts en planification fiscale et successorale. Malheureusement, la complexité de notre système d'imposition et la fréquence des modifications qui y sont apportées créent un climat d'incertitude qui risque d'avoir des effets néfastes.

## NOMINATION ALCAN



Ihor Suchoversky

M. David Culver, président et chef de la direction d'Alcan Aluminium Limitede annonce la nomination de M. Ihor Suchoversky au poste de vice-président, Recherche et technologie de l'exploitation.

Il devient aussi président d'Alcan International Limitede, filiale responsable de la recherche, de la technologie et de l'ingénierie de la société dans le monde.

Précédemment, il était vice-président Europe pour Alcan Aluminium Limitede après avoir occupé le poste de président de la filiale de feuille et tôle forte d'Alcan Aluminum Corporation, aux États-Unis.

M. Suchoversky a son bureau au siège social de la société, à Montréal.

## au jour le jour

### ■ La réussite nippone aux USA

Rien ne peut venir à bout des Japonais, pas même la récession! Un sondage effectué récemment révèle en effet que 71,2% des entreprises manufacturières nipponnes présentes aux États-Unis (167 sur 225) ont accru leurs ventes au cours de 1981 par rapport à l'année précédente. Une vingtaine d'autres firmes ont répondu que leurs affaires s'étaient maintenues durant cette période.

### ■ Les banques moins riches

Au troisième trimestre, terminé le 31 juillet, les 11 banques à charte canadiennes ont accumulé un profit global de \$394 millions, soit une baisse de 17% par rapport au bénéfice de \$474,7 millions inscrit à la même période l'an dernier. Pour les trois premiers trimestres, le profit s'élève à \$1 milliard, en baisse de \$272 millions. À cause des nombreuses faillites déclarées depuis le début de l'exercice, les banques ont augmenté leurs provisions pour pertes sur les prêts de 58%. Celles-ci atteignent \$998,6 millions, soit presque le total des profits réalisés.

### ■ Congrès fiscal à Montréal

Après le congrès du Fonds monétaire international à Toronto, Montréal sera l'hôte du 36e congrès annuel de l'Association fiscale internationale (IFA) du 12 au 17 septembre. On attend la venue de 1.500 délégués de 40 pays. L'IFA s'intéresse avant tout à la promotion du droit fiscal international. L'un des séminaires au programme du congrès s'intitule: «Projet de convention fiscale Canada-États-Unis».

### ■ L'Ontario sait faire

Le gouvernement ontarien dépensera environ \$250.000 au cours du congrès du Fonds monétaire international, qui a lieu cette semaine à Toronto, afin de promouvoir les charmes touristiques, économiques et industriels de l'Ontario. Conscient des retombées que pourrait générer la présence des 10.000 délégués du congrès, aucun Ontarien n'a encore critiqué cette dépense «extraordinaire» effectuée en temps de compressions budgétaires.

### ■ En raccourci

Un francophone de Windsor, en Ontario, **M. Hubert Serré**, vient d'être nommé directeur des relations publiques de Ford du Canada Limitede. Le nombre de saisies d'actifs d'entreprises en Colombie-Britannique a grimpé de 36% depuis le début de l'année. **Donohue Normick**, d'Amos, cessera sa production de papier journal durant la semaine du 6 septembre. **International Harvester** a reçu 22 cents sur chaque dollar lors de la récente vente de sa division «engins de terrassement» à Dresser Industrie. Évaluée à \$100 millions, la vente comprenait l'usine de Harvester à Candiac.

André Bouthillier

École des  
Hautes Études  
Commerciales



Alliée à  
l'Université de Montréal

## Les programmes de D.S.A. et de M.B.A.

Programmes d'études universitaires de 2e cycle offerts en classes du jour et du soir à temps plein ou à temps partiel

### OBJECTIFS

**D.S.A.** Pour une formation de base en gestion, 30 crédits de cours: le programme de diplôme en sciences administratives

**M.B.A.** Pour une formation approfondie en gestion, 63 crédits de cours: le programme de maîtrise en administration des affaires

### À qui s'adressent ces programmes?

Aux cadres des secteurs privé et public et aux diplômés universitaires avec expérience pertinente qui désirent acquérir une solide formation en gestion, axée principalement sur la prise de décision.

### CONDITIONS D'ADMISSION

• Détenir un diplôme de premier cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70% et posséder une expérience de travail pertinente minimale de deux ans

### OU

• dans le cas des candidats sans diplôme de premier cycle, posséder une expérience de gestion jugée remarquable par le comité de sélection.

Admission du trimestre d'hiver 1983  
Date limite: le mercredi 15 septembre 1982

Pour obtenir prospectus ou formulaires:  
Secrétariat des programmes d'études de 2e cycle  
École des Hautes Études Commerciales  
5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6  
Téléphone: (514) 343-4336

TESTS D'ADMISSION — obligatoires pour tous les candidats  
le jeudi 23 septembre à 18:30 ou le samedi 25 septembre à 08:30  
à l'École des Hautes Études Commerciales.  
Les candidats se présentent à l'une ou l'autre date sans autre avis.

## Résultats d'exploitation du troisième trimestre à la Banque Royale

### État des résultats — non vérifié (en milliers de dollars)

	Pour le trimestre terminé le 31 juillet		Pour les neuf mois terminés le 31 juillet	
	1982	1981	1982	1981
<b>Revenu d'intérêts</b>				
Revenu des prêts	\$2.379.937	\$2.176.320	\$7.104.016	\$5.607.071
Revenu de crédit-bail	19.675	9.597	54.758	29.105
Revenu des titres	189.224	200.049	594.526	529.720
Revenu des dépôts auprès de banques	473.017	480.743	1.456.100	1.161.170
	<b>3.061.853</b>	<b>2.866.709</b>	<b>9.209.400</b>	<b>7.327.066</b>
<b>Frais d'intérêts</b>				
Intérêts sur dépôts	2.562.494	2.401.069	7.843.860	5.968.861
Intérêts sur débiteurs de la Banque	34.731	18.833	94.247	49.873
Intérêts sur les éléments de passif autres que les dépôts	14.410	7.050	25.672	7.729
	<b>2.611.635</b>	<b>2.426.952</b>	<b>7.963.779</b>	<b>6.026.463</b>
<b>Produit net des intérêts</b>	<b>450.218</b>	<b>439.757</b>	<b>1.245.621</b>	<b>1.300.603</b>
Provision pour pertes sur prêts	92.000	53.756	244.000	131.794
<b>Produit net des intérêts, après provision pour pertes sur prêts</b>	<b>358.218</b>	<b>386.001</b>	<b>1.001.621</b>	<b>1.168.809</b>
Autres revenus	139.910	134.465	419.384	370.222
<b>Produit net des intérêts et autres revenus d'exploitation</b>	<b>498.128</b>	<b>520.466</b>	<b>1.421.005</b>	<b>1.539.031</b>
<b>Frais autres que les intérêts versés</b>				
Salaires	244.498	201.215	699.822	576.437
Contributions à la caisse de retraite et autres avantages sociaux	20.118	20.156	66.459	55.573
Frais des établissements et du matériel, y compris l'amortissement	64.722	50.202	188.711	148.726
Autres frais	95.620	76.401	275.569	227.971
	<b>424.958</b>	<b>347.974</b>	<b>1.230.561</b>	<b>1.008.707</b>
<b>Bénéfice net avant provision pour impôts sur le revenu</b>	<b>73.170</b>	<b>172.492</b>	<b>190.444</b>	<b>530.324</b>
Provision (recouvrement) pour impôts sur le revenu	(8.000)	40.979	(57.000)	151.327
<b>Bénéfice net avant participations minoritaires</b>	<b>81.170</b>	<b>131.513</b>	<b>247.444</b>	<b>378.997</b>
Participations minoritaires dans des filiales	131	603	395	4.146
<b>Bénéfice net</b>	<b>\$ 81.039</b>	<b>\$ 130.910</b>	<b>\$ 247.049</b>	<b>\$ 374.851</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b> (après déduction des dividendes privilégiés)				
Non dilué	\$ 0,86	\$ 1,56	\$ 2,66	\$ 4,54
Dilué	\$ 0,83	\$ 1,56	\$ 2,58	\$ 4,54
<b>Dividendes déclarés</b>				
Actions privilégiées de premier rang	\$ 2.753	\$ 2.855	\$ 8.323	\$ 5.719
par action	\$ 0,47	\$ 0,47	\$ 1,41	\$ 0,94
Actions privilégiées de deuxième rang	\$ 5.775	—	\$ 16.422	—
par action	\$ 0,6875	—	\$ 1,955	—
Actions ordinaires	\$ 42.110	\$ 37.148	\$ 125.813	\$ 99.092
par action	\$ 0,50	\$ 0,45	\$ 1,50	\$ 1,21

### État sommaire du capital et des réserves — non vérifié (en millions de dollars)

	Pour les neuf mois terminés le 31 juillet	
	1982	1981
<b>Solde au début de la période</b>		
Emission d'actions ordinaires	\$ 2.701	\$ 2.155
Emission d'actions privilégiées de premier rang	30	54
Emission d'actions privilégiées de deuxième rang convertibles	—	152
Achat d'actions privilégiées de premier rang pour annulation	210	—
Bénéfice net de la période	(2)	(1)
Dividendes	247	375
Divers	(151)	(105)
	(188)	16
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>\$ 2.847</b>	<b>\$ 2.646</b>

### Bilan sommaire — non vérifié (en millions de dollars)

	Au 31 juillet	
	1982	1981
Encaisse et dépôts auprès de banques	\$15.778	\$17.873
Titres	6.381	6.719
Prêts	60.883	55.038
Autres éléments d'actif	6.550	3.949
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$89.592</b>	<b>\$83.579</b>
Dépôts à demande	\$ 7.206	\$ 7.942
Dépôts à préavis	15.036	12.713
Dépôts à terme	56.725	55.537
<b>Total des dépôts</b>	<b>78.967</b>	<b>76.192</b>
Autres éléments de passif	6.651	3.958
Débiteurs de la Banque	1.127	783
Capital et réserves	2.847	2.646
<b>Total du passif, du capital et des réserves</b>	<b>\$89.592</b>	<b>\$83.579</b>



**BANQUE ROYALE**

# en bref...

## Mieux que le salaire minimum

Les prestations de bien-être social sont plus avantageuses qu'un revenu régulier au salaire minimum pour les Canadiens chefs de famille partout au pays, sauf en Saskatchewan. C'est ce qui se dégage d'une étude réalisée par le Conseil national des recherches sur le bien-être social. La Saskatchewan a le salaire minimum le plus élevé au pays. Ailleurs, y compris au Québec, les travailleurs dont la subsistance n'est assurée que grâce à ce taux minimum vivent sous le seuil de la pauvreté.

## Mort sur l'Everest

(D'après AFP) — Un alpiniste canadien s'est tué et trois camarades, dont deux sherpas (guides), ont été légèrement blessés dans une avalanche, alors que le groupe tentait de faire l'ascension du mont Everest. L'accident s'est produit ces jours derniers alors que la cordée escaladait un mur de glace. L'alpiniste tué, M. George Blairs Griffiths, était âgé de 33 ans. Employé de la CBC à Vancouver, il avait été choisi comme cinéaste pour cette expédition. Un autre Canadien blessé, M. Tim Auger, 36 ans, est directeur du parc national de Canmore, en Alberta.

## Solidarité et courage

À l'occasion de la Fête du travail, le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Gérard-D. Lévesque, a déclaré que devant « une des crises les plus dures de son histoire », la société québécoise doit faire preuve de solidarité et de courage, ce qui lui permettra de trouver en elle les énergies requises pour traverser avec succès cette rude épreuve. Selon le leader libéral, le temps est donc moins à la réjouissance qu'à la solidarité et au courage.

## Licenciements aux Postes?

La Société des postes du Canada pourrait bientôt devoir effectuer des mises à pied, parce que l'administration a dû annuler d'importantes hausses de prix, en raison du programme fédéral de restrictions salariales et tarifaires à 6 et 5%. La Société des postes doit couper \$45 millions de plus dans son budget global de \$2 milliards après avoir déjà annoncé des coupures de \$140 millions.

## Bédard aurait trop de travail

Selon le député libéral de l'Arcy-MacGee à l'Assemblée nationale, M. Herbert Marx, le premier ministre du Québec devrait rétablir le poste de solliciteur général et soulager le ministre de la Justice des dossiers de la police et des pénitenciers. Le député pense que M. Marc-André Bédard n'a pas le temps de voir adéquatement aux problèmes de la police et des prisons. M. Marx fait valoir que le solliciteur général serait spécifiquement chargé de voir au bon fonctionnement de la police et des prisons. Il a invité le premier ministre à tenir compte de cette suggestion dans son prochain remaniement ministériel.

## Évasion à Bordeaux

Un détenu de la prison de Bordeaux s'est évadé aux petites heures dimanche. Sylvain Brière a pris la clef des champs après avoir scié les barreaux de sa cellule et s'être fait une corde à l'aide de draps noués. Il en était à sa troisième évasion, mais il n'est pas considéré comme dangereux.

## L'Impériale témoigne

La Commission des pratiques restrictives du commerce reprend ses audiences aujourd'hui avec la comparution du président de la Compagnie pétrolière Impériale, M. Jim Livingstone. Cette enquête fait suite à un rapport de M. Robert Bertrand, du ministère de la Consommation et des Corporations, affirmant que les sociétés pétrolières ont maintenu le prix du pétrole à un niveau artificiellement élevé entre 1958 et 1973, privant ainsi les consommateurs d'environ \$12 milliards.

## Québec paralysé le 13

Il n'y aura pas de transport en commun lundi prochain sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec. Les 630 chauffeurs d'autobus tiendront une journée d'étude. Depuis une semaine, les autobus ont roulé au ralenti. Les syndicats ont décidé de respecter à la lettre les directives de la Commission de transport dans l'application du Code de la route et autres mesures de sécurité.

## Inondations en Inde

(D'après AFP) — On enregistrait samedi plus de 250 morts dans le nord de l'Inde par suite de graves inondations consécutives à la mousson dans deux États du nord de l'Inde, soit l'Uttar Pradesh et l'Orissa. Au total, quelque 2,15 millions d'hectares, dont 1,2 million de terres cultivées, sont submergées. Selon les agences officielles d'information, la situation a continué de s'aggraver dimanche.

## Le pape et la Pologne

Le pape Jean-Paul II a prié dimanche pour les manifestants morts en Pologne lors des émeutes ayant marqué le second anniversaire des accords de Gdansk. « Je salue les Polonais présents ici. Je salue tous ceux qui sont en Pologne et surtout ceux qui ont souffert durant les derniers jours. Nous nous souvenons de ceux qui sont morts tragiquement et nous prions pour eux par l'entremise de la Vierge de Jasna Gora », a déclaré le souverain pontife.

## Un nouveau Woodstock sage

SAN BERNARDINO, Californie (AFP) — Le festival de musique de rock organisé ce week-end à San Bernardino, en Californie, considéré comme le plus important du genre après Woodstock, il y a 13 ans, s'est déroulé dans l'ordre et la discipline. Au cours des trois jours de festival, une soixantaine de personnes seulement ont dû être transportés à l'hôpital pour de légers abus de drogue ou des problèmes mineurs. En dépit de la très forte chaleur (plus de 40 degrés), de 100.000 à 200.000 personnes ont assisté à d'innombrables concerts, avec en vedette des groupes comme Santana, Police ou les Grateful Dead. L'organisateur, M. Steve Wozniak, 31 ans, un des fondateurs de la société d'ordinateurs Apple, avait consacré \$12,5 millions à la fête, complétée par une exposition d'ordinateurs. Il a considéré dimanche que le festival avait été pour lui bénéficiaire.

# AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-05-006476-822 CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LTD. demandeur —vs— RESTAURANT LA COMTESSE (1972) INC. & ALS défendresse. Le 17 septembre 1982, à 11 h 30 heures à la place d'affaires de la défendresse au 1600 rue Le Corbusier en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défendresse saisis en cette cause, consistant en: équipement et aménagement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, 7 septembre 1982

AVIS est par les présentes donné que la Banque Royale du Canada, par acte daté du 25 août 1982 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 30 août 1982, sous le numéro 3287385 a ré-assigné et re-transféré à les chimistes magi/magi Chemicals Inc tous ses droits, titre et intérêt qu'elle avait sur les comptes recevables, comptes aux livres, créances et réclamations en vertu du contrat de vente, cession et transfert daté du 5 m 1982, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3260540. SOCIÉTÉ INTERNATIONALE MERCANTILE LTEE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-009071-828 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse

97399 CANADA LTD. La défendresse 97399 CANADA LTD. d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la présente assignation. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal. Faut-il par la défendresse de comparaitre dans ce délai. Statur sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire. Montréal, ce 31 août 1982. L. Archambault, protonotaire adjoint Mes Jumeau & ass. Com. des Normes du travail 2 Complexe Desjardins, 24ème étage Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-02-037283-824 BELL CANADA, corporation légalement constituée, en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, ayant son siège social au 1050, Beaver Hill, à Montréal, demanderesse

MARIO FAFARD, gentilhomme, résident et domicilié au 459, rue de Lanudière, app. 8, à Joliette, et maintenant d'adresse inconnue, défendresse

ORDONNANCE Il est ordonné au défendeur, Mario Fafard, de comparaitre au greffe de cette Cour dans le mois à compter de l'insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention. Montréal le 25 août 1982. RACIOT, APRIL, PLOUFFE & BUIST Procureurs de la demanderesse Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

ORDONNANCE Il est ordonné au défendeur, Mario Fafard, de comparaitre au greffe de cette Cour dans le mois à compter de l'insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention. Montréal le 25 août 1982. RACIOT, APRIL, PLOUFFE & BUIST Procureurs de la demanderesse Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

Mes Raciot, April, Plouffe & Buist a/s Me Julien Plouffe Avocats 1050, Beaver Hill suite 1050 Montréal (Québec) H2Z 1S4

TRANSFERT DE PERMIS PRENEZ AVIS que TRANSPORT JEAN GAUTHIER INC. 5211 Chemin des Érables, St-Gérard-des-Laurentides, Cité St-Maurice, détenteur du permis de camionnage en vrac numéro Q-507, 169-004 pour la région 04, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert dudit permis en faveur de JACQUES GIROUX, 3851 de Tilleul, La Tuque, P.Q. De plus, il demandera l'entrée en vigueur immédiate de la décision en vertu de l'article 85 du Règlement (Décret 147-82).

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la deuxième publication du présent avis à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boul. Charest, Québec. CHOUINARD & GERVAIS / AVOCATS Me Marcel Gervais 35, Grande-Allee est Québec, Qué. G1R 2H5 Tél.: (418) 647-2374 Notre dossier: MG 81044 1ère publication: 7 septembre 1982 2ème publication: 8 septembre 1982

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE NO. 500-05-006336-825 FAUCHER ELECTRIQUE (MEUBLES) INC., demanderesse MADAME THERÈSE GAUTHIER, défendresse PAR ORDRE DE LA COUR La défendresse est, par les présentes, requise de comparaitre dans les trente (30) jours de la parution du présent avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour. Montréal, 2 septembre 1982. RONALD CHASSE, P.A. PILOTE, COURTEMANCHE 276, rue St-Jacques Suite 128 Montréal, Qué. H2Y 1N3

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-14-003101-821 CLAUDETTE ROULEAU, Requérante. LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE Valérie Bastien demanderesse

Harold Bastien (autresfois du 460 Osborne, à Verdun, Québec et maintenant de lieu inconnu, défendresse Il est enjoint au défendeur à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour de comparaitre dans un délai de 30 jours. Cerini, Salmon et al 1010 St. Catherine Ouest Montréal, Québec Procureurs de la demanderesse

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE DENIS DOIRE, entrepreneur, N.A.S. 249-409-268, demeurant au 5880 Chemin Chamby, dans la Cité de St-Hubert, (J.S.Y. 6W9), dans le district de Montréal, dans la Province de Québec, et antérieurement faisant affaire sous la raison sociale de "SERVICE D'ENSEIGNES CANABEC ENR" au 2562 rue Star, dans la Cité de St-Hubert, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec. DÉBITEUR AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par les présentes donné que DENIS DOIRE a déposé une cession de ses biens sous la Loi de la Faillite 1949 le 27ème jour d'août 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ème jour de septembre 1982 à 11:00 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, 1410 Rue Stanley, 9ème étage, Montréal DATE À MONTRÉAL, CE 31ème jour d'août 1982 HARRY BICK & ASSOCIÉS, INC. SYNDIC

BUREAU DE SYNDIC HARRY BICK & ASSOCIÉS, INC. 1255 Phillips Square, Suite 803 Montréal, Québec. H3B 3P7

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-14-003101-821 CLAUDETTE ROULEAU, Requérante. LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-ANNE DU BOUT DE L'ISLE, défendresse. LE PRONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL, En leurs qualités de dépositaires des registres de l'état civil pour l'année 1966, ANDRÉ LANGLOIS, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR AVIS est donné à Monsieur ANDRÉ LANGLOIS de se présenter à la Division de Pratique de la Cour Supérieure de Montréal, salle 216, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, le 30 septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, date à laquelle il sera adjugé sur la requête visant à faire rectifier les registres de l'état civil pour les enfants SYLVAIN et MARIO Montréal, ce 31 août 1982. (S) DOMINIQUE DI BERNARDO Protonotaire-adjoint

AVIS Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 14 janvier, 1982 par lequel Grant's Printing Ltd. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 janvier 1982 sous le no. 3234952. Banque de Montréal, le 20 août 1982.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL TRIBUNAL DE LA JEUNESSE No. 500-43-000 555-1982 ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 139 C.P.C.) A: Victoria Blackwood Considérant la demande formulée par requête en date du 5 août 1982 la Cour ordonne à l'intimé de comparaitre au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales applicables, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Christopher Anthony CAMPBELL né le 26 juin 1969, et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis. Le Greffier-adjoint Lucille Roulier

CHASSE POPULAIRE DE ST. HILAIRE SHANTI KUMAR PILLAY -et- LE REGISTREUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE ROUVILLE PAR L'

AMÉRIQUE

Un anticyclone recouvre le Québec et se dirige vers l'est.

MONTREAL

Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour mercredi: généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 23
COUCHER: 19 h 22

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin. Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 14 à 21. Nébulosité croissante mercredi.

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum de 16 à 18. Généralement ensoleillé mercredi.

Outaouais: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum de 18 à 20. Généralement ensoleillé mercredi.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum de 18 à 20. Généralement ensoleillé mercredi.

Laurentides, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum de 16 à 18. Généralement ensoleillé mercredi.

Estrie-Beauce: ciel variable. Maximum de 17 à 19. Ensoleillé avec passages nuageux mercredi.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable. Maximum de 16 à 18. Ensoleillé mercredi.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 15 à 17. Ensoleillé mercredi.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum de 14 à 16. Ensoleillé avec passages nuageux mercredi.

Sept-Îles, Basse-côte Nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 12 à 14. Ensoleillé mercredi.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

Table with columns: TEMPS, MIN, MAX. Rows include Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Whitehorse, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Québec, Fredericton, Charlottetown, St-Johns.

ÉTATS-UNIS

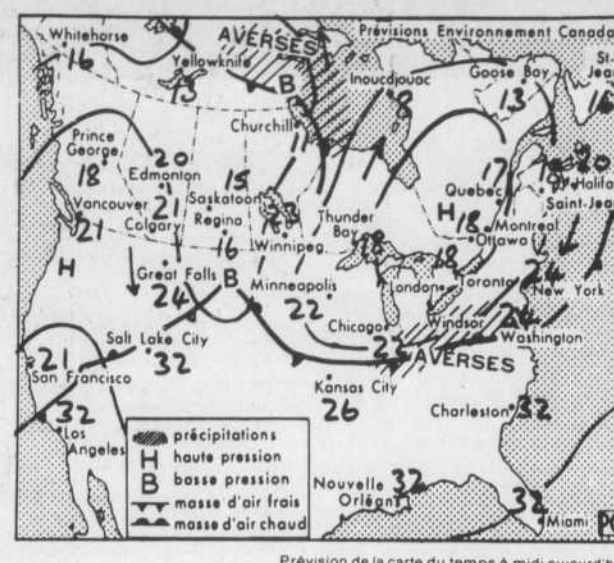
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

Table with columns: TEMPS, MIN, MAX. Rows include Albany, Atlanta, Boston, Buffalo, Burlington, Charlotte NC, Chicago, Cleveland, Dallas, Denver, Detroit, Hartford, Honolulu, Houston, Kansas City, Las Vegas, Los Angeles, Miami Beach, Minneapolis, New York, New Orleans, Norfolk, Oklahoma City, Orlando, Philadelphia, Phoenix, Portland Me, Portland Or, Reno, San Francisco, Seattle, Spokane, Syracuse, Tulsa.

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier en degrés Celsius.)

Table with columns: TEMPS, MIN, MAX. Rows include Acapulco, Barbados, Curacao.



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Table with columns: TEMPS, MIN, MAX. Rows include Freeport, Guadalajara, Kingston, La Havane, Montego Bay, Mexico, Monterrey, Nassau, San Juan, Trinidad.

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

Table with columns: TEMPS, DEGRÉ, HEURE, PLUIE, NEIGE. Rows include Aberdeen, Amsterdam, Ankara, Athènes, Auckland, Beyrouth, Berlin, Bonn, Bruxelles, Le Caire, Casablanca, Copenhague, Dublin, Genève, Jérusalem, Lisbonne, Londres, Madrid, Malte, Moscou, New Delhi, Nice, Oslo, Paris, Rome, Sofia.

Advertisement for Carlos Saura's film 'Doux Moments du passé...'. Includes title, director name, and showtimes at Le Dauphin and Berri 2.

Advertisement for 'UNE ÉTRANGE AFFAIRE' by Pierre Granier-Deferre. Includes title, director name, and showtimes at Berri 2.

Advertisement for 'Compagnie de Danse Eddy Toussaint'. Includes company name, showtimes, and location at Théâtre Maisonneuve.

LA TÉLÉVISION

- 10 CFTM: 9:00 Bien le bonjour, 9:30 Carnet d'actualités sociales... 10:00 Ouverture et horaire... 10:15 En mouvement... 10:30 Virgines... 10:45 Les Nouveaux... 11:00 Magazine-Express... 11:30 Heidi... 12:00 La vie secrète des animaux... 12:25 L'hebdomadaire... 12:30 Les nouvelles de la semaine... 13:00 Reflets d'un pays... 14:30 Cinéma... 15:00 Les nouvelles de la semaine... 16:00 Les nouvelles de la semaine... 17:00 Les nouvelles de la semaine... 18:00 Les nouvelles de la semaine... 19:00 Quinzy... 20:00 Les nouvelles de la semaine... 21:00 Les nouvelles de la semaine... 22:00 Les nouvelles de la semaine... 23:00 Les nouvelles de la semaine... 0:00 Mammix... 1:00 Fermeture.

10 CFTM

- 9:00 Bien le bonjour, 9:30 Carnet d'actualités sociales... 10:00 Ouverture et horaire... 10:15 En mouvement... 10:30 Virgines... 10:45 Les Nouveaux... 11:00 Magazine-Express... 11:30 Heidi... 12:00 La vie secrète des animaux... 12:25 L'hebdomadaire... 12:30 Les nouvelles de la semaine... 13:00 Reflets d'un pays... 14:30 Cinéma... 15:00 Les nouvelles de la semaine... 16:00 Les nouvelles de la semaine... 17:00 Les nouvelles de la semaine... 18:00 Les nouvelles de la semaine... 19:00 Quinzy... 20:00 Les nouvelles de la semaine... 21:00 Les nouvelles de la semaine... 22:00 Les nouvelles de la semaine... 23:00 Les nouvelles de la semaine... 0:00 Mammix... 1:00 Fermeture.

10 CFTM

- 9:00 Bien le bonjour, 9:30 Carnet d'actualités sociales... 10:00 Ouverture et horaire... 10:15 En mouvement... 10:30 Virgines... 10:45 Les Nouveaux... 11:00 Magazine-Express... 11:30 Heidi... 12:00 La vie secrète des animaux... 12:25 L'hebdomadaire... 12:30 Les nouvelles de la semaine... 13:00 Reflets d'un pays... 14:30 Cinéma... 15:00 Les nouvelles de la semaine... 16:00 Les nouvelles de la semaine... 17:00 Les nouvelles de la semaine... 18:00 Les nouvelles de la semaine... 19:00 Quinzy... 20:00 Les nouvelles de la semaine... 21:00 Les nouvelles de la semaine... 22:00 Les nouvelles de la semaine... 23:00 Les nouvelles de la semaine... 0:00 Mammix... 1:00 Fermeture.

10 CFTM

- 9:00 Bien le bonjour, 9:30 Carnet d'actualités sociales... 10:00 Ouverture et horaire... 10:15 En mouvement... 10:30 Virgines... 10:45 Les Nouveaux... 11:00 Magazine-Express... 11:30 Heidi... 12:00 La vie secrète des animaux... 12:25 L'hebdomadaire... 12:30 Les nouvelles de la semaine... 13:00 Reflets d'un pays... 14:30 Cinéma... 15:00 Les nouvelles de la semaine... 16:00 Les nouvelles de la semaine... 17:00 Les nouvelles de la semaine... 18:00 Les nouvelles de la semaine... 19:00 Quinzy... 20:00 Les nouvelles de la semaine... 21:00 Les nouvelles de la semaine... 22:00 Les nouvelles de la semaine... 23:00 Les nouvelles de la semaine... 0:00 Mammix... 1:00 Fermeture.

ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Real estate listings: Appartements/logements à louer, Cours de piano, Maisons à louer, Offres d'emploi.

Real estate listings: Maisons à louer, Offres d'emploi, Maisons de campagne à vendre, Propriétés à vendre.

Real estate listings: Maisons de campagne à vendre, Propriétés à vendre, Maisons à louer.

Real estate listings: Maisons à louer, Offres d'emploi, Maisons de campagne à vendre.

Real estate listings: Maisons à louer, Offres d'emploi, Maisons de campagne à vendre.

Real estate listings: Maisons à louer, Offres d'emploi, Maisons de campagne à vendre.

Real estate listings: Maisons à louer, Offres d'emploi, Maisons de campagne à vendre.

Real estate listings: Maisons à louer, Offres d'emploi, Maisons de campagne à vendre.

LES PLAISIRS DU BRIDGE

Le déclarant gagne son contrat par un indice dû à la règle de onze

par Charles-A. Durand. Le déclarant découvre que l'entame du 5 de cœur était facile selon la règle de onze. Donc, le joueur en Est ne détient qu'une seule carte supérieure à ce 5 de cœur. Le déclarant fit jouer le 6 du mort que Est couvrit du 7. C'est à ce moment très important que le déclarant se devait de reporter la levée avec son As de cœur puisque la Dame était bien dans la main du joueur Ouest. Ceci lui permettra d'entrer vers la main de Nord afin de bénéficier plus tard de 3 levées de trèfle qu'il établira. Son compte des levées gagnantes étant de 6, les 3 levées additionnelles nécessaires à la réussite du contrat devaient venir de cette longue suite de trèfle contenue dans la main du mort. Le déclarant joue le 8 de trèfle que le joueur en Est doit d'abord laisser passer. Il gagnera le deuxième et le troisième mais n'aura aucun retour pouvant faire échec au contrat, car les 2 entrées nécessaires au déclarant pour communiquer avec le mort se trouvent dans la couleur de cœur par l'impassé vers le Valet et vers le Roi. Ainsi le déclarant sera en mesure de contrôler tous les retours et de cette manière il gagnera 3 levées en cœur, une en pique, 3 en trèfle et l'As et le Roi de carreau pour un total de 9 levées et la réalisation de son contrat de trois sans-pair.

LE DEVOIR ABONNEZ-VOUS 844-3361

ARTS ET SPECTACLES

### Prix mondial pour «Daphnis et Chloé»

L'enregistrement de *Daphnis et Chloé* de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) a remporté le Prix mondial du disque de Montreux, annonce un communiqué de l'OSM.

Le directeur musical de l'orchestre, M. Charles Dutoit, présentement en France, se rend aujourd'hui au Château de Chillon, en Suisse, pour recevoir personnellement le prix, décerné à la suite d'un scrutin auquel ont participé 40 critiques musicaux du monde entier, qui devaient présenter leur sélection à un jury spécial.

*Daphnis et Chloé* a déjà remporté le Grand Prix du disque français ainsi que le Prix Juno, au Canada.

La semaine dernière, M. Dutoit a remporté le Grand prix de la critique internationale High Fidelity pour son enregistrement de *Fénélope* avec Jessye Norman.

La semaine dernière également, il a été nommé Grand Montréalais pour l'année 82, en même temps que le financier Charles Bronfmann, honoré pour sa contribution au sport professionnel.

## La guérilla électrique des Clash

par Nathalie Petrowski

Il faisait une chaleur d'enfer. Avec ses pantalons kaki achetés au surplus de l'armée, ses bottes lacées serrées, pour la guérilla, ses bras pâles et marqués, Joe Strummer, le leader des Clash, semblait rongé par un démon intérieur. Emportant sa guitare comme une baïonnette, il donna un grand coup dans le vide vers la foule houleuse à ses pieds. Celle-ci, pressée contre la scène pour ne former qu'une masse de chair compacte, suante et collée pour l'éternité, lui répondit en levant le poing. Pas d'allumettes, pas de lampions pour les Clash.

La sirène de police sur la scène arrête et le spectacle démarre dans une formidable débacle d'énergie trop longtemps contenue. Samedi soir en ville. L'Auditorium de Verdun est pris d'assaut par une foule déguisée en provocation ambulante et qui manifeste une connaissance complète du code de comportement de la soirée. Devant elle, quatre musiciens en colère, survoltés, s'acharnant à maintenir pendant deux heures l'intensité dans le rouge, au seuil de l'explosion. Si les Police (comme les Beatles) sont les gentils garçons de la musique rock

britannique, les Clash en sont indéniablement les mauvais garnements, les indisciplinés, les délinquants, les révoltés. Sons exaspérés par la haute tension, décibels vomis par les haut-parleurs recouverts de filets de camouflage et se répandant sur la foule comme la lave d'un volcan, 6.000 spectateurs éveillés, actifs, énergisés par le rêve d'être les maîtres de leurs propres lois, tel fut le spectacle des Clash samedi soir dernier. Au-delà de la rhétorique politico-engagée qui se perdait d'ailleurs dans les toiles d'araignée de l'acoustique, les Clash embrassent à chaque soir une seule et même cause, celle de la révolte, celle de la vie. Derrière leurs silhouettes maigres et nerveuses se dresse un écran bariolé de noir et de jaune sur lequel apparaissent les stigmates de l'actualité: militaires, fusils, villes éventrées, paysages tristes et désolés, enfants au regard perdu. La réalité n'est jamais très belle, chantent-ils, mais elle est réelle. A nous de la changer.

Tournant le dos au nihilisme vide des premiers punk, les Clash parlent plutôt du sur-saut du miraculé qui surgit des ruines fumantes et bombardées. Ils inventent leur public au réveil, au combat, à l'actualisation de la liberté.

Leur musique vive et stridente devient le prétexte d'un dévouement où l'on s'intoxique au seul son de la musique. Deux heures plus tard, le public surchauffé qui se déverse dans la nuit n'ira sans doute pas rejoindre quelque formation militante. Mais il aura au moins pu goûter pendant quelques heures à un semblant de liberté, de vitalité de saine déboussance dans une communion collective qui pour une rare fois appelle sa participation au lieu de sa passivité.

Deux heures plus tard, les musiciens que je retrouve en coulisses parmi les seaux de bière et les rythmes percussifs d'une musique reggae, ont le regard vitreux et le verbe accéléré. Une partie d'eux-mêmes est restée accrochée dans un coin de *no man's land* lumineux de la scène. Leurs costumes de combat sont trempés, fripés, mais ils ne les ont pas enlevés. Devant les journalistes, ils sortent les formules automatiques, les grandes déclarations politiques. Mick Jones, le jeune guitariste de 27 ans, me demande ce que sont devenus les terroristes québécois. Tous les mouvements de révolte politique le fascinent. Il parle des musiciens qui l'ont influencé, n'omet personne: les Wo, les Kinks, les Yardbirds, les Faces, les Stones, sans oublier David Bowie.

Ils semblent tous très sûrs d'eux-mêmes et en même temps complètement vulnérables. Comment ont-ils aimé le spectacle de ce soir? «Je peux jurer qu'on était là, complètement présents», dit Mick Jones en riant dans sa barbe. C'est d'autant plus surprenant qu'on n'a pas dormi de la nuit, on a dansé toute la soirée, on s'est couchés à une heure impossible. J'étais persuadé que le spectacle à Montréal serait inutile, vide, sans énergie. Je ne sais pas ce qui s'est produit il faut dire qu'on a particulièrement envie de jouer ces jours-ci.

Et la politique dans tout cela? Pourquoi en faire tout un plat? Il se rebiffe. «Ce n'est pas la politique au nom d'un parti pourri, la politique c'est de la merde, tout le monde le sait, mais quand la politique se mêle à un rythme de danse, ça devient tout à coup plus subversif même si les gens ne saisissent pas tous les mots, ils savent lire entre les lignes, ils sentent la chaleur, ils savent qu'on cherche à dire quelque chose, qu'on n'est pas des abrutis comme tous ces autres fonctionnaires de l'industrie qui ne pensent qu'à leurs pauvres et pathétiques problèmes. Nous, on veut autre chose de la vie. Sur scène, on célèbre notre existence, le fait qu'on soit encore là et qu'un jour peut-être, à force de travailler, on va peut-être pouvoir parler à des millions de gens.» Mais pourquoi tant d'ambition? «Parce que si on décide de le faire, il faut le faire à fond.» Ces dernières paroles sont prononcées avec une énergie presque désespérée. Mick Jones se lève abruptement pour aller parler aux

admirateurs qui ont envahi la loge et pour payer ses dettes à têt pour songer au repos du guerrier.

### LES PIÈGES DE LA MER

Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la *Calypso* au Canada. Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!

Un film de Jacques-Yves Cousteau, produit par Jacques Robert et réalisé par Jacques Gagne.

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

desjardins 1 Paris QUEBEC

BASILAIRE 1 288 3141 PLACE D'YOUVILLE 694-0891

## théâtre du rideau vert

direction yvette brind'amour mercedes palomino

### 82/83 Une saison à découvrir... 6 SPECTACLES INOUBLIABLES

**DEUX À DOS**  
Bernard Slade  
Adaptation: Luis de Céspedes  
Mise en scène: Yvette Brind'Amour  
Louise Turcot - Pierre Thériault

**LA MÉNAGERIE DE VERRE**  
Tennessee Williams  
Adaptation: Marcel Duhamel  
Mise en scène: Danièle J. Suissa  
Yvette Brind'Amour - Diane Lavallée  
Denis Mercier - Charles Mayer

**LA JOYEUSE CRIÉE**  
Antonine Maillet  
Mise en scène: Yvette Brind'Amour  
Viola Léger - Alain Lamontagne

**LA DÉPRIME**  
Denis Bouchard - Rémy Girard  
Raymond Legault - Julie Vincent  
Interprétée par les auteurs

en co-production avec le théâtre du Trident

**LES DROLATIQUES AVENTURES DE PANURGE, AMI DE PANTAGRUEL**  
d'Antonine Maillet  
d'après Rabelais  
Mise en scène: Jean-Claude Marcus  
Jean Besré - Jean Dalmain  
Pierre Thériault - Lénie Scoffié  
Yves Jacques - Jean-Jacqui Boutet

**L'ÉPREUVE**  
Marivaux  
Mise en scène: Yvette Brind'Amour  
Louise Marleau - Louise Turcot  
Gisèle Schmidt (Distribution à compléter)

## ABONNEZ-VOUS !

Par téléphone avec votre carte de crédit: 845-0267  
Pour recevoir le dépliant: 845-0267

Réservez votre siège et bénéficiez d'un tarif spécial.

### VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE CINÉMAS UNIS

CLAUDE BRASSEUR, JEAN CARMET, MILOU MILOU, SIMONE SIGNORET DE MAUPASSANT  
ELYSEE 1 SEM.: 6.40, 9.15.

Allemand avec s-t. Français  
7.30, 9.35  
ELYSEE 2

UN FILM DE ETTORÉ SCOLA  
CITÉ 1: 12.30, 3.15, 6.00, 8.45  
CITÉ 2: 12.25, 3.10, 5.55, 8.40  
LaCité LA NUIT DE VARENNES

une véritable Miss Catastrophe  
PLUS POUR TOUS  
TÊTE À CAQUES 26 film au CINÉPARC  
La Cité 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10 Ciné-Parc Dollard: ouverture à 7.00, radio AM requis  
LaCité 3 Cinéparc DOLLARD 1

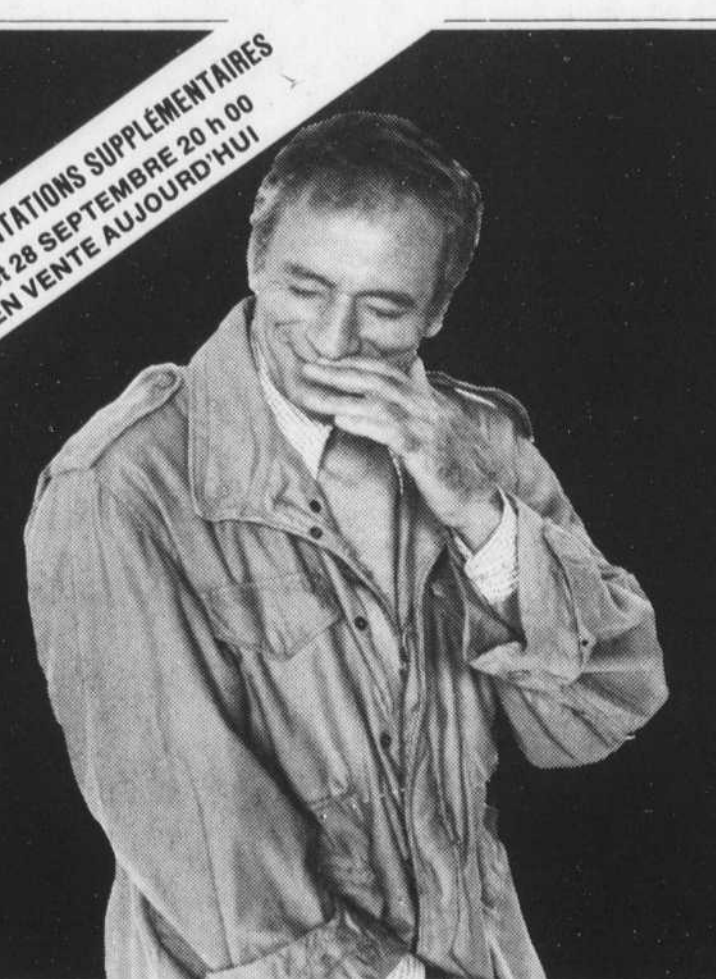
avec ROGER HANIN, ROBERT HOSSEIN  
1.15, 3.50, 6.25, 9.10  
Le PARISIEN 1 LE GRAND PARDON

1.00, 4.45, 8.30  
LES UNS LES AUTRES POUR TOUS  
Le PARISIEN 2 UN FILM DE CLAUDE LOUICH  
Aucun laissez-passer

ROMY SCHNEIDER, MICHEL PICCOLI  
LA PASSANTE DUSANS-SOUCI PLUS 26 film au CINÉPARC  
Le PARISIEN 4  
Cinéparc DOLLARD 2 Parisien: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45 Dollard: ouverture 7.00, radio AM requis

MICHEL SERRAULT, CHARLES AZNAVOUR  
12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35 Dollard: ouverture 7.00, radio AM requis  
Le PARISIEN 3  
Cinéparc DOLLARD 3 26 film au CINÉ-PARC  
Les Fantômes du Chapelier

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
27 et 28 SEPTEMBRE 20 h 00  
EN VENTE AUJOURD'HUI!



Michel Gélinas présente

## yves montand

30 SEPTEMBRE, 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 OCTOBRE, 20H00  
BILLETS: 25\$, 22\$, 18\$, 10\$

Théâtre St-Denis  
1594, rue St-Denis  
Renseignements: 849 4211

en vente aux guichets du Théâtre Saint-Denis, et à tous les comptoirs Ticketron \* frais de service

## BALLET NATIONAL DU CANADA

DIRECTEUR ARTISTIQUE ALEXANDER GRANT

### NAPOLI

présente en collaboration avec  
Les Grands Ballets Canadiens et Spedici Inc.

16, 17, 18, 19 septembre 20h00

Billets: 20.00\$, 17.00\$, 14.00\$, 11.00\$

"Une explosion de joie"  
CLIVE BARNES, N.Y. Post

Chorégraphie: Peter Schaufuss, d'après Auguste Bourmonville

16 et 18 septembre: Kain Schaufuss  
17 septembre: Tennant Smith  
19 septembre: Altemann-Ransom

En collaboration avec l'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada

MONTREAL TRUST: P.V.M., PLACE BONAVENTURE, ALEXIS-NIHON, FAIRVIEW (frais de service)

SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS  
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de \$5 s'ajoute un montant de 0,75\$ à titre de redevance à la Place des Arts.

## LE DEVOIR

EN COLLABORATION AVEC CFGL FM 105.7

invite 600 personnes à la première du film

PRIX DU MEILLEUR SCÉNARIO  
PRIX DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE  
CANNES 1981

'OSCAR' Meilleur Film Etranger 1982



## MEPHISTO

UN FILM DE ISTVAN SZABO  
INTERPRÉTÉ PAR KLAUS MARIA BRANDAUER  
KRYSTYNA JANDA ILDIKO BANSAGI ROLF HOPPE

qui aura lieu le 23 septembre au cinéma Berri à 20:00 heures

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

Découpez le coupon et le faire parvenir à:  
CFGL  
3 Place Laval  
Chomedey, Ville de Laval (Québec) H7N 1A2

Au plus tard le 15 septembre '82

Le tirage aura lieu le 16 septembre 1982.  
Les gagnants recevront leur laissez-passer par retour du courrier.

O'Brien et Mathieu, les meilleurs en 1982

# Le Manic doit repenser la mise en marché de son produit

par Francis Millien

Le Manic de Montréal vient de terminer sa deuxième saison d'existence, celle que tous s'accordaient à prédire comme la plus difficile de la vie de l'équipe. Et à la lumière des résultats et des performances, le bilan s'avère positif, tout compte fait, même si la formation montréalaise aura terminé la saison 1982 à bout de souffle et presque à court de joueurs.

Mais avant de passer à l'évaluation de chacun des joueurs, l'élément sans conteste le plus positif, il convient cependant de souligner une perte marquée au chapitre des assistances au Stade olympique.

Bien sûr, l'attrait de la nouveauté, la conjoncture économique, la concurrence des autres formations professionnelles montréalaises et la Coupe du Monde sont autant d'explications mais de facteurs n'excusent pas totalement la baisse d'intérêt démontrée.

Durant la trêve hivernale, le Manic aura tout le temps voulu et les énergies nécessaires pour revoir la mise en marché d'un produit qui, à déjà fait ses preuves et qu'il suffit uniquement de savoir présenter.

Concurremment, afin de ne pas laisser la ligue voguer à la dérive, la direction du Manic devra participer activement à la réorganisation de plusieurs départements de la LNAS où là aussi, un peu de sang neuf ne ferait pas de mal.

Dans beaucoup trop de domaines, la LNAS ressemble plus à la Ligue canadienne de football qu'à la Ligue nationale de hockey ou la Ligue nationale de football.

Si le commissaire Phil Woosnam veut mettre la main sur une partie du marché télévisé américain, il est mieux de se relever les manches et de commencer à corriger les erreurs déjà commises.

Sans parler de l'arbitrage, où le responsable de ce secteur, Keith Walker, vient justement de remettre sa démission. L'avenir nous dira si l'on doit se réjouir de cette décision.

Mais revenons aux joueurs du Manic, et dressons un bilan résumé de leurs performances en 1982.

**Brian Quinn 7.5/10**

Il a travaillé très fort tout au long de la saison, mais c'est quand il a su coordonner ses efforts à ceux de ses partenaires qu'il s'est montré le plus utile.

**Fran O'Brien 9/10**

Malgré un départ laborieux, dû à une blessure subie au soccer intérieur, Fran O'Brien est, pour la deuxième année consécutive, le joueur par excellence de la formation montréalaise.

En plus de ses six buts et 14 passes, il n'a manqué qu'une rencontre, que le Manic a perdu d'ailleurs, en 32 matches réguliers.

Deuxième joueur de la LNAS au nombre d'étoiles reçues après un match et vainqueur de la Coupe Laurentides, le Manic doit se réjouir de posséder un joueur de sa trempe au milieu du terrain.

Une seule ombre au tableau: O'Brien ne fait pas partie de la première, ni de la deuxième équipe d'étoiles de la saison 82. Une aberration supplémentaire de la LNAS dont il vaut mieux rire que pleurer.



Fran O'Brien, le joueur par excellence.

un grand avenir et seule sa nationalité mozambiquaise l'a amené à réchauffer le

**John Mc Grane 8/10**

Comme Fran O'Brien, il a connu un début de saison plutôt effacé, mais s'est repris par la suite en communiquant à ses partenaires son désir de vaincre. Il a été une charnière ouvrière fort importante pour la meilleure défense de la ligue.

**Carmine Marcantonio 8/10**

Il a été cette saison le joueur le plus régulier de l'équipe. Malgré une blessure à la joue, qui lui a fait manquer les deux derniers matches de la saison, il est revenu pour prêter mainforte lors des séries éliminatoires, mais l'arbitre avait décidé que cela ne suffirait pas.

**Frantz Mathieu 8.5/10**

La direction du Manic lui en a tellement voulu d'avoir

éliminé l'équipe en 1981 qu'elle l'a acquis en échange de Gordon Hill!

Non seulement il a su réhausser la valeur de la défense montréalaise, mais il fait avec éclat et grande classe.

C'est un échange plus que positif, surtout que le sting a en plus versé une forte somme d'argent. Le public montréalais l'a autant apprécié que celui de Chicago l'a regretté.

**Brian Decaire 8/10**

Il pourrait se mériter le titre de la meilleure recrue de l'année mais on lui préférera certainement un atquant. Eddie Firmani ne s'attendait certes pas au début du camp d'entraînement que le jeune Québécois réussirait à contrer dès cette saison des adversaires tels que Chinaglia, Granitz et autres. Et pourtant...

Il lui manque toutefois un peu d'expérience, ce qui améliorerait son rendement offensif.

Il a su dans le dernier mois se racheter d'une saison plus difficile que la précédente. Toutefois, même blessé et assis sur le banc de touche, il a su jouer son rôle de capitaine et imprimer à ses troupes l'esprit d'équipe qui a fait la force principale de celles-ci.

**Tony Towers 7.5/10**

Il a su dans le dernier mois se racheter d'une saison plus difficile que la précédente. Toutefois, même blessé et assis sur le banc de touche, il a su jouer son rôle de capitaine et imprimer à ses troupes l'esprit d'équipe qui a fait la force principale de celles-ci.

**Dragan Vujovic 7.5/10**

Eddie Firmani l'avait promis, Dragan ne passe pas inaperçu. Trop personnel selon certains, indispensable à l'équipe selon d'autres, il n'a fait que progresser depuis son premier match.

Son expulsion à Chicago a coupé de moitié les chances du Manic en séries éliminatoires et semble donner raison à ses partisans.

Le repos hivernal devrait lui être salutaire puisqu'il venait de terminer un championnat complet en Yougoslavie avant de jouer 24 matchs avec le Manic en trois mois.

**Robert Vosmaer 7.5/10**

C'est le joueur le plus polyvalent de la formation, mais il n'a pas réussi cette saison à s'imposer au sein de l'alignement régulier, même s'il n'a jamais déçu lors de ses apparitions sur le terrain.

**Allan Willey 7.5/10**

Le «mal-aimé» a passé cette saison le cap des 100 buts dans la LNAS. Travailleur infatigable, il n'a pas toujours profité de l'appui de ses partenaires qui l'ont laissé trop souvent livré à lui-même contre deux défenseurs.

**Thompson Usiyan 7/10**

Le grand «Thomo» a déçu ses partisans et son entraîneur par des performances irrégulières, plus souvent effacées que spectaculaires. Il est à souhaiter que cette deuxième saison difficile en prépare une troisième plus faste.

**Hayden Knight 7/10**

Une bonne saison malgré une faiblesse évidente sur le plan technique pour la recrue d'Edmonton. Il a toutefois été plus qu'un simple remplaçant et ça c'est déjà une bonne performance.

**Andrew Parkinson 7/10**

Blessé en début de saison, il a refait surface puis s'est blessé à nouveau par la suite pour revenir très fort en fin de championnat. Mais une malencontreuse fracture de la clavicule a mis fin à une saison bien frustrante pour lui. Il a demandé à être échangé. Son vœu sera-t-il exaucé?

**Eddie Firmani 8.5/10**

Malgré plusieurs remous au sein du club, provenant ou des joueurs ou de la direction, l'entraîneur du Manic a su imposer son leadership. Il a jonglé pour former un alignement gagnant et obtenir à la tête de ses troupes 19 victoires, dont sept à l'extérieur, sans grande vedette dans l'équipe. Des rumeurs le voient déjà partir vers d'autres lieux plus ensoleillés, mais on sait ce que l'on perd et pas toujours ce que l'on retrouve. Ceci est valable autant pour le club que pour lui-même.

Attendons patiemment la fin de son contrat, à la fin de septembre, pour en connaître davantage.

## Carner: 3e gain d'affiliée

SPRINGFIELD (AP) — Joanne Carner a remporté les honneurs d'un tournoi pour la troisième semaine d'affiliée, hier, terminant au premier rang de l'Omniem de Springfield en ramenant une carte de 202 coups, 14 coups sous la normale.

Carner l'a emporté par six coups sur Susie McAllister et huit coups sur Joann Washam et Cathy Morse. Elle avait gagné ses deux tournois précédents à Shaker Heights et à High Point.

Il s'agissait d'une deuxième victoire consécutive de Carner au tournoi de Springfield. Elle a empoché cette fois-ci \$18,750. Il ne lui manque que \$9,000 pour atteindre la somme de \$300,000 pour la saison.

Dimanche, l'Américain Calvin Peete a remporté l'Omniem B.C., disputé dans l'état de New York, en ramenant une carte de 265, 19 coups sous la normale, pour établir un nouveau record de la compétition.

Il a devancé Jerry Pate, 272 coups, et Ruzzy Zoeller, 273 coups, pour remporter le premier prix, une bourse de \$49,500. Peete, un Noir, vient maintenant en sixième position à ce chapitre, cette saison. Il s'agissait de sa troisième victoire en 1982.

À Brookline, dans le Massachusetts, Jay Sigel a par ailleurs remporté le championnat amateur des États-Unis.

## Tom Byers bat les favoris

NEW YORK (AFP, AP) — L'Américain Tom Byers, vainqueur en 3:51:35 minutes du mille de la 5e avenue, samedi après-midi à New York, a surpris tous les favoris pour s'imposer au sprint.

Les Américains Steve Scott et Sydney Maree (vainqueur de la première édition de l'épreuve, l'an dernier, en 3:47:52) se sont trop longtemps surveillés, tout au long de la célèbre arête de Manhattan, et le train a été particulièrement lent. Les deux favoris, dépassés par Byers, ont donc fait les frais de cette course tactique.

Certes, quand Scott a commencé de sprinter à 200 mètres de la ligne d'arrivée, il a donné l'impression de s'envoler vers un net succès. Mais sur sa droite, Byers a répliqué à son démarrage et est parvenu à battre sur la ligne le détenteur du record des États-Unis de la distance.

## Tom Clements lance trois passes de touché

# Les Concorde s'inclinent 28-9 à Hamilton

HAMILTON (PC) — Tom Clements a réussi trois passes de touchés hier après-midi et les Tiger Cats de Hamilton ont vaincu les Concorde de Montréal 28-9.

Cette victoire porte leur fiche à 4-4 et ils se retrouvent à trois points des meneurs les Argonauts de Toronto dans la division Est.

Un total de 17,370 spectateurs ont assisté à la victoire des Tiger Cats au Stade Iver Hymne. Quant aux Concorde, leur fiche est de 1-7 et ils occupent la dernière position avec les Rough Riders dans la division Est.

Clements a lancé trois passes de touchés, une de neuf verges à Rocky DiPietro, une de sept à Mark Braganolo et

une de 61 verges à Keith Baker. Il a compté lui-même l'autre touché des Tiger Cats sur une course de 42 verges.

De son côté, Luc Tousignant a joué tout le match et a atteint Howard Ballage avec une passe de touché de 17 verges à 7:46 du quatrième quart. Il a également lancé une passe convertie bonne pour deux points à Mike Rodrigue.

Clements a réussi 25 de ses 33 passes pour un total de 316 verges et a été intercepté une fois. Son principal receveur a été Steve Stapler avec sept at-trapés bons pour 70 verges. Hamilton a obtenu 102 verges au sol contre 42 pour les Concorde et Tousignant a réussi 24 de ses 36 passes pour un total de 308 verges et une inter-

ception. Arakgi a attrapé huit passes pour 105 verges tandis que le demi Buster Brown a obtenu 27 verges au sol, à attrapé six passes pour 26 verges tandis que Rodrigue avait quatre at-trapés pour un total de 89 verges.

Hamilton a obtenu 21 premiers essais contre 19 pour Montréal. Les Tiger Cats ont profité des revirements dans le match et cela a été la grande différence entre les deux équipes.

Tousignant a connu un très bon match malgré la défaite. «Luc s'améliore sans cesse. Il était plus calme dans le champ-arrière» a dit de lui

l'entraîneur des Concorde, Joe Galat en parlant de son jeune quart arrière. «Nous n'avons pas compté. Chaque fois que nous arrivons près de la zone des buts adverses, nous manquons notre coup. Nous commettons trop d'erreurs. C'est dans la tête qu'il nous faut corriger nos lacunes» a déclaré Tousignant, un athlète originaire de Trois-Rivières. «Je serai satisfait le jour où nous gagnerons. Je manque encore de régularité. C'était la première fois que j'avais aussi de facilité à repérer mes receveurs. Cela n'était vraiment facile» a ajouté Tousignant.

Tiger Cats 28, Concorde 9	
Hamilton	A—17,370
<b>Premier quart</b>	
Ham — Touché, DiPietro 9 passe de Clements (converti, Ruoff) 11:46	
<b>Deuxième quart</b>	
Mtl — Simple, Sweet 51 4:50	
Ham — Touché, Clements course de 42 verges (converti, Ruoff) 8:08	
Ham — Touché, D. Braganolo 7 passe de Clements (converti rate) 13:42	
<b>Troisième quart</b>	
Aucun point. No scoring.	
<b>Quatrième quart</b>	
Ham — Touché, Baker 61 passe de Clements (converti, Ruoff) 0:27	
Mtl — Ballage 17 passe de Tousignant (Tousignant passe à Rodrigue pour converti de deux points) 7:46	
Montréal	0 1 0 8-9

## Les Corbin l'emportent

TROIS-RIVIERES (PC) — Mission accomplie, hier, pour le Madelinois Serge Corbin. Il a remporté la 49ème édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie en compagnie de Richard Tétrauld de Shawinigan. Pour Serge Corbin, c'était une neuvième victoire consécutive à la classique, une neuvième victoire qui lui permet par surcroît d'égaliser le record établi en 1966 par Irwin Peterson du Minnesota. Serge Corbin pourrait maintenant profiter de l'anniversaire de l'an prochain pour devenir le seul canotier à remporter dix victoires à ce prestigieux événement.

Ce sont donc deux canotiers fort satisfaits qui ont été accueillis en héros par une bonne foule à Trois-Rivières malgré la maussade température. Corbin demeurait invincible et égalait le record convoité alors que Richard Tétrauld remportait sa première victoire.

Un total de 72 équipes, exactement le même nombre que l'an passé, ont complété la classique. 86 équipes avaient pris le départ à La Tuque, samedi matin. Corbin et Tétrauld ont parcouru les 120 milles de l'épreuve en 14h04m40s soit 7 minutes et 17 secondes de mieux que leurs plus sérieux rivaux, Bruce Barton du Michigan et Tim Triebold du Wisconsin. Ron Williams de la Colombie-Britannique et Solomon Carrière de la Saskatchewan ont pris le troisième rang, 14 minutes et 28 secondes derrière les gagnants.

## SOCCER

Ligue Nord-Américaine	
(Demi-finales 2 de 3)	
<b>Samedi</b>	<b>Vendredi</b>
F.-Lauderdale 2, Seattle 0	F.-Lauderdale à Seattle, si nécessaire
<b>Dimanche</b>	<b>Samedi</b>
New York 2, San Diego 1	San Diego à New York, si nécessaire
<b>Mercredi</b>	<b>Le dimanche 19</b>
New York à San Diego	Soccer Bowl à San Diego
Seattle à F.-Lauderdale	

## FOOTBALL

Ligue Canadienne	
<b>Vendredi</b>	<b>Hier</b>
C.-Britannique 45, Ottawa 13	Hamilton 28, Montréal 9
<b>Dimanche</b>	<b>Vendredi</b>
Winnipeg 36, Saskatchewan 35	Hamilton à Toronto

## LIGUE CANADIENNE

	Section Est					
	pj	g	p	n	pp	pc
TORONTO	8	5	2	1	208	193
HAMILTON	8	4	4	0	192	195
OTTAWA	8	1	7	0	172	243
MONTREAL	8	1	7	0	95	267
Section Ouest						
WINNIPEG	8	7	1	0	251	158
CALGARY	8	5	2	1	200	179
C.-BRITANNIQUE	8	5	3	0	248	187
SASKATCHEWAN	8	4	4	0	203	215
EDMONTON	8	3	5	0	253	191

**AGENTS IMMOBILIERS, PARTICULIERS, CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS...**

Votre rubrique «Une propriété vous attend...» paraîtra à partir du 10 septembre prochain, dans nos pages financières et ce tous les vendredis.

Toutes propriétés, condominiums ou autres immeubles de 100,000\$ et plus à vendre ou à acheter, seront regroupés sous cette rubrique de choix. Le tarif est de 85\$ la ligne agate.

Pour renseignements, communiquez avec:

**Normand Bergeron**  
844-3361

(jour de tombée: mercredi avant 15 heures)

## Étudiants et enseignants

- LE DEVOIR vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- LE DEVOIR vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.

### TARIFS d'abonnement période scolaire

DURÉE	TARIFS
6 mois	50\$
7 mois	57\$
8 mois	65\$
9 mois	72\$
10 mois	80\$
aussi disponible	
12 mois	95\$

Etre mieux informé à meilleur compte

Veillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case Postale 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

Ci-inclus \$..... pour une période de..... mois à compter du.....

Nom.....

Adresse.....

Code postal:..... Tél:.....

SPORTS

George Hendrick procure la victoire aux Cards

Les Expos glissent à 4 parties et demie de la tête

par Daniel Caza de la Presse Canadienne ST. LOUIS (PC) — «Nous venons de perdre un de ces matchs que nous ne pouvons pas gagner», a commenté le receveur Gary Carter à l'issue de l'échec de 1-0 des Expos de Montréal contre les Cardinals, hier à St. Louis.

Fryman et Hendrick se connaissent de longue date. Ce sont deux vieux routiers qui ont évolué l'un contre l'autre depuis plus de 10 ans dans les deux circuits de baseball majeur.

moins, je savais aussi que Hendrick n'avait obtenu qu'un seul coup sûr en 12 présences contre les gauchers lors du récent périple des cards sur la côte du Pacifique.

côté, rire dans sa barbe: «Ce n'est pas ma meilleure performance contre les Expos, a-t-il dit avec un sourire accroché au coin des lèvres. Mais ça fait toujours plaisir de blanchir une formation aussi redoutable à l'attaque».

après deux retraits et Chris Speier au premier coussin, Doug Flynn a cogné un long double au champ centre-gauche. Speier aurait normalement eu le temps de croiser le marbre debout sur le jeu.

Puis, en septième reprise, Oliver obtient un simple et passe au deuxième sac sur l'amorti-sacrifice de Carter. Sur le simple de Wallach, l'instructeur Billy DeMars arrête la course d'Oliver au troisième coussin. Encore là, Andujar a eu de la veine. Car, malgré le relai erratique du voltigeur de gauche Lonnie Smith en direction du marbre, Wallach n'en a pas profité pour se rendre au deuxième but. Speier devait mettre fin à

la manche en frappant dans un double-jeu. A ce sujet, Fanning a expliqué que Wallach aurait normalement eu le temps d'atteindre le deuxième coussin, «sans trop de hâte». Cependant, il lui était difficile, «voire impossible», de poursuivre sa course et de vérifier la trajectoire empruntée par le relai de Smith.

d'un virus qui l'a tenu au lit pendant une bonne partie de la journée. «J'ai eu mal à la tête durant tout le match, a-t-il dit. De plus, je ne suis pas le seul dans l'équipe à souffrir de ce virus. Nous sommes quatre ou cinq à jouer dans de telles conditions. C'est peut-être pour ça que cette défaite est doublement dure à avaler.»

«Hendrick a fait exactement ce que je voulais qu'il fasse, a déclaré le vétéran Woodie Fryman, a propos du simple victorieux de Hendrick. Il a frappé la balle au sol. Par contre, le malheur a voulu qu'elle abouisse au champ extérieur, au milieu d'un tout petit trou...»

Les Phillies perdent, les Pirates gagnent

CHICAGO (AP) — Bill Buckner a éprouvé une poussée de trois points en frappant un double en cinquième manche, et les Cubs de Chicago ont vaincu les Phillies de Philadelphie 4-3, hier.

taque des Cubs de poursuivre l'offensive. Ils avaient un point de la première manche à la suite d'un but sur balles obtenu par Buckner et d'un simple de Leon Durham que le voltigeur de droite, George Kovach, a mal jugé, commettant une erreur.

Stargell fut utilisé à titre de frappeur d'urgence en huitième et fut ovationné durant plus de deux minutes par 38.052 spectateurs. Il a réussi un simple avant de céder le coussin au coureur d'urgence

Rafael Belliard. Rick Rhoden (9-12) a complété sa partie et a même claqué un simple qui a amorcé la percée de sixième. Pete Falcone (7-9) a assumé la défaite. Durant les cérémonies d'une heure qui ont marqué la journée, Willie Stargell avait reçu un appel de félicitations du président Reagan. Il prend sa retraite après 21 années d'activité dans les majeures.

«Quand on perd de cette façon, la seule chose que l'on peut faire, c'est de garrocher notre gant dans le casier et de tenter de dormir...» a conclu Gary Carter, qui a pris part à la rencontre d'hier en dépit

HIER EXPOS (0) CARDS (1) Raines cg 4 0 0 0 Herr 2b 4 0 1 0 Cronarti cd 3 0 0 0 Oberklf 3b 4 1 1 0 Dawson cc 3 0 0 0 LSmith cd 4 0 0 0 Oliver 1b 4 0 1 0 Khrndz 1b 4 0 2 0 Carter r 2 0 0 0 Iorg cd 3 0 0 0 Wallach 3b 3 0 1 0 Hendrick fs 1 0 1 1 Speier ac 3 0 1 0 McGe, cg 3 0 1 0 Flynn 2b 3 0 2 0 DPorter r 2 0 1 0 Gulickson f 3 0 0 0 OSmith ac 3 0 0 0 Fryman f 0 0 0 0 Andujar f 2 0 0 0 Total 28 0 5 0 Total 30 17 1

McEnroe poursuit sa marche à l'Open des États-Unis

Noah éliminé par le 55e joueur mondial, Warwick

NEW YORK (Reuter et AP) — Kim Warwick, un Australien à qui ses médecins avaient conseillé l'an dernier d'arrêter de jouer, a barré la route des quarts-de-finales hier au Français Yannick Noah, sur le score de 5-7, 6-3, 7-5, 6-4.

L'Australien, qui l'an dernier souffrait d'une tendinite à l'épaule et avait arrêté de jouer pendant six mois, a bien pris les redoutables services du Français, et a fini par imposer son jeu, dosant habilement la puissance et la finesse.

mais Warwick en a eu 11, bien qu'il ait aussi commis sept doubles fautes. L'Australien a bien réussi à changer le rythme, et était meilleur que Noah à la volée. Le Français se montrait par nœud trop impatient.

11) au deuxième tour. «Pour être franche, je ne m'attendais pas à gagner, a-t-elle dit. Même après avoir mené 5-2 dans le troisième set, je craignais un retour de ma rivale. Non, je n'ai aucun complexe à l'idée d'affronter Andrea Jaeger (no. 4) en quarts-de-finale. Désormais, j'ai confiance en mes moyens et je pense que tout peut arriver».

compatriote Elise Burgin (6-0, 6-0). Cette dernière avait causé une surprise dans le tour précédent en triomphant de l'Allemande de l'Ouest Bettina Bunge (6-1, 6-3).

En quarts-de-finale, Austin sera opposée à la tchécoslovaque Hana Mandlikova (no. 5).

DIMANCHE BRAVES 1 EXPOS 2 Raines cg 4 0 0 0 Cronarti cd 3 0 0 0 Dawson cc 3 0 0 0 Oliver 1b 4 0 1 0 Carter r 2 0 0 0 Iorg cd 3 0 0 0 Wallach 3b 3 0 1 0 Speier ac 3 0 1 0 Flynn 2b 3 0 2 0 DPorter r 2 0 1 0 Gulickson f 3 0 0 0 Fryman f 0 0 0 0 Andujar f 2 0 0 0 Total 28 0 5 0 Total 30 17 1

SAMEDI BRAVES 1 EXPOS 4 Butler cc 2 0 1 0 Raines cg 4 0 0 0 Watson fs 1 0 1 1 Crmrti cd 4 2 3 1 Zuvela cc 0 0 0 0 Yongblid cd 0 0 0 0 Benedict r 0 0 0 0 Dawson cc 4 0 1 0 Hubard 2b 4 0 1 0 Oliver 1b 3 1 1 0 Wshntn cd 4 0 1 0 Carter r 4 1 1 1 Murphy cg 4 0 1 0 Wallach 3b 2 0 1 2 Horner 3b 3 0 0 0 Speier ac 4 0 1 0 Chmbls 1b 3 1 2 0 Flynn 2b 3 0 1 1 Hubard 2b 4 0 0 0 Sandron f 1 0 0 0 Sinatro r 2 0 0 0 Phelps fs 1 0 0 0 Wshntn cg 2 0 0 0 Reardon f 1 0 0 0 Perez f 1 0 0 0 BPortr r 1 0 0 0 Dayley f 0 0 0 0 CDiaz 1b 0 0 0 0 Alvarez f 0 0 0 0 KSmith fs 0 0 0 0 Dayley f 0 0 0 0 Linares fs 1 0 0 0 Totals 32 1 7 1 Totals 30 41 0 4

BASEBALL

Ligue Nationale Vendredi Atlanta 4, Montréal 3 Cincinnati 1, New York 0 Philadelphie 2, Houston 1 San Diego 3, Chicago 0 Pittsburgh 3, Los Angeles 2 San Francisco 3, St-Louis 2 Samedi Montréal 4, Houston 1 Philadelphie 4, Houston 2 San Francisco 5, St-Louis 4 New York 3, Cincinnati 2 Pittsburgh 1, Los Angeles 0 San Diego 4, Chicago 1 Dimanche Montréal 2, Atlanta 1 New York 10, Cincinnati 2 Philadelphie 4, Houston 3 Los Angeles 2, Pittsburgh 1 Chicago 5, San Diego 1 San Francisco 5, St-Louis 1 Hier Chicago 4, Philadelphie 3 Pittsburgh 6, New York 1 St-Louis 1, Montréal 0

Reutemann: Rosberg a gagné... BUENOS AIRES (AFP) — Carlos Reutemann, l'ancien pilote argentin de formule Un qui a arrêté de piloter après les deux premiers Grands Prix de la saison actuelle, et vice-champion du monde 1981 des conducteurs a estimé que son ancien coéquipier, le Finlandais Keke Rosberg, a pratiquement gagné le titre de champion du monde 1982 des conducteurs de formule Un.

Plus tôt, en privé cette fois, Desjardins avait relevé plusieurs tares en parlant du Grand Prix à Montréal. Il a même trouvé le moyen de parler de façon positive d'un petit côté parfois agaçant de la philosophie trifluvienne face au commanditaire, soit son indépendance carrément affichée.

Parti en pole position, l'Américain Al Holbert a remporté dimanche la course Can-Am du Grand Prix de Trois-Rivières, devant environ 20.000 personnes. Jacques Villeneuve, le frère de Gilles, a bien fait au début de la course, mais son Osella a frappé un mur, au septième tour, et il a dû abandonner au puits de ravitaillement, au 10e tour.

Atlanta ml cs p m bb rb Mahler f 7 1 1 1 4 2 Garber P 6-8 1 2/3 0 1 0 1 0

Atlanta ml cs p m bb rb Perez P 0-4 4 7 3 3 1 2 CDiaz 12/3 2 1 1 0 1 Alvarez 2/3 0 0 0 0 0 Dayley 2/3 0 1 0 0 10 Montréal Sandron G 9-10 6 5 0 0 2 3 Reardon S 22 3 2 1 1 2 2 LE—Perez D—2 36 A—32 526

Les frappeurs (Partie d'hier non comprise) pb cs pp cc moy. Blackwell 38 6 3 0 158 Carter 463 141 89 27 305 Cromartie 420 105 55 12 250 Dawson 506 152 71 18 300 Flynn 109 29 14 0 266 R. Johnson 21 5 2 0 238 W. Johnson 49 9 2 0 184 Little 27 7 2 0 259 Mills 62 15 2 1 242 Norman 63 14 7 2 222 Oliver 510 170 92 20 333 Phelps 2 0 0 0 000 Phillips 3 0 0 0 000 Raines 539 150 35 3 278 Speier 444 117 38 4 264 Wallach 489 128 74 19 262 White 106 26 13 2 245 Youngblood 78 15 8 0 192

50,000 personnes en 3 jours Le GP à Trois-Rivières? par Guy Robillard TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le président de la Brasserie Labatt et du Grand Prix du Canada, Pierre Desjardins, a fait un commentaire lourd de signification lors d'un banquet à l'occasion du Grand Prix de Trois-Rivières.

En quarts-de-finale, Austin sera opposée à la tchécoslovaque Hana Mandlikova (no. 5).

En huitièmes de finale, Austin a éliminé la Roumaine Virginia Ruzici (no. 14) en deux sets (6-1, 6-3), tandis que Gadusek a largement battu sa

Sociétal présente le déjeuner-causerie de l'année mercredi le 8 septembre, à 12 heures à l'Hôtel Reine-Élizabeth Ralph Nader ou Le consommateurisme et vous. Pour obtenir des billets, communiquez avec Sociétal (514) 842-3491

LIGUE NATIONALE Section Est ST-LOUIS 77 59 566 — PHILADELPHIE 76 61 555 1/2 MONTRÉAL 73 64 534 4 1/2 PITTSBURGH 73 64 533 4 1/2 CHICAGO 61 77 442 17 NEW YORK 53 82 392 23 1/2 Section Ouest ATLANTA 76 61 555 — LOS ANGELES 76 62 551 1/2 SAN DIEGO 72 66 522 4 1/2 SAN FRANCISCO 70 67 511 6 HOUSTON 63 74 450 13 CINCINNATI 52 85 379 24

LA RADIO DE JEAN-PIERRE COALLIER C'EST CIEL MF 98,5

Plus tôt, en privé cette fois, Desjardins avait relevé plusieurs tares en parlant du Grand Prix à Montréal. Il a même trouvé le moyen de parler de façon positive d'un petit côté parfois agaçant de la philosophie trifluvienne face au commanditaire, soit son indépendance carrément affichée.

Parti en pole position, l'Américain Al Holbert a remporté dimanche la course Can-Am du Grand Prix de Trois-Rivières, devant environ 20.000 personnes. Jacques Villeneuve, le frère de Gilles, a bien fait au début de la course, mais son Osella a frappé un mur, au septième tour, et il a dû abandonner au puits de ravitaillement, au 10e tour.

En quarts-de-finale, Austin sera opposée à la tchécoslovaque Hana Mandlikova (no. 5).

# 8,000 bahá'is rassemblés au Vélodrome pour le «renouvellement de la vérité»

par Denise Robillard

«Le christianisme et les autres religions ont fait leur temps. Elles ont eu assez de temps pour faire leurs preuves et n'y ont pas réussi: les chrétiens, les bouddhistes, sont divisés en diverses confessions. C'est au sein de la religion bahá'ie seulement que l'on peut accéder à un renouvellement de la vérité.»

Telle est la conviction de Mme Ruhyyih Rabbani, qui a prononcé les discours d'ouverture et de clôture de la conférence internationale qui a réuni 8.000 adeptes de la foi bahá'ie au Vélodrome, de vendredi à dimanche.

Ces fidèles, venus principalement du Canada et des États-Unis, ont participé à des séances de prière, à des conférences rappelant les principes de leur foi et à des programmes comportant chant, musique et danse. Après l'Irlande, l'Australie, le Nigeria et l'Équateur, c'était la cinquième conférence internationale en six mois destinée aux bahá'is du monde entier.

L'objectif est de raffermir les membres dans leur foi en rappelant les principes centraux de cette religion fondée en Iran (Perse) par Bahá'u'lláh, en 1853. Elle compte aujourd'hui trois millions d'adeptes dans 340 pays. Le Canada en compte 20.000 dont 3.000 autochtones et un millier de Québécois.

Montréalaise d'origine, Mme Ruhyyih Rabbani, née Mary Maxwell, et désignée sous le titre de «Main de la Cause», est la fille de l'architecte William Sutherland Maxwell, dont le nom est associé au Musée des beaux-arts de Montréal et au Château Frontenac de Québec. C'est M. Maxwell qui a conçu les plans du mausolée bahá'í édifié à Haïfa, en Israël.

Mme Rabbani a épousé le petit-fils du fondateur de cette religion, Shoghi Effendi Rabbani, décédé en 1957, après avoir pris la succession de son père, Abdu'l-Bahá, comme directeur de la foi bahá'ie, avec le titre de «Gardien de la foi», que lui avait laissé son grand-père par testament. Depuis, conformément aux instructions du fondateur, c'est une équipe de neuf membres élus, appelée la «Maison universelle de Justice», dont le siège est à Haïfa, qui administre les affaires de la communauté mondiale bahá'ie.

Cette religion singulière, sans clergé ni rites, est fondée sur la foi inconditionnelle et jamais questionnée, en la révélation faite à Bahá'u'lláh et interprétée par son fils et son petit-fils. Leurs écrits, traduits en 670 langues ou dialectes, sont considérés comme l'expression parfaite de la révélation divine pour notre époque.

Des principes très généraux guident les bahá'is: ils se ramènent à l'unicité ou à l'unité de tout, au refus de tout ce qui a les apparences de la division, à l'égalité de tous, à l'aspiration à une paix universelle et à la solution spirituelle des problèmes économiques.

Les bahá'is croient que toutes les religions sont d'inspiration divine et que les enseignements de tous les prophètes proviennent de la même source divine dont ils sont des manifestations successives dans le temps. «Quand, depuis sa plus tendre enfance, a déclaré au DEVOIR Mme Rabbani, on nous a appris que Abraham, Moïse, Zoroastre, Jésus, Mahomet, Krishna et Bahá'u'lláh sont des prophètes authentiques, on ne peut pas ne pas être tolérant.» Mais elle ajoute que les religions sont des systèmes d'éducation venant de Dieu et que leur incapacité à réaliser l'unité du monde a donné lieu à la venue d'un nouveau prophète qui, sans rien rejeter de ce qu'ont enseigné les autres, vient inaugurer un nouveau cycle.

«On ne peut rien tirer d'une réalité qui a fait son temps», déclare Mme Rabbani, qui ne croit pas que l'on puisse, en dehors de la foi bahá'ie, atteindre à la vérité.

Utopie? Non, répond Mme Rabbani, qui n'aime pas ce mot. M. André Bergeron, bahá'í québécois, l'accepte d'emblée, lui. Qu'est-ce qui attire dans cette religion? «Je cherchais des réponses à mes interrogations, on m'enseignait des mystères», répond un bahá'í. La foi bahá'ie apporte une explication séduisante et généreuse à maints points de vue: ouverture au pluralisme, égalité de l'homme et de la femme, tolérance, refus des préjugés, aspiration à la venue du Grand



Montréalaise d'origine, Mme Ruhyyih Rabbani, née Mary Maxwell, a épousé le petit-fils du fondateur de la religion bahá'ie.

Révéléateur de la fin des temps. Car Bahá'u'lláh n'est pas le dernier prophète: le

prochain est attendu dans 1000 ans.

Mais lorsqu'on s'interroge sur les visées de cette religion qui interdit toute participation «partisane» à la vie politique, considérée comme une source de division, on se trouve en présence d'une organisation très bien structurée au plan local, national et mondial, qui fait appel à chacun de ses adeptes pour mettre en pratique des programmes d'expansion et de propagation de la foi bien orchestrés. C'est ainsi que le congrès de Montréal fait partie d'un plan de sept ans conçu par la «Maison universelle de Justice».

Sorte de syncrétisme est-ouest, sans dogme ni théologie, la foi bahá'ie valorise les ethnies qu'elle souhaite intégrer dans son ordre mondial. C'est ainsi que les Amérindiens et les Inuit du Canada ont été à l'avant-plan de la conférence de Montréal. Dans son allocution, M. Eugene King, de l'Alaska, représentant des autochtones, a souligné l'importance de l'enseignement bahá'í dispensé aux Amérindiens et la nécessité de leur intégration pour la propa-

gation universelle de la foi bahá'ie: «Une fois éduqués et guidés dans le bon chemin, il ne fait aucun doute qu'ils éclaireront le monde», a-t-il dit, ajoutant qu'ils étaient conscients de leur capacité de pouvoir illuminer les membres des différentes religions et nationalités. Toutes les religions auraient dû devenir universelles. Toutes les religions ont failli à ce devoir en raison de l'incompétence de leurs membres. Pour que le même échec ne se reproduise pas, il a demandé une aide plus importante pour répandre la foi bahá'ie, sans quoi la guerre, la souffrance et les divisions entre les hommes ne feront que s'accroître. Le moyen est simple: obéir à l'assemblée spirituelle locale, répondre aux attentes des assemblées nationales, appuyer les plans de la Maison universelle de Justice. S'ils se soumettent à cette hiérarchie, c'est que l'Esprit aura pénétré et ils pourront «devenir l'étendard de la foi».

La foi bahá'ie est moins une mystique qu'un projet d'action. Possesseurs tranquilles et sereins de leur vérité, les bahá'is répondent sans arro-

gance à toute question, sur le ton de celui qui sait à celui qui ne sait pas. Et ils citent invariablement les mêmes phrases tirées des écrits du fondateur, sorte de catéchisme qui ne peut être soumis au moindre questionnement puisqu'il est la révélation adaptée à notre temps.

Un autre conférencier, le Dr William Hatcher, professeur à l'Université Laval, a développé le thème du développement de l'Assemblée spirituelle locale comme l'expression de l'avènement de la maturité nouvelle et la réalisation du modèle de la société future. Il a exhorté les bahá'is à la patience dans cette tâche et insisté sur le rôle de ces communautés locales, clés du succès de l'expansion, dont les organes de décision sont divinement ordonnés.

C'est à leur degré d'efficacité que se mesure la maturité de ces communautés. Parlant de «l'héroïsme administratif de la foi», M. Hatcher a déclaré que les bahá'is devaient considérer l'établissement de nouvelles communautés locales comme «une aventure spirituelle sans pareille.»

CULTURE PERSONNELLE

**CONSERVATOIRE LASALLE**

3505, rue DUROCHER, MONTRÉAL, H2X 2E7

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE

**288-4034**

---

CULTURE PERSONNELLE  
COURS DU JOUR OU DU SOIR  
ART DRAMATIQUE  
ET ART ORATOIRE

---

**Cours pour les "15-17" ans**  
le vendredi de  
17 h à 19 h

---

**Cours pour enfants et adolescents** 7 à 11 ans  
12 à 14 ans

Début des cours:  
Semaine du 13 septembre

---

INSCRIPTION: dès maintenant



Efficacité sur toute la ligne: la Mercedes-Benz 300 SD Turbodiesel et l'avion de compagnie Lear Jet à double turbine.

## Si vous mettez un point d'honneur à obtenir le rendement maximum de votre compagnie, vous ne pouvez exiger moins de votre...voiture de compagnie.

En tant que voiture de compagnie, la Mercedes-Benz 300 SD Turbodiesel présente d'énormes avantages. Sedan qui a horreur du gaspillage, mais dont les performances sont ahurissantes. Elle offre un confort présidentiel, sans avoir l'encombrement d'une limousine. Enfin, sa valeur de revente est élevée.

Une voiture inefficace, aux dimensions démesurées et dont la dépréciation s'effectue à un rythme accéléré n'a pas sa place au sein d'une compagnie qui se veut avant-gardiste. La 300 SD Turbodiesel représente une solution infiniment plus saine.

### Ligne athlétique

D'une ligne aussi pure que disciplinée, la 300 SD ne mesure que 514,5 cm de long et elle possède un rayon de braquage de 11,9 m. Pesant 1 715 kg, elle n'est ni trop grasse ni trop maigre, mais athlétiquement parfaite. Son habitacle de près de 3,15 m<sup>3</sup>, digne d'un compartiment de première classe, permet à cinq adultes de

voyager dans un confort suprême.

Dotée d'une carrosserie des plus efficaces, la 300 SD est propulsée par un diesel de trois litres seulement. Ce n'est pas un massif V8, mais un cinq cylindres en ligne d'une vitalité et d'une efficacité exemplaires. C'est en fait le plus puissant moteur de ce type jamais mis en place sur une voiture de série.

Mercedes-Benz a une telle confiance envers la 300 SD que cette automobile vous est livrée avec une garantie de 36 mois ou 60 000 km.

### Pas uniquement pour les boulevards

Mercedes-Benz présume que même un président de compa-

gnie est parfois appelé à affronter des routes sinueuses ou défoncées. Avec sa suspension entièrement indépendante et sa direction à déport nul, la 300 SD se joue de telles adversités. Glaces de custode et lampes "fiacre" sont peut-être absentes. Mais à quoi servent-elles?

La 300 SD se conduit avec aisance et précision. Le rôle du chauffeur devient inutile. À l'arrière, les passagers ont leur propre commande de ventilation et bénéficient de lampes de lecture séparées.

### Prix en perspective

La 300 SD coûte, il est vrai, \$43 225\*. Mais en plus de tous les

avantages offerts, n'est-il pas rassurant de savoir qu'elle retient mieux sa valeur que n'importe quel sedan de luxe ou que la plupart des voitures de série vendues au Canada! À l'heure actuelle, le prix de revente moyen d'une 300 SD, vieille de 3 ans, est d'environ 88% de son prix de détail d'origine.

\*Prix de vente suggéré, approximatif. F. à b. Montréal ou Toronto. Un concessionnaire peut vendre pour moins. Supplément de \$110 pour la livraison à Vancouver.



Construites comme aucune autre voiture au monde

**HAÏTI**  
Hôtel

**Castelhaïti**

Pour des vacances inoubliables!

Cuisine française et créole  
Renommée internationale!

**PORT-AU-PRINCE-HAÏTI**  
C.P. 448 - Tél: 2-0624  
Joyce B. Clarke Inc.  
Montréal - 844-4421